MERCREDI, 19 DECEMBRE 1945
353e jour — 12e mois, 31 jours — 51e semaine
Fête de saint Némèse, martyr
SOLEIL lever à 7 h. 37, coucher à 4 h. 17
LUNE lever à 4 h. 04, coucher à 6 h. 54

Le Canada

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Temps probable aujourd'hui :
Partiellement nuageux et froid avec neige
Température à Montréal, hier: Minimum, 3; Maximum, 12.
(Bulletin météorologique complet en page 2)

QUARANTE-TROISIEME ANNEE — No 219 — MONTREAL, MERCREDI 19 DECEMBRE 1945 — PRIX: TROIS SOUS

UN MEURTRE, RUE SAINT-HUBERT

Le Reich avait perdu 3,544,284 soldats, tués au combat, avant la contre-offensive des Ardennes

NUREMBERG, 18. (A.P.) — Le haut-commandement de l'armée allemande a secrètement reconnu avant son ultime grande tentative, la contre-offensive des Ardennes, que l'Allemagne avait perdu 3,544,284 soldats au combat, en comptant les tués et les disparus, au cours de plus de cinq années de guerre, a révélé aujourd'hui un document nazi. Ce chiffre représente 65 pour-cent des effectifs nazis du front soviétique. Il ressort de ce rapport, préparé pour le quartier général du führer par le Service d'intelligence de l'armée allemande, que Hitler avait dit la vérité lorsqu'il avait annoncé le coût infime en vies allemandes de la conquête rapide de la Pologne, mais que, par la suite, il s'était avéré menteur invétéré.

Le rapport ne mentionne pas le nombre des blessés, mais une note attachée au rapport indique qu'à l'époque de sa préparation, 729,031 soldats de la Wehrmacht étaient blessés et hospitalisés.

Les autorités soviétiques avaient annoncé que les pertes allemandes sur le front est, incluant les morts, les blessés, les prisonniers et les disparus atteignaient 12,000,000 d'hommes.

Le rapport de la Wehrmacht couvre les opérations du front est jusqu'au 30 novembre 1944. Il établit à 1,410,728 le nombre des morts et à 907,050 celui des disparus.

Les experts militaires estiment que le nombre des blessés est généralement quatre fois plus élevé que celui des morts. En appliquant cette formule au rapport de la Wehrmacht, on pourrait établir les pertes allemandes à l'est à 8,000,000 d'hommes.

La dernière déclaration publique de Hitler sur les pertes de la Wehrmacht date du 11 août 1942, alors qu'il dévoila que 350,000 Allemands avaient perdu la vie jusqu'à ce jour. Il ne donna aucun chiffre concernant les blessés et les disparus.

Cependant, le rapport de l'Armée porte à 701,724 le nombre des soldats, des marins et des aviateurs tués pendant la même période, soit le double des chiffres cités par Hitler.

Ce document très confidentiel fait partie des milliers d'autres qui sont entassés dans le palais de justice de Nuremberg, mais aucune des quatre puissances représentées au tribunal n'ont tenté d'en tirer partie contre les 21 inculpés nazis.

Voici quelques statistiques contenues dans le document pour démontrer les pertes allemandes en hommes sur les divers fronts de 1939 à l'hiver de 1944-45:

En Pologne — 16,843 morts, 320 blessés. Hitler annonça lui-même que les pertes totales des Allemands s'élevaient à 44,303, y compris les blessés, à la fin de cette campagne de 27 jours.

En Afrique—10,013 morts, 90,052 disparus. Les Britanniques avaient fixé le total des pertes allemandes en Afrique et dans le Moyen-Orient à 150,000 hommes, total qu'il est facile de reconstituer si l'on ajoute les blessés à la liste, au taux de quatre pour un mort.

Sur le front ouest, à venir au 1er

(Suite page trois)

La prorogation

C'est Son Excellence l'hon. Thibaudeau Rinfret, juge en chef de la Cour suprême du Canada et substitut du gouverneur-général, qui a prorogé la session fédérale, hier soir, en donnant lecture du discours du Trône, devant les représentants des deux Chambres, à Ottawa.

ÇA ET LÀ

LONDRES, 18 (C.P.). — La radio du Vatican a annoncé ce soir que la version anglaise du message du Pape Pie XII au Sacré Collège, la veille de Noël, sera diffusée sur une longueur d'ondes de 31.06 mètres, immédiatement après l'allocution du pontife, qui est fixée pour 5 h. de l'après-midi, heure normale de l'est.

* * *

LONDRES, 18. (C.P.-Câble) — Ross Munro, correspondant européen de la Canadian Press, a été choisi comme le premier journaliste canadien pour entrer dans la zone d'occupation russe en Allemagne. Un reporter canadien pourra visiter la zone chaque semaine.

* * *

VIENNE, 18. (A.P.) — Le conseil allié d'Autriche a approuvé aujourd'hui la seconde république autrichienne, la première formée sur une base démocratique. Le nouveau parlement se réunira pour la première fois demain.

* * *

BERLIN, 18. (A.P.) — La kommandanture alliée a accordé la permission aujourd'hui à 500,000 membres unionistes à Berlin de faire des élections par bulletin secret.

* * *

NUREMBERG, 18 (A.P.) — Ernst Kaltenbrunner, un des chefs nazis accusés de crimes de guerre, a subi aujourd'hui une autre hémorragie cérébrale.

Motion retirée par M. Stevenson

LONDRES, 18. (A.P.) — M. Adlai Stevenson, délégué américain à la Commission préparatoire des Nations-Unies, a retiré aujourd'hui une proposition qu'il avait soumise pour demander l'ajournement de l'assemblée générale de l'Organisme des Nations-Unies. M. Stevenson avait demandé un délai de quatre jours.

L'assemblée générale doit se réunir le 10 janvier. Gladwyn Jebb, de Grande-Bretagne qui est secrétaire de la Commission préparatoire des Nations-Unies, a secondé la motion de M. Stevenson, affirmant qu'il serait impossible, pour le secrétariat de la Commission, de mettre ses documents au point pour le 10 janvier.

M. Stevenson a retiré sa motion par suite de l'opposition de Philip J. Noël-Baker, ministre d'Etat britannique.

M. Herbert Morrison, lord-président du conseil, a annoncé que le premier ministre Attlee dirigerait la délégation britannique à l'Assemblée générale.

Le vent balaye l'Atlantique

LONDRES, 18. (C.P.) — La côte européenne et la circulation océanique se sont ressenti aujourd'hui des secousses d'une formidable tempête qui a converti les lignes navigables de l'est de l'Atlantique en montagnes d'écume.

Le paquebot Duchess of Richmond, du Pacifique Canadien, chargé de troupes britanniques qu'il avait la mission de conduire en Grande-Bretagne, a subi des avaries lorsqu'il heurta un brise-lames, et dut rentrer à Gibraltar.

Une dépêche transmise à l'agence Reuter par le cuirassé américain de 35,000 tonneaux, le "Washington", a révélé que le cuirassé, en route pour les Etats-Unis avec 1,500 soldats américains rapatriés d'Europe, était balayé par un ouragan voyageant à 87 milles à l'heure. Deux autres navires de guerre américains chargés de troupes, le porte-avions Wasp et le croiseur Augusta, auraient été encouragés.

WASHINGTON, 18 (A.P.) — La Chambre des représentants a approuvé aujourd'hui par un vote de 344 à 15 un projet de loi autorisant les Etats-Unis à devenir un partenaire "in toto" de l'Organisme des Nations-Unies

DES BANDITS TUENT UN VIEILLARD QUI REFUSE DE DONNER SON ARGENT

M. Edmond Boisvert, tavernier, 69 ans, est lâchement abattu par des bandits qui le sommaient, à la pointe du revolver, de leur remettre ses recettes de la journée. — L'assassinat se produit dans la maison de la victime, à 6973, rue St-Hubert, vers onze heures, hier soir.

LA POLICE A LA POURSUITE DES ASSASSINS

(par Robert Le Myre)

Un tavernier bien connu dans le nord de la métropole — presque septuagénaire — a été lâchement assassiné, hier soir, lors d'une affaire de vol à main armée. Au moment de mettre sous presse, de nombreux policiers sont aux trousses des auteurs de ce crime, quatre "gunmen" qui prirent la fuite les mains vides à la suite de leur forfait.

La victime est M. Edmond Boisvert, robuste vieillard de 69 ans, qui habitait 6973, rue Saint-Hubert, et dont l'établissement de commerce était situé à 6975, rue Saint-Hubert, soit un peu au nord de la rue Bélanger. Il fut tué d'un coup de revolver en plein coeur. Le cadavre fut transporté à la morgue, peu avant 1 h., ce matin, où une enquête sera ouverte, incessamment, par un jury sous la présidence du coroner du district de Montréal, Me Richard-L. Duckett.

Ce drame se déroula, peu avant 11 h., hier soir, dans l'escalier intérieur d'un immeuble, dont le rez-de-chaussée était la taverne de la victime, et le second étage, son domicile.

On nous rapporte que M. Boisvert venait de fermer son établissement de commerce et se rendait à son logis, sis au-dessus de la taverne. Un de ses employés rejoignit quelques minutes plus tard le tavernier, afin de lui remettre le contenu de la caisse, soit les recettes de la journée. Au moment de mettre sous presse, le montant exact qu'il avait alors en sa possession n'a pas encore été déterminé.

Quelques secondes plus tard, on sonna à la porte du domicile du vieux tavernier. Celui-ci ouvrit alors la porte de sa demeure, où quatre apaches armés lui commandèrent de leur remettre tout l'argent qu'il avait en sa possession.

M. Boisvert — qui était alors au bas de l'escalier de son domicile — refusa, toutefois, d'obéir, mais on n'a pas encore déterminé cependant s'il y eut lutte ou non au bas de l'escalier. De toute façon, le tavernier fut abattu d'un coup de feu en plein coeur et il eut le courage de monter l'escalier, mais il s'affaissa au sommet de cet escalier et rendit le dernier soupir. Un médecin constata le décès un peu plus tard.

Les quatre bandits prirent la fuite après avoir accompli leur crime et ils sont présentement très activement recherchés par la police.

Ce meurtre fut perpétré dans un quartier d'affaires des plus achalandés de Montréal. Fait remarquable, cependant, personne semble n'en

(Suite page deux)

Pour une trêve

Tchou En-lai, le communiste no 2 de Chine, qui se trouve actuellement à Tchoung-king, à la tête d'une délégation de sept membres, afin de discuter la fin des hostilités avec les chefs nationalistes. Tchou dit que la fin de la guerre civile est le plus grand besoin de la Chine et il veut négocier une trêve au plus tôt.

ÇA ET LÀ

WASHINGTON, 18. (A.P.) — Un porte-parole du secrétaire d'Etat a reconnu aujourd'hui que la décision d'envoyer des troupes britanniques en Indonésie avait été prise par les chefs de l'état-major conjoints anglo-américain.

* * *

PARIS, 18. (A.P.) — Le canal de Suez a été bloqué pendant 76 jours pendant la guerre et la Méditerranée se trouvait bloquée à l'est, ont appris aujourd'hui les actionnaires du canal.

* * *

LONDRES, 18. (C.P.) — William Joyce, le "lord Haw-Haw", de naissance américaine, sera pendu pour ses émissions de propagande à la radio nazie, a confirmé aujourd'hui la Cour d'appel britannique.

* * *

RIO DE JANEIRO, 18. (A.P.) — Le maj.-gén. Eduardo Gomes a concédé ce soir la victoire à son principal adversaire, le gén. Erico Gaspar Dutra, aux élections présidentielles du 2 décembre.

* * *

BATAVIA, 18. (Reuter) — Une bataille entre une colonne mobile alliée de troupes britanniques et indiennes et 300 Indonésiens a eu lieu à 30 milles au sud de Batavia, a-t-on rapporté aujourd'hui. Trois Indiens et au moins 80 Indonésiens ont été tués.

Une opinion sur la censure

WASHINGTON, 18. (A.P.) — Byron Price, ancien directeur de la censure aux Etats-Unis, a, ce soir, dans un rapport, dit que les opinions et les critiques ne pouvaient pas et ne devaient pas être soumises à des restrictions du gouvernement.

Son rapport, le dernier, publié par la Maison Blanche, disait que la censure "ne devait servir que comme un instrument de guerre. Même en temps de guerre, a déclaré M. Price, la censure a pour tâche de priver l'ennemi d'informations et de recueillir des informations pouvant servir contre l'ennemi.

M. Price avait abandonné un poste comme un des directeurs de nouvelles de l'Associated Press pour devenir censeur. A la fin de la guerre, il est entré au service des "Motion Picture Producers and Distributors of America."

Il a dit que la censure volontaire américaine a démontré durant la guerre qu'elle pouvait être tout aussi efficace que "les systèmes obligatoires en Grande-Bretagne et au Canada."

Offre de Ford vite rejetée

DETROIT, 18. (A.P.) — Les Ouvriers-Unis de l'automobile ont aujourd'hui rejeté une offre d'augmentation de 12.4 pour cent consentie par la Ford Motor Company.

L'union a rejeté l'offre de la compagnie moins d'une heure après que cette dernière en eut annoncé la soumission au cours d'une réunion entre les représentants de la compagnie et de l'union.

Les grévistes ont déjà rejeté une offre précédente de la Compagnie General Motors assurant aux employés une augmentation de salaires de dix pour cent. Les employés de ces deux compagnies exigent une augmentation de 30 pour cent.

Ford a déclaré que son offre aurait contribué à augmenter de 18 cents l'heure le salaire de tous les employés. L'offre de la General Motors aurait vraisemblablement contribué à accroître le salaire horaire des employés de 13 cents et demi.

PARIS, 18. (Reuter) — L'Assemblée nationale française a approuvé unanimement ce soir les propositions du gouvernement d'accorder des augmentations de salaires aux 2,000,000 de fonctionnaires.

Le Parlement a exprimé le désir du pays de jouer pleinement son rôle, sur le plan international

OTTAWA, 18. (Du correspondant parlementaire du "CANADA") — Sous l'énergique impulsion du t. hon. Mackenzie King, qui, ayant obtenu du Canada qu'il joue dans la guerre un rôle où il s'est, en l'espace de quelques terribles années, transformé en grande puissance, a voulu que la nation ne perdit aucun des avantages que lui ont mérités les exploits de ses combattants et l'inlassable travail de ses ouvriers et de ses paysans, le 20e parlement canadien, au cours de sa première session à peine achevée, a réaffirmé avec une belle vigueur, en ratifiant plusieurs accords internationaux de la plus haute importance, le désir légitime, d'un pays indépendant, de prendre toutes les responsabilités qu'il faudra pour maintenir dans le monde la paix et la sécurité, indispensables à son propre progrès.

C'est peut-être là la plus importante partie de l'oeuvre que la Chambre des Communes et le Sénat ont accomplie depuis le 6 septembre dernier, alors qu'ils se réunissaient, pour la première fois après la victoire définitive et après des élections générales, où le peuple avait décidé d'approuver d'éclatante façon la politique de guerre de son administration libérale et de lui confier, pour les cinq années de la période difficile de transition, le soin d'asseoir sur une base solide dans la paix un avenir plein de promesses.

Ratification de la charte de San Francisco qui a créé l'Assemblée des Nations-Unies; approbation de la participation du Canada au fonds monétaire international et à la Banque internationale pour la reconstruction, à l'organisation de l'alimentation et de l'agriculture et aux accords sur l'aviation civile de Hot Springs; adoption de la loi d'assurance des crédits à l'exportation qui permet au gouvernement de prêter jusqu'à $750,000,000, dont $250,000,000 à la France, à de nos alliés afin de les aider à se remettre économiquement sur pied, cette simple énumération, ajoutée au discours historique que M. King, prononçait hier, au sujet du contrôle et l'utilisation de l'énergie atomique, avant que les deux Chambres n'endossent dans une unanimité parfaite la déclaration tripartite de Washington, suffit à illustrer ce fait nouveau que notre pays s'engage à fond dans la grande aventure où l'humanité va tenter une fois de plus de bannir la guerre.

Députés et sénateurs ont fait leur l'idéal que tout cela représente, en exprimant, il est vrai, au cours de leurs longues discussions quelques doutes sur l'efficacité de la colossale machine que l'on est à créer pour empêcher les hommes de courir à leur destruction. Seuls les partisans du Crédit Social ont été incapables de comprendre que ces mesures sont toutes parties d'un même tout et, une semaine durant, avec une obstination et un acharnement qu'on ne pouvait s'empêcher d'admirer, tant ils étaient sincères, ils ont livré contre "Bretton-Woods" une bataille qu'ils savaient perdue d'avance. D'une façon générale, cependant, on a reconnu au gouvernement qu'il dirigeait le pays dans la bonne voie

(Suite page deux)

La Russie voit dans les réunions des Trois l'intérêt de l'univers

MOSCOU, 18. (A.P.) — Tandis que les ministres des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de la Russie soviétique conféraient pour la troisième journée, aujourd'hui, le journal moscovite "Temps Nouveau" laissait entrevoir que la Russie favoriserait la tenue de conférences régulières des "Trois" dans l'intérêt de la collaboration mondiale.

Faisant allusion aux protestations soulevées récemment contre le droit de véto des cinq grandes puissances au Conseil de sécurité des Nations-Unies, dont certaines puissances demandent l'abolition, le "Temps Nouveau" a affirmé que cela constituait "une tentative d'entraver l'étroite collaboration qui doit régner entre les grandes puissances pacifiques". Le journal voit là une tentative de diriger la politique internationale dans une voie nouvelle qui "ne peut pas conduire les peuples à une paix durable.

Le "Temps Nouveau", qui s'intéresse fréquemment à la discussion de questions internationales, a affirmé que la tendance qui favorise le transfert de la responsabilité, des grandes puissances à l'Organisme des Nations-Unies, est allée si loin dans certains milieux qu'il est des organes de la presse étrangère qui doutent de la nécessité, à l'avenir, des rencontres des "Trois".

Admettant que la bombe atomique a introduit un élément nouveau dans les relations internationales, le Temps Nouveau a posé cette question: "Est-ce que l'étroite collaboration de ces grandes puissances dans l'intérêt de la paix internationale est moins nécessaire sous ces nouvelles conditions? Nous serions tentés de croire le contraire".

Le gouvernement d'Iran agira énergiquement en Azerbaïjan

TEHERAN, 18. (A.P.) — Le premier ministre Ibrahim Hakimi a dit aujourd'hui au parlement iranien qu'il prendra des "mesures énergiques" contre les insurgés qui ont établi un gouvernement dans la province d'Azerbaïjan, et qu'il ne leur permettra pas "d'entraîner ce pays à la ruine par la terreur, le meurtre et la rébellion".

Il a dit qu'il ferait de nouveau appel aux Etats-Unis, à l'Union Soviétique et à la Grande-Bretagne afin que ces nations retirent leurs troupes d'Iran le plus tôt possible, et il a ajouté: 'J'entends toujours aller à Moscou".

Ce discours non annoncé au parlement est venu peu après que le gouvernement, dans une déclaration adressée aux ambassades étrangères, eût porté l'accusation suivante: "Dans l'Azerbaïjan, des aventuriers armés ont profité de la présence de forces étrangères et entrepris sous une trompeuse étiquette de démocratie, un soulèvement armé contre le monarque et le gouvernement démocratique d'Iran."

Cette déclaration du gouvernement démentait la prévention exprimée dans un mémoire soviétique adressé au gouvernement américain, à l'effet que "les événements qui se sont récemment déroulés en Iran ne constituent en aucune façon un soulèvement armé ou même une action contre le gouvernement impérial d'Iran".

Le gouvernement soviétique a dit que la prétention soviétique n'était en rien conforme aux faits.

Hakimi a dit au parlement que tous les vrais Iraniens souhaitent "maintenir l'intégrité et la grandeur de leur patrie et s'opposer aux actes et à la propagande trompeuse d'une bande d'aventuriers Je ne permettrai pas à ces actes et à cette propagande de mettre le pays à feu et à sang."

La déclaration du gouvernement présentait une liste de ce qu'il appelle des actes spécifiques de violence.

A la Chambre des lords, Bennett a voté contre le prêt américain

LONDRES, 1. (C.P.-Câble). — La Chambre des lords a approuvé ce soir, par un vote 90 à 8, l'entente pour un prêt de $4,400,000,000 des Etats-Unis, après un débat de deux jours.

Au comptage des votes, après de sévères condamnations des clauses du prêt comportant la nécessité pour la Grande-Bretagne d'adhérer aux ententes monétaires de Bretton Woods, 50 des 150 lords présents avaient refusé de se prononcer.

Immédiatement après, la Chambre a approuvé le bill des ententes monétaires de Bretton Woods. L'entente de Bretton Woods serait sanctionnée par le roi jeudi.

Parmi ceux qui ont voté contre le prêt, il y a deux anciens Canadiens, le vicomte Bennett et lord Beaverbrook, qui ont été les plus sévères dans leurs critiques. Lord Balfour d'Inchrye, président des Chambres de Commerce de l'empire britannique, qui a voté récemment en faveur du maintien des préférences impériales; lord Sempill, champion des réformes monétaires; le duc de Bedford; lord Redesdale; le comte de Portsmouth et lord Stanley d'Alderley, ont aussi voté contre le prêt.

Plusieurs autres qui ont aussi critiqué le prêt se sont abstenus de voter, suivant le conseil du vicomte Cranborne, chef des conservateurs. Les pairs travaillistes, qui ne sont que 35 dans une Chambre se composant de près de 800 membres, ont approuvé la déclaration du vicomte Addison, chef travailliste, qui a dit que le pair qui votait pour la destruction de l'entente "prenait une terrible responsabilité". Les autres libéraux ont voté avec le gouvernement.

Lord Bennett, premier ministre du Canada lors des ententes commerciales à Ottawa en 1932, a dit que les Etats-Unis s'efforçaient depuis 1933 de détruire les préférences impériales.

Prorogation des Chambres

Le discours du Trône a signalé les immenses travaux accomplis

Ottawa, 18 (Du correspondant parlementaire du CANADA). — La première session du 20e Parlement s'est terminée hier soir, exactement une semaine avant Noël. Elle s'était ouverte le 6 septembre dernier. Les cérémonies de la prorogation qu'a présidées, au Sénat, l'hon. Thibodeau Rinfret, juge en chef de la Cour suprême, et substitut du gouverneur-général, se sont déroulées dans l'atmosphère habituelle de solennité qui caractérise toujours les ouvertures et les fins de session des représentants élus et nommés par le peuple.

Dans son discours du Trône, qui est une excellente analyse de l'immense travail que l'on a accompli au cours des derniers mois et qu'il a lu en présence de plusieurs ministres, dont le très hon. Mackenzie King, l'hon. Louis St-Laurent et l'hon. Ernest Bertrand, de M. John Bracken, chef de l'opposition officielle, des sénateurs et des députés qui n'avaient pas encore quitté la capitale, le représentant de Sa Majesté a signalé que le Canada, comme tous les autres pays, traverse actuellement la période difficile de la transition de la guerre à la paix, avec ses difficultés et ses bouleversements, et énumère les nombreuses et généreuses mesures que le parlement a votées pour assurer au peuple canadien qu'il ne souffrira pas trop d'ici à ce que la situation redevienne normale.

La Chambre des Communes avait terminé son travail à 4 h. 10, cet après-midi. On se rendit au Sénat un peu passé 5 h. et l'hon. sénateur Thomas Vien, vers 6 h., à la fin des cérémonies, annonça que le Parlement était prorogé jusqu'au 28 janvier. Ce ne signifie pas que la prochaine session commencera à cette date. On croit plutôt que le premier ministre ne la convoquera qu'à la fin de février ou au début de mars.

La lecture du discours du Trône avait été précédée de la sanction de 179 bills de divorce et de 47 lois, dont celle qui a pour objet de conférer certains pouvoirs transitoires au gouverneur-en-conseil dans les circonstances critiques nationales résultant de la guerre. C'est selon cette loi que les Canadiens pourront se dire le 1er janvier prochain que de nouveau ils auront officiellement la paix.

Voici le texte du discours du Trône:

"Honorables membres du Sénat.
Membres de la Chambre des Communes,

"Plus de trois mois se sont écoulés depuis que la reddition sans condition du Japon a mis fin à huit ans de guerre continue en Asie et à six ans de guerre mondiale. Mais la paix dans le monde est encore à venir. Nous traversons présentement l'ère des difficultés

(Suite page trois)

Les communistes chinois veulent la fin immédiate des hostilités

TCHOUNG-KING, 18. (A.P.) — Le communiste no 2 de Chine, qui est ici pour discuter la paix du pays avec les chefs nationalistes, a dit aujourd'hui que la fin de la guerre civile est le premier besoin de la Chine et que la délégation de sept membres qu'il dirige "demandera la cessation des hostilités".

Le général Tchou En-Lai a dit aux journalistes qu'il tenterait de conclure un accord pour faire cesser le feu avant que le conseil politique consultatif de tous les partis entreprenne sa session de paix officielle. A défaut d'un tel accord, a-t-il ajouté, il insistera pour qu'une trêve soit le premier article au programme du conseil. Aucune date n'a encore été fixée pour la session de ce conseil.

Tchou a ainsi résumé les buts des communistes chinois: "Démocratie politique, nationalisation de l'armée chinoise et statut légal pour tous les partis."

Entre-temps, les dépêches de la presse chinoise rapportent de "féroces" combats dans le sud de la province de Shan-toung, où l'on dit que les communistes ont capturé l'importante ville deTeng-hsien, sur le chemin de fer Tsien-tsin-Poukéou, à mi-chemin entre Nankin et Tsientsin.

Le généralissime et Mme Tchiang Kai-shek sont rentrés triomphalement à Nankin, dont les Japonais les avaient chassés en 1937. Une dépêche semi-officielle dit qu'ils se sont rendus de Pékin dans l'ancienne capitale à bord de l'avion particulier du généralissime Tchiang.

Avant de quitter Pékin, Tchiang a dit, dans un bref discours radiophonique, qu'une "amitié particulière" existait entre les peuples et les armées de la Chine et des Etats-Unis, et que leurs relations étroites aideraient à sauvegarder la paix du monde.

Tokio apprit, par un broadcast, la situation dans Pearl Harbor

WASHINGTON, 18 (A.P.) — Un témoignage révélant que les Japonais ont appris, grâce à des messages radiophoniques américains interceptés, quels navires de guerre se trouvaient à Pearl Harbor, en décembre 1941, a été entendu par le comité d'enquête du Congrès, aujourd'hui.

C'est le personnel du gén. MacArthur qui a obtenu cette information de prisonniers de guerre japonais. Le commandant Tomo Tachibana, du personnel du service de renseignements naval, a donné beaucoup de détails à ce sujet.

Le comité conjoint du Sénat et de la Chambre a reçu en même temps un mémoire de Summer Welles, ancien sous-secrétaire d'Etat, décrivant la réunion Roosevelt-Churchill en mer lors de l'élaboration de la charte de l'Atlantique en août 1941.

M. Welles a dit :

(1)—M. Roosevelt hésitait à accepter immédiatement un organisme d'après-guerre pour désarmer les puissances agressives.

(2)—M. Churchill a dit qu'il ne pouvait accepter immédiatement une promesse à l'effet que tous les peuples auraient accès aux marchés mondiaux et aux matières premières. Il a soulevé le point que cela venait en conflit avec les préférences impartiales et qu'il aurait à consulter les Dominions.

(3)—Le président Roosevelt a approuvé l'occupation américaine des Açores.

(4)—La Grande-Bretagne a tenté de faire transmettre par les Américains et les Hollandais une déclaration au Japon disant que d'autres "accrocs" dans le sud-ouest du Pacifique provoqueraient des contre-mesures même si cela signifiait la guerre.

Le contre-amiral Theodore S. Wilkinson, chef du service de renseignements naval lors de l'attaque contre Pearl Harbor, a poursuivi son témoignage aujourd'hui.

Les procureurs américains ont été interrompus, à Nuremberg

NUREMBERG, 18, (A.P.) — Les juges irrités du tribunal militaire international ont interrompu les procureurs de la poursuite américaine, aujourd'hui, et ont jeté des doutes sur la preuve introduite pour démontrer la culpabilité des chefs subalternes nazis en même temps que celle des 21 chefs supérieurs.

Le personnel du juge Robert H. Jackson a terminé la preuve américaine contre les chefs du parti nazi. Mais, d'après de nombreuses questions du tribunal, les juges pensent que le programme nazi de domination et d'extermination n'avait pas été expliqué aux subalternes nazis.

Lorsque le col. Robert G. Storey, de la poursuite américaine, a fait la preuve contre le cabinet nazi, le lord-juge sir Geoffrey Lawrence, président, a dit que les documents étaient une accumulation de témoignages.

Au moment où le col. Storey a commencé la lecture d'une liste de ceux qui ont participé aux réunions du conseil de la défense du cabinet nazi, le juge Francis J. Biddle, des Etats-Unis, a dit sèchement: "Qu'est-ce que cela démontrera?"

La phase actuelle du procès, celle de présenter la preuve contre les principaux organismes nazis, constitue le litige le plus épineux du procès, alors que les Américains sont les seuls à vouloir punir 500,000 nazis subalternes.

Au cours de la journée Alfred Rosenberg, propagandiste nazi, et Goering ont été décrits comme de vulgaires voleurs qui se sont emparés des oeuvres d'art des peuples conquis.

Ernst Kaltenbrunner a eu une autre crise cérébrale aujourd'hui et il sera probablement transporté à un hôpital militaire.

Le Col. Storey avait à peine commencé à présenter la preuve contre les troupes de choc lorsque la cour s'est ajournée.

Qui est-ce?

par JORDAN

Un comédien d'origine anglaise qui a eu beaucoup de succès à la radio et au cinéma comme partenaire de Bing Crosby et Dorothy Lamour.

(Réponse dans notre prochain numéro.)

SOLUTION DU DERNIER PROBLEME :
George S. Patton

●●● Les tribunaux doivent protéger le...

(Suite de la dernière page)

mandé s'il faisait une allusion à l'élection de la Beauce.

Inutile de dire que la question de l'avocat de M. Laflamme à M. Dorion a provoqué des rires et causé un vif émoi dans l'assistance, qui était, comme à Ste-Anne-des-Monts, nettement sympathique au prévenu.

Me Choquette a signalé au juge le fait extraordinaire que le département du procureur général a formé un tribunal spécial, composé d'officiers de Montréal et Québec, pour aller entendre cette cause en Gaspésie quand il y a dans ce district judiciaire un juge, l'hon. Juge Amédée Caron, un substitut du procureur général, Me Gérard Bimard, avocat éminent, un sténographe officiel, etc., que l'on a mis décoté pour des raisons assez inexplicables. Le procureur de M. Laflamme a vu là une tentative de mêler la politique à l'administration de la justice et il a déclaré qu'il comptait sur l'impartialité du juge pour rendre aux justiciables la confiance qu'ils doivent avoir dans la justice de leur province.

L'hon. juge Poisson a annoncé qu'il rendrait sa décision le 14 janvier.

Dès la réouverture de l'enquête, Me Fernand Choquette et Me Arthur Gendreau ont fait entendre les témoins de la défense.

M. LEON BOUCHARD, marchand, qui a été maire de Ste-Anne-des-Monts, de 1927 à 1945, est actuellement membre de la Commission scolaire et est reconnu comme un des premiers citoyens de la Gaspésie, a été le premier témoin.

Interrogé par Me Choquette:

Q.—Voulez-vous dire quelle est la réputation générale de M. Willie Laflamme ?

R.—Dans le public, on dit que M. Laflamme est un homme honnête, sérieux, droit qui a toujours fait son devoir. Il est très honnête.

Contre-interrogé par Me Dorion:

Q.—M. Laflamme travaillait depuis 5 ans pour la voirie ?

R.—Il était en charge depuis 5 ans et, avant cela, il avait travaillé durant 14 ans pour la voirie, je crois. Il a toujours donné satisfaction à toute la population de la Gaspésie.

M. EDGAR JOURDAIN, navigateur et industriel, de Cap-Chat, qui a été durant six ans président de l'Association des navigateurs de la province de Québec, est le témoin suivant.

Interrogé par Me Gendreau:

Q.—Quelle est la réputation de M. Laflamme ?

R.—On entend dire que c'est un honnête homme, un travailleur et un vaillant. Depuis dix ans que je le connais, c'est mon opinion.

Me Dorion déclare qu'il n'a pas de questions à poser.

M. LOUIS LANDRY, commerçant, secrétaire-trésorier de la compagnie Richardson, maire de Cap-Chat depuis huit ans, est entendu ensuite.

Interrogé par Me Choquette:

Q.—Voulez-vous dire quelle est la réputation de M. Willie Laflamme ?

R.—J'ai toujours entendu dire dans le public que c'était un homme honnête.

Q—C'est sa réputation générale?

R—Oui, dans le public, et moi-même je crois que c'est un honnête homme.

Me Dorion — Je m'objecte à cette partie du témoignage parce que le témoin ne peut donner son opinion personnelle.

M. Landry — Je crois personnellement...

Me Dorion (interrompant le témoin) — J'ai fait une objection. Attendez donc que le juge décide.

Me Choquette — Le témoin n'a pas le droit de donner son opinion personnelle, mais il a droit de dire la réputation générale dont M. Laflamme jouit dans le public, car le témoin fait partie du public.

Interrogé par Me Choquette:

Q—Cette réputation générale porte sur quoi? Sur quelles qualités de M. Laflamme?

R—Sur ses activités dans le passé, dans ses emplois. Je veux dire qu'il jouit d'une bonne réputation.

Q—A quel point de vue?

R—Au point de vue honnête et c'est un homme laborieux.

Contre-interrogé par Me Dorion:

Q—Pendant que M. Laflamme était au département de la voirie, votre compagnie faisait affaires avec lui.

R—Nous faisions affaires avec le département de la voirie par l'entremise de M. Laflamme.

Par Me Choquette:

Q—Est-ce M. Laflamme ou les autorités qui choisissaient votre compagnie comme fournisseur de la voirie ?

R—Nous livrions les marchandises avec l'autorisation de l'ingénieur, M. Doré.

Q—Est-ce que M. Laflamme a jamais cherché à profiter de sa situation pour s'enrichir, pour obtenir quelque faveur que ce soit de votre compagnie?

R—Non, pas à ma connaissance.

Me Choquette demande la permission de produire trois lettres signées par les curés de Mont-Louis, Ste-Marthe et Rivière-à-Claude.

Me Dorion s'oppose à la production des lettres parce qu'il ne pourra contre-interroger ces témoins.

Me Choquette déclare alors: "La défense offre, à titre de témoignages additionnels de bonne réputation, trois lettres qui se lisent comme suit". Et le procureur de M. Laflamme donne lecture des lettres.

Le Rév Zénon Desrosiers, V.F., curé de Mont-Louis, écrit: "La présente est pour vous assurer que M. Willie Laflamme, mon paroissien depuis six ans, a toujours eu, à ma connaissance, la réputation d'un honnête homme, dévoué au service d'autrui, même si les personnes nécessiteuses ne partageaient pas ses croyances politiques. Et je pourrais facilement certifier cet avancé."

Le Rév. A. Lamontagne, curé de Ste-Marthe, écrit: "Je puis certifier que M. Laflamme est un honnête homme qui a toujours voulu rendre service à tous ceux qui le désiraient".

Le Rév. J.-A. Anctil, curé de Rivière-à-Claude, écrit entre autres choses: "Si M. Laflamme, citoyen honnête, loyal, juste, jouissant d'une excellente réputation dans tout le comté de Gaspé-Nord, a fait exécuter certains petits travaux lorsqu'il était chef cantonnier, c'était simplement pour faire la charité, venir en aide à certaine fabrique pauvre et non pas pour son profit personnel".

Me Choquette fait ensuite la déclaration suivante: "Au cas où la Couronne refuserait d'accepter ces lettres comme preuve de bonne réputation, la défense est prête à accepter une admission à l'effet que ces témoins rendraient le même témoignage que M. le curé Rivard, s'ils étaient entendus devant cette cour".

Me Dorion ne répond pas mais maintient son objection à la production des trois lettres.

L'enquête s'ajourne jusqu'à 2 h. p.m. Un seul témoin est entendu dans l'après-midi, l'ingénieur du département de la voirie en Gaspésie, M. Doré. Il déclare que la région dont M. Laflamme avait la surveillance comme cantonnier est si vaste qu'elle devrait être sous la direction d'un ingénieur. Le témoin a laissé M. Laflamme prendre certaines initiatives dans l'intérêt public et il lui a confié quelquefois la charge de travaux.

Après la preuve de la défense, la Couronne déclare qu'elle n'a pas de contre-preuve à offrir. La Cour entend les plaidoiries.

Me Arthur Gendreau parle le premier sur la question de droit. Il cite la jurisprudence à l'appui de sa proposition à l'effet que, même à l'enquête préliminaire, le juge peut renvoyer la plainte portée s'il est convaincu qu'un jury composé de douze hommes raisonnables se refuserait à prononcer un verdict de culpabilité.

Me Fernand Choquette prend ensuite la parole:

"Il y a huit chefs d'accusation contre le prévenu", dit-il. "Ces huit chefs ne couvrent en réalité que quatre infractions. On reproche au prévenu d'avoir fait payer au ministère de la voirie sur un budget de $200,000, différentes sommes se chiffrant à un total d'environ $600 pour certains travaux tels que la réparation d'une maison endommagée par un éboulis de voirie, la démolition d'un bâtiment qui constituait une nuisance pour la circulation; certains travaux d'aqueduc au montant de $200 pour remplacer une source d'eau condamnée par le ministère de l'hygiène; et aussi d'avoir fait payer à la voirie une centaine de dollars pour le temps de certains journaliers qui avaient assisté à une assemblée politique à Mont-Louis.

"Dans deux de ces cas, les accusations ont été doublées ou quadruplées pour les mêmes faits. Dans chacun des chefs d'accusation, le même élément essentiel se retrouve, il faut l'intention de frauder et dans chaque cas on reproche au prévenu d'avoir agi ainsi dans l'intention de frauder.

"Il y a deux faits patents et irréfutables qui ressortent de la preuve: 1) Dans aucun cas, le prévenu n'a retiré un sou de bénéfice des actes qu'on lui reproche; 2) Le prévenu jouit d'une parfaite réputation d'honnêteté dans tout le comté de Gaspé-Nord. Ces deux faits ne sont-il pas suffisants pour détruire toute intention de fraude de la part du prévenu ? Celui-ci n'a agi que pour rendre service à ses concitoyens.

"Ces actes sont peut-être irréguliers; ils s'expliquent peut-être par le degré d'instruction de l'inculpé et par nos moeurs politiques; peut-être encore peuvent-ils donner lieu à une poursuite civile, mais je soumets qu'ils ne donnent ouverture à aucune poursuite criminelle.

"Depuis quand a-t-on vu un homme frauder sans retirer de sa fraude une parcelle de bénéfice ? demande M. Choquette. Quand on songe à ce qui se passe actuellement dans l'administration, je trouve qu'on agit bien durement à l'endroit d'un homme dont l'honnêteté, d'après la preuve, est au-dessus de tout soupçon.

"Il est évident, par la mention dans la plainte du nom du candidat qui tenait l'assemblée à laquelle on refère, que la plainte est destinée à servir d'autres fins que celles de la justice. Quel beau trophée rapporterait-on de cette enquête, dit le procureur de M. Laflamme, si l'on pouvait réussir à décrocher un renvoi aux Assises, incluant le nom d'un adversaire politique qui, d'après la preuve, est totalement étranger aux faits que l'on reproche au prévenu... Les vitres de la poursuite sont évidentes. Le déploiement dont cette cause nous a donné le spectacle est éloquent.

"Mes savants amis de la Couronne sont ici comme moi pour accomplir leur devoir. Dans l'accomplissement de mon mandat, j'ai été heureux d'avoir l'aide et la coopération de mon confrère de Rimouski, Me Arthur Gendreau. Mes savants confrères de la Couronne ne sont évidemment pas responsables du fait que le substitut régulier de la Couronne pour le district de Rimouski et de Ste-Anne-des-Monts, Me Gérard Bimard, c.r., l'un des plus brillants avocats du Barreau du Bas-St-Laurent, ait été complètement ignoré dans la conduite de cette cause".

La déclaration de Me Choquette est écoutée avec attention. Il continue:

"Votre Seigneurie, qui êtes également ici pour remplir un devoir (et je me plais à reconnaître votre impartialité absolue) vous n'êtes pas non plus responsable du fait que cette cause ait été soustraite au magistrat en charge de ce district, l'hon. juge Amédée Caron. Ainsi, en est-il du sténographe officiel de cette Cour qui, lors de la dernière séance à Ste-Anne-des-Monts, a été remplacé par un sténographe de Québec.

"Mais le fait d'obliger ainsi un magistrat de Montréal à faire deux voyages de cinq cents à six cents milles à Ste-Anne-des-Monts et à Rimouski; le fait d'obliger deux avocats de la Couronne de Québec à faire les mêmes déplacements indiquent bien qu'il y a quelque chose d'extraordinaire au fond de cette poursuite de six cents dollars, qui entrainera pour le trésor public des dépenses de plusieurs milliers de dollars.

"Pourquoi tous ces déplacements et toutes ces dépenses extraordinaires? Pourquoi?

"Nous avons à souffrir dans notre province de l'intrusion de la politique dans un trop grand nombre de domaines, dans les affaires municipales, dans les affaires scolaires et dans combien d'autres. Il y a un domaine où elle n'a pas pénétré jusqu'ici et où Votre Seigneurie ne lui permettra jamais de pénétrer, c'est celui de la justice. Le jour où la politique empêchera les justiciables de cette province d'obtenir la protection des tribunaux contre les abus de pouvoir et le despotisme de l'exécutif, ce jour-là, nous serons mûrs pour l'esclavage".

Dans son plaidoyer, Me Noël Dorion, c.r., de Québec, qui était assisté de Me Jean Robert Beaudoin, c.r., aussi de Québec, a prétendu qu'une réforme s'imposait dans nos moeurs politiques et qu'il était temps de faire un exemple.

— Mon confrère veut sans doute", dit Me Choquette, faire allusion aux récents événements qui se sont déroulés dans le comté de Beauce... (rires).

Me Dorion protesta de sa sincérité en réclamant la réforme de nos moeurs électorales. Il expliqua que le déploiement dont la défense avait parlé se justifiait du fait que des irrégularités avaient été découvertes dans le comté de Gaspé-Nord pour une somme de $35,000.

"Pourquoi alors", lui dit le procureur de la défense, "avez-vous limité votre plainte à une somme de $600. ?

Me Dorion répliqua que c'était parce que les autres irrégularités n'avaient aucun caractère criminel.

"C'est le cas de dire, dit Me Choquette, que la montagne en travail a enfanté une souris".

Dans sa réplique, l'avocat de la défense déclara que, s'il y avait lieu de faire une campagne d'éducation, cette campagne ne pouvait débuter par l'arrestation comme criminel d'un père de famille honorable chez qui il n'était possible de trouver aucune intention de fraude et que cette poursuite dans les circonstances constituait une véritable persécution.

L'hon. juge Poisson prit alors la cause en délibéré et fixa sa décision sur l'enquête préliminaire au 14 janvier prochain, à Rimouski.

●●● Meyer nie avoir ordonné à ses hommes...

(Suite de la dernière page)

Dans son témoignage, Meyer a dit qu'il avait déclaré à ses hommes qu'il n'y avait rien d'honorable à être capturé.

"Il n'y a eu aucun prisonnier fait à même des troupes de 1939 à 1943", a-t-il dit. "Les camarades qui avaient eu la malchance d'être blessés gravement ou qui ne pouvaient revenir ont fait usage de leur dernière balle de leurs armes sur eux-mêmes."

La poursuite a présenté la preuve sous la forme d'une déclaration d'un soldat polonais dans l'armée allemande, disant que Meyer avait ordonné d'abattre sept prisonniers de guerre canadiens à son quartier général, à l'ancienne abbaye d'Ardenne près de Caen, le 8 juin 1944.

Mais, le jour suivant, le soldat, Jan Jesionek, n'a pu confirmer que Meyer avait émis de tels ordres.

Au sujet des déclarations faites auparavant par les témoins de la poursuite concernant le meurtre de prisonniers, Meyer a dit: "Elles ont été faussées. Elles ont été placées devant la cour sous un caractère totalement différent."

Il a dit que, dans les exercices militaires, il avait souvent dit à la 12e compagnie de reconnaissance: "Votre objectif n'est pas de combattre mais de faire de la reconnaissance, vous devez m'apporter des informations. Cela voulait dire aussi des prisonniers."

Meyer a prétendu que, le 7 juin 1944, il avait entendu une rumeur voulant que les troupes canadiennes aient abattu des prisonniers allemands et il a "défendu" de la laisser circuler.

Meyer a raconté un entretien qu'il avait eu avec un officier canadien qui remettait des photos de famille après un interrogatoire. Il a dit qu'il avait demandé au Canadien: "Pourquoi combattez-vous contre nous Il est ridicule de nous casser ainsi la tête." L'accusé a dit qu'il avait lui-même une grande famille.

La poursuite a terminé sa preuve par le témoignage d'un policier de campagne allemand qui a dit qu'un prisonnier avait été abattu à l'abbaye d'Ardenne, le 14 ou le 18 juin 1944.

●●● Elizabeth de Gaulle épousera...

(Suite de la dernière page)

déjeuner... Sitôt habillé, M. de Gaulle boit une, deux, trois tasses du fameux café d'Augustine et se met à griller cigarette sur cigarette — une marque anglaise bien connue... Puis, il se retire dans son bureau. Sur les murs, deux photos dédicacées de Roosevelt et de Tchiang Kai-shek... Sur un guéridon, les portraits de son fils, Philippe, actuellement en Amérique, et de sa fille, Elizabeth... Dans le silence, le président consulte le courrier et établit minutieusement son plan de travail pour la journée... A 9 heures, le citoyen de Gaulle ramasse sa serviette, prend son feutre et sort.. Sa limousine l'attend devant le perron... L'Etoile, l'Arc de Triomphe, les Champs-Elysées, la limousine tourne à droite et disparait en direction de la rue St-Dominique... Dès son arrivée au ministère de la Guerre, où il a installé ses bureaux, le premier citoyen de France convoque ses secrétaires, leur donne ses ordres, demande si ceux de la veille ont été exécutés... Il n'oublie rien et chacun s'étonne devant sa mémoire prodigieuse... A une heure de l'après-midi, départ pour Neuilly, car le président adore prendre ses repas en famille... Menu soigné, mais peu abondant, hors-d'oeuvre, viande ou poisson, dessert...

Le président reste rarement plus d'une demi-heure à table... Puis, il prend une passe de café, discute avec sa femme, repasse les journaux et repart à 3 heures pour son bureau... Nouveaux ordres, nombreuses visites... Lorsqu'il prépare un discours, il le prépare soigneusement, en revoit plusieurs fois chaque phrase... Son travail le retient souvent assez tard — parfois jusqu'à 9 heures, à son cabinet... Et voilà une autre journée finie... Le soir, M. de Gaulle passera la soirée à la maison achevant de griller son deuxième paquet de cigarettes anglaises — car il fume à la chaine...

Dans les clous

Pour traverser le boulevard, à Paris, il faut passer par "Les clous"... Les gendarmes sont très sévères lorsqu'il s'agit d'appliquer cette loi... Les clous sont des plaques rondes incrustées dans la chaussée aux intersections... Les Allemands, férus de discipline, faisaient également observer cette mesure sécuritaire... On raconte que certains messieurs pro-nazis étaient en extase devant l'insistance des boches à faire passer les Parisiens par "les clous"... "Ça, c'est de l'ordre et de la discipline, et c'est ce qui manque aux Français" disaient-ils... Aujourd'hui, la liberté est revenue, et tout le monde ne passe pas par "les clous"... D'aucuns considèrent ces petites rondelles comme un talisman et traversent le nez en l'air...

Si on leur crie, quand la circulation est dense, "attention, vous allez vous faire écraser!", ils répondent, les mains dans leurs poches, sans se presser: "Ça ne fait rien, allez, je suis dans les clous, et par conséquent, je suis dans mon droit!... Personnellement, je me suis habitué à cette coutume, et je traverse sagement aux clous... Il y a trois mois, boulevard St-Germain, je dus, penaud, revenir sur mes pas, après avoir traversé le boulevard, et le franchir "dans les clous", parce qu'un agent vigilant avait vu mon infraction...

Le comité exécutif ne voit pas la nécessité d'un "bill de Montréal"

La Législature provinciale ne sera vraisemblablement pas appelée à amender la charte de la cité de Montréal au cours de sa prochaine session. Les membres du comité exécutif ne croient pas du moins opportun de présenter un "bill de Montréal". De fait, répondant aux trente-cinq conseillers municipaux qui ont récemment demandé au comité exécutif de "préparer et présenter sans délai au conseil un projet de loi à l'effet de modifier la charte", M. J.-O. Asselin, le président, vient de leur apprendre que le comité exécutif "en est venu unanimement à la conclusion qu'il ne serait pas à propos de faire droit à cette requête".

Victimes d'asphyxie en faisant la surveillance dans un garage privé

Trois jeunes gens furent transportés d'urgence à l'hôpital Saint-Luc, hier après-midi, après avoir souffert d'intoxication par l'oxyde de carbone qui se dégageait d'une fournaise chauffée au charbon, dans un garage situé à l'arrière de 2223, rue Panet, où le propriétaire, M. René Dubois, leur avait demandé de faire la surveillance. C'est ce dernier qui fit la découverte et il alerta promptement la police. Il s'agit de MM. Roger Saint-Denis, 18 ans, 2063, rue Montcalm; Lucien Dubois, 19 ans, 2223, rue Panet, et Roger Perrault, 19 ans, 1979 est, rue Ontario. Les agents Wilfrid Gingras et Adélard Pigeon, de Radio-Police, firent les constatations d'usage.

La Fédération des étudiants se réunira à McGill, sous peu

TORONTO, 18 (C.P.) — M. Sydney Hermant, président de la Fédération nationale des étudiants des universités canadiennes, a aujourd'hui annoncé à Toronto que la fédération tiendrait une conférence à l'université McGill, les 27, 28 et 29 décembre. Ce sera la première conférence officielle tenue depuis six ans.

Les représentants de toutes les universités canadiennes y assisteront.

Cambriolage de $800

Aux petites heures, hier, des perceurs de coffres-forts ont fait main basse sur $800 en billets de banque, à la laiterie A. Saint-Aubin 103, boul. Edouard-Laurier, à Ville-Saint-Laurent. Des documents qui étaient aussi dans le coffre-fort, furent retrouvés plus tard abandonnés sur la chaussée de la rue Laval, dans la même municipalité. On croit que les auteurs de ce cambriolage se seraient cachés au sous-sol de la laiterie — après avoir utilisé de fausses clefs pour pénétrer dans l'immeuble — où ils attendirent le moment propice pour commettre le vol. Le petit coffre-fort de cette maison, fut fracturé à l'aide d'un lourd instrument contondant. Des policiers virent une voiture suspecte dans ce voisinage, peu après le cambriolage, et ils donnèrent vainement la chasse à ses occupants.

falsification l'industrie du sucre et du sirop d'érable, localisée surtout dans la province de Québec.

Les Communes

Tout ce travail, et on en passe l'administration l'a accompli avec une Chambre des Communes où elle dispose d'une majorité moins considérable que celle qu'elle était accoutumée d'avoir depuis une dizaine d'années, mais où la quantité est certainement remplacée par la qualité. Les partis de l'opposition ont aussi généralement amélioré leur députation. C'est sans doute pour reconnaitre un peu que le nouveau parlement est dur à la besogne et qu'il l'a fait, de l'avis de tous ceux qui ont été à même de le voir à l'oeuvre, mieux que ceux qui l'ont précédé, que l'on a approuvé une loi accordant une indemnité non-imposable dans le cas des premiers et imposable dans celui des seconds.

Comme l'a dit M. King, il était temps que l'on reconnût d'une façon tangible que les membres du parlement sont de bons et fidèles serviteurs de la chose publique. C'est ce qu'on a fait après une session où l'on aura travaillé ferme dans le meilleur sens des intérêts de la nation.

Politique intérieure

Le parlement a aussi étudié de nombreuses mesures de politique intérieure. Pendant un mois, il a débattu le discours du Trône qui annonçait, entre autres choses, des lois propres à hâter le rapatriement, le licenciement et le rétablissement de nos combattants; à maintenir, en attendant que l'on crée une armée permanente, une armée intérimaire hautement spécialisée et qui encadrera celle du temps de paix. On s'est encore occupé beaucoup et avec succès de la conversion des industries de guerre à la production de paix, de telle sorte que les deux-tiers au moins des usines qui ont constitué un puissant arsenal aux démocraties seront bientôt utilisés à des oeuvres de paix. Le gouvernement a tout mis en oeuvre de même pour abolir graduellement et aussi rapidement qu'il pouvait le faire, sans courir le risque de provoquer l'inflation, les contrôles du temps des hostilités. On a, à ce sujet, après une assez violente controverse, adopté le fameux bill 15 qui fera que, dès le 1er janvier, la loi des mesures de guerre tombera en désuétude et sera remplacée par la loi des pouvoirs transitoires résultant de circonstances nationales critiques.

La crise du logement et le chômage qu'ont provoqués la fermeture de nombreuses usines et le retour de près de 200,000 soldats d'outre-mer ont aussi été le sujet de nombreux débats. Le gouvernement a, à ce propos, fait approuver les mesures qu'il fallait pour que, le printemps prochain, tous ceux qui sont capable et qui désirent travailler puissent le faire.

Les Chambres se sont inquiétées en outre du fardeau très lourd des impôts que le peuple doit porter. Elles ont approuvé, en le priant de faire encore mieux la prochaine fois, une mesure du ministre des finances qui diminuait de 16 pour cent l'impôt sur le revenu et qui allégeait plusieurs autres taxes.

Conférence fédérale-provinciale

Au cours de la session, le comité d'orientation de la conférence fédérale-provinciale, groupant les premiers ministres de chacune des neuf provinces du pays, s'est réuni sous la présidence de M. Mackenzie King. Pendant quatre jours, dans un huis-clos impénétrable, on a discuté les innombrables problèmes des relations du pouvoir central avec les administrations provinciales. Ces entretiens ont été extrêmement fructueux et il semble bien que, d'ici deux mois, on aura pris là-dessus des décisions de la plus haute importance. Le comité d'orientation de la conférence fédérale-provinciale se réunira de nouveau le 28 janvier. Il est possible que, peu de temps après, on convoque une assemblée générale à laquelle on achèvera le travail commencé.

Projets laissés en plan

Parce qu'il aurait été impossible de terminer la session avant la Noël, si l'on n'avait pas décidé de reporter à la prochaine session, qui s'ouvrira probablement à la fin de février ou, au plus tard, au début de mars, l'étude de l'adoption d'un drapeau canadien distinctif et d'un bill de la citoyenneté canadienne, on a laissé ces deux importantes mesures en plan. Le Parlement a, toutefois, eu le temps d'adopter, après un débat passionné, le principe qu'il faut maintenant à la nation son drapeau bien à elle. Un comité a été chargé de choisir le modèle de cet étendard. Il a abordé ce travail délicat et il le poursuivra à la prochaine session. Le bill de la citoyenneté n'a été que présenté aux Communes. Ces dernières ne l'ont pas discuté.

A deux reprises aussi, lorsqu'il lui a fallu approuver en bloc plus de 200 bills de divorce, tous présentés par des citoyens de la province de Québec, on a échangé des propos assez vifs à la Chambre.

Huit provinces ont maintenant leurs cours de divorce et la majorité des députés du pays, tout en se défendant bien de ne pas vouloir imposer sa volonté au Québec, a protesté contre le fait que le parlement est appelé à se prononcer sur une question comme celle-là. Il semble qu'à la prochaine session on va s'occuper de charger au moins un tribunal fédéral d'entendre les causes de divorce du Québec. Les représentants de cette province dans l'ensemble, paraissent satisfaits de la situation actuelle.

Les deux Chambres ont modifié la loi sur les lignes aériennes de façon à permettre à Air-Canada de maintenir, au pays même et au-dessus de l'Atlantique et du Pacifique, des services aériens capables de concurrencer avec succès ceux de n'importe quel autre pays; la loi de 1938 sur les pénitenciers pour que l'on puisse donner suite aux recommandations de la commission royale Archambault et une loi ayant pour objet de protéger contre la

Un meurtre rue St-Hubert

(Suite de la première page)

avoir eu connaissance ou avoir entendu des coups de feu dans le voisinage,

La police fut alertée vers 10 h. 35 hier soir, quelques minutes plus tard une cinquantaine de policiers municipaux étaient à la recherche des assassins en fuite. On remarque parmi ces policiers, les limiers de la brigade préposée aux homicides, de la brigade des vols à main armée et de la police nocturne, brigades commandées respectivement par le capitaine-détective Georges Allain, le capitaine-détective Wilfrid Bourdon et le capitaine-détective Ephrem Coulombe, en outre de plusieurs officiers et agents de radio-police et du poste No 21 (rue Saint-Dominique).

Une première version voulait que deux coups de revolver auraient été tirés par les apaches, mais il sembla plus tard qu'un seul coup de feu aurait abattu et tué presque instantanément ce tavernier qui, malgré son âge déjà quelque peu avancé, était encore des plus robustes et des plus vaillants. L'autopsie du cadavre de la victime devra déterminer définitivement si un ou deux coups de feu furent tirés par les bandits sur leur victime.

Bulletin météorologique

(Canadian Press)

Températures minima et maxima, hier :

(Les chiffres en caractères gras indiquent les degrés sous zéro.)

	Mn	Mx.		Mn	Mx.
Winnipeg	20	3	Ottawa	1	14
Port Arthur	13	5	**Montréal**	3	12
White River	28	3	Québec	10	8
North Bay	15	12	Saint John	4	10
Huntsville	8	18	Moncton	5	9
London	4	13	Halifax	9	14
Toronto	9	22	Charlott'wn	6	15

Pronostics pour les différentes régions climatériques du Canada

Vallées du haut St-Laurent et de l'Outaouais: partiellement nuageux et froid, suivi de vents du nord-est et de neige légère dans la soirée.

Région des Grands Lacs: vents frais et forts du nord-est et du nord; froid avec un peu de neige dans la région occidentale.

Baie Georgienne: vents changeants modérés et frais; nuageux et froid avec légères chutes de neige.

TÉMOIN demandé

On prie quiconque aurait été témoin de l'accident dans lequel la victime a été tuée, à 11 h. a.m., vendredi, le 14 décembre, en face de 50, ouest, rue Notre-Dame, de communiquer avec J. RUDNER, avocat, chambre 404, 159, ouest, rue Craig. Tél.: HA. 6315.

EATON Ouvre toute la journée le samedi jusqu'à Noël

Une montre est le cadeau par excellence

Et chez EATON vous n'aurez que l'embarras du choix!

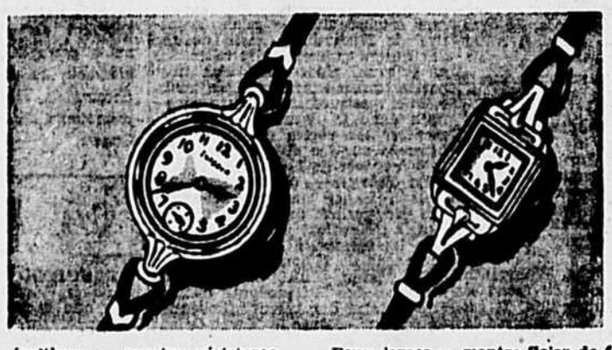

Pour écolières — montre résistante, marque Superva à mouvement suisse 15 pierres, forme ronde en chromé inoxydable et dos d'acier. Bracelet de cordé noir . . . 8.95

Pour dames — montre Solar de forme carrée, à mouvement suisse 15 pierres. Joli boîtier de métal jaune brillant, dos d'acier inoxydable. Bracelet de cordé noir . . . 12.50

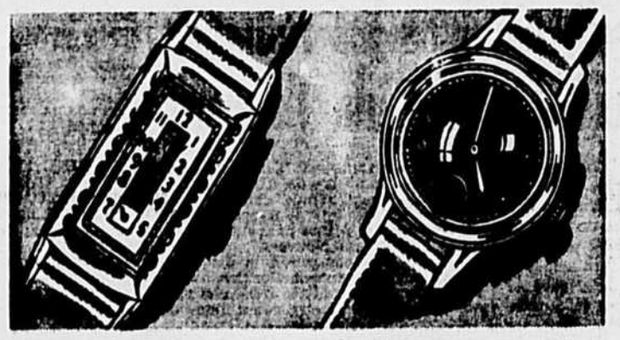

Pour hommes — montre Solar de forme rectangulaire à mouvement suisse 15 pierres. Boîtier de métal jaune et dos d'acier inoxydable. Bracelet de cuir naturel. 15.00

Pour hommes — montre Solar hermétique, réfractaire à la poussière et à l'eau, à cadran lumineux, et vitre inéclatable. Boîtier rond en chromé réfractaire à l'oxyde et dos d'acier. Bracelet de cuir. 17.50

Toutes les montres sont soumises à la taxe fédérale de 25%.
Service de garantie EATON pour un an.

MONTRES, au rez-de-chaussée

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

LES BERLURONS — Mouvement de pince! par Carl Grubert

BOZO par Foxo Reardon

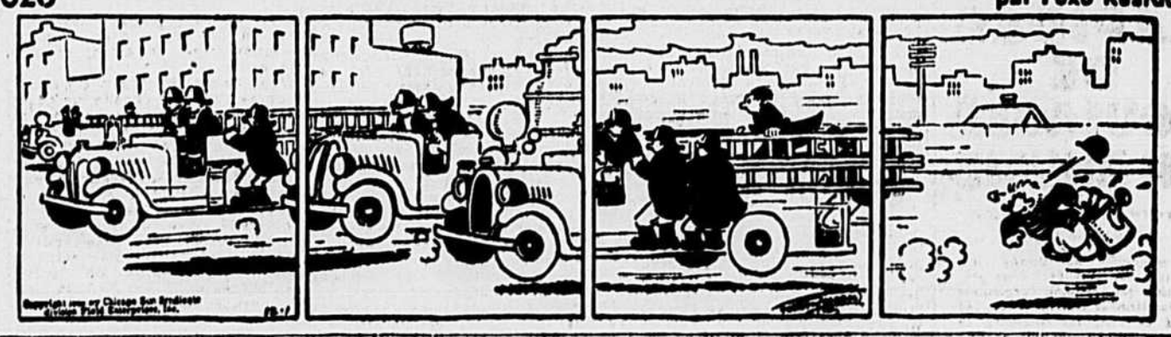

CLAIRE VOYANTE — Trouvons l'assassin ! par Sparling

La cueillette des annuaires remporte un grand succès

La cueillette systématique des annuaires périmés de téléphone à Montréal dépasse toutes les prévisions, a déclaré le président de Compagnie nationale de récupération à Montréal et dans la région, Herbert C. Holland, à l'issue d'une réunion des membres de son conseil aux quartiers généraux de la récupération, 376 ouest rue Notre-Dame.

La collaboration étroite et soutenue entre la Cie de Téléphone Bell et l'organisme de récupération, jointe à une disposition de plus en plus empressée de la part des établissements commerciaux et industriels et des particuliers, explique la cadence accélérée avec laquelle les vieux indicateurs sont distribués et recueillis comme papier de rebut à transformer et pour servir à l'effort de reconstruction de l'après-guerre, disait M. Holland.

Rendant hommage à ses collaborateurs, ainsi qu'à nombre d'entreprises commerciales et industrielles qui livrent les annuaires désuets au dépôt de la récupération, 521, rue Bisson, M. Holland ajoute qu'un plus grand nombre de maisons que jamais fournissent des camions et chauffeurs pour recueillir les accumulations. Il sollicite le concours d'autres volontaires et invitent ceux qui veulent se renseigner à téléphoner à BElair 2545.

Toutes les recettes provenant de la vente du papier de rebut recueilli par les camions du comité ou livré au dépôt sont affectées par le Conseil de coordination à l'amusement, au divertissement et au bien-être des forces armées dans notre ville et la région.

L'Ontario interdit loteries et bingos

TORONTO, 18. (C.P.) — Le procureur-général de l'Ontario a, ce soir, donné le coup de grâce aux loteries en annonçant que dorénavant, il ferait respecter à la lettre les articles du code criminel interdisant les loteries, les râfles et les bingos. Toutefois, les bingos destinés à des fins religieuses ou charitables pourront être tolérés à l'occasion.

Le code criminel est formellement opposé à ce que l'on dispose de biens, marchandises, propriétés par l'intermédiaire de loteries, râfles ou bingos.

Il prohibe aussi la direction d'une loterie, l'annonce d'une telle entreprise. Ceux qui sont pincés à opérer une loterie sont passibles de $2,000 d'amende ou de deux ans de prison.

Chaque individu qui achète, accepte ou reçoit un billet de loterie est également passible d'une amende de $20.

●●● Le discours du Trône a signalé les...

(Suite de la première page)

inévitables et des bouleversements inhérents à la période de transition de la guerre à la paix. Toutes les nations devraient avoir pour premier objectif l'établissement d'une paix durable.

Alléger les souffrances

"Pour assurer la paix mondiale, il est essentiel d'alléger la souffrance humaine causée par la guerre et de restaurer les nations qui ont subi des dommages matériels par suite de la guerre. A cette fin, les nouveaux crédits que vous avez affectés à l'assistance et à la réhabilitation internationale auront une importance de premier rang.

San Francisco

"La détermination du Canada de faire toute sa part pour maintenir la paix et la sécurité internationales s'est traduite par l'approbation unanime que les deux chambres du parlement ont accordée à la charte des Nations-Unies. Une délégation, qui comprend des membres des deux chambres, assiste présentement, à Londres, aux réunions de la Commission préparatoire de l'Organisation des Nations-Unies.

L'énergie atomique

"En octobre, après une brève conférence à Washington avec le président des Etats-Unis, le premier ministre s'est rendu au Royaume-Uni, afin de conférer avec les membres du gouvernement britannique et de consulter les représentants du Canada en Europe. Peu de temps après, le premier ministre a participé, à Washington, en compagnie du premier ministre du Royaume-Uni, à des entretiens avec le président Truman, sur la question de l'énergie atomique. De leurs discussions, a résulté une déclaration concertée. On a ainsi pris l'initiative d'un effort international en vue d'empêcher l'emploi de l'énergie atomique à des fins de destruction et de trouver les moyens de l'utiliser pour le bien de l'humanité. L'approbation que vous avez accordée à la déclaration aidera au succès de cette initiative.

La visite de M. Attlee

"La visite à Ottawa du premier ministre de la Grande-Bretagne et son discours aux membres des deux Chambres du Parlement ont été vivement appréciés. Cette visite a fourni au Canada l'occasion d'exprimer l'admiration que lui inspirent le courage de la détermination de la population britannique en face des difficultés et des privations de la présente période d'après-guerre.

Notre commerce

"On a multiplié les efforts pour hâter la restauration de l'économie mondiale et l'expansion du commerce extérieur. La réalisation de ces objectifs sera grandement facilitée par les crédits d'exportation considérablement accrus que vous avez ouverts aux pays alliés et par votre approbation de la participation du Canada au fonds monétaire international et à la Banque pour la reconstruction et le développement. On a entamé des pourparlers en vue d'accorder des crédits semblables au Royaume-Uni. Vous avez été saisis des importantes propositions du gouvernement des Etats-Unis en vue de confier à une conférence internationale l'étude de la question du commerce et de l'embauchage. Mes ministres ont fait bon accueil à ces propositions.

Conférence des vivres

"Avec votre approbation, le Canada est devenu membre de l'Organisation de l'alimentation et de l'Agriculture des Nations-Unies. La première réunion de la nouvelle organisation a eu lieu au mois d'octobre dans la ville de Québec.

Les provinces

"Le comité de coordination de la conférence fédérale-provinciale, qui comprend les premiers ministres de toutes les provinces, s'est réuni au cours du mois de novembre et a consacré plusieurs jours à un échange de vues franc et détaillé avec mon premier ministre et quelques-uns de mes autres ministres. Le comité de coordination a constitué un comité fédéral-provincial économique chargé d'étudier les facteurs économiques intéressant les propositions et les relations fédérales-provinciales et d'en faire rapport aux gouvernements participants. Le comité de coordination se réunira de nouveau au début de la nouvelle année. Mes ministres ont résolu de continuer à faire tous leurs efforts en vue de conclure un accord qui placera le gouvernement fédéral et les gouvernements de toutes les provinces dans une situation financière telle qu'ils pourront s'acquitter efficacement de leurs diverses obligations.

Le rapatriement

"Les membres des forces armées qui servent outre-mer reviennent au Canada aussi rapidement que les moyens de transport le permettent. Le licenciement des hommes et des femmes de ces forces marche de pair avec leur rapatriement.

Armée intérimaire

"En attendant une décision quant à l'importance des effectifs permanents de la défense, il a été pris des dispositions provisoires pour la continuation, dans les forces armées, du service volontaire des membres des trois armes qui remplissent les conditions requises.

Rétablissement

"Un comité spécial de la Chambre des Communes a étudié de très près les diverses lois et les arrêtés en conseil relatifs aux soins, à la réadaptation et au rétablissement des anciens combattants. Sur la recommandation du comité, une loi sur la réadaptation des anciens combattants a été adoptée et des modifications furent apportées à la loi sur les indemnités de service de guerre et à la loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Le gouvernement a l'intention de proposer que le comité soit constitué de nouveau à la prochaine session afin de compléter son examen des mesures qui seront codifiées en une charte des anciens combattants.

Reconstruction

"Des progrès constants ont été réalisés dans la conversion des industries de guerre à la production civile. On a pourvu à la fusion du ministère des munitions et approvisionnements et du ministère de la reconstruction. Le ministère des services nationaux de guerre a presque achevé son oeuvre.

Abolition des contrôles

"On procède à l'abolition des restrictions du temps de guerre aussi promptement que possible sans provoquer l'inflation ou d'autres bouleversements économiques.

Pouvoirs d'exception

Pour permettre le maintien provisoire des règles essentielles au bien-être du peuple, on a adopté une mesure permettant la propogation de certains pouvoirs d'exception pendant la période de transition de la guerre à la paix.

L'habitation

Afin d'accélérer la construction de logis à mesure que les matériaux et la main-d'oeuvre deviendront disponibles, des modifications ont été apportées à la loi nationale sur l'habitation. Des mesures ont été prises en vue d'établir une société centrale d'hypothèque et de logement. Des prêts particuliers sont pris afin d'assurer aux anciens combattants des logements à prix modique et de rendre disponibles des abris temporaires pendant qu'il y a rareté de logements permanents.

L'aviation

Des dispositions ont également été prises pour accroître le capital des lignes aériennes Air-Canada et permettre ainsi l'expansion de nos services aériens internationaux.

Conclusion

"Membres de la Chambre des Communes,

Je vous remercie des dispositions financières que vous avez prises pour tous les services essentiels, de même que pour les dépenses occasionnées par la guerre ou nécessitées par la reconstruction.

"La réponse sans précédent donnée au Neuvième Emprunt de la Victoire est une preuve encourageante de la détermination du peuple canadien d'affermir la victoire.

"L'allègement du fardeau des impôts de guerre a été l'un des événements marquants de la session.

"Honorables membres du Sénat,

"Membres de la Chambre des Communes,

"Mes ministres ont été heureux de l'approbation accordée à la proposition tendant à donner au Canada un drapeau national distinctif. A la prochaine session, ils proposeront que le comité spécial des deux Chambres soit reconstitué afin de terminer la tâche de choisir un motif approprié pour un drapeau canadien.

"Je suis heureux de dire que des progrès ont été réalisés dans l'aménagement et l'embellissement ordonnés de la capitale du Canada et de la région environnante pour en faire un monument national destiné à commémorer les services et les sacrifices des Canadiens au cours de la guerre qui vient de finir.

"En vous quittant à la fin de cette année mémorable, je prie la Providence de continuer à bénir notre pays et à guider les nations du monde dans leurs efforts en vue d'assurer une paix durable".

●●● Le Reich avait perdu 3,544,284 soldats...

(Suite de la première page)

juin 1944 (soit six jours avant l'invasion)—66,106 morts, 3,218 disparus. Ceci englobe diverses périodes dont celle du drôle d'hiver de 1939-40, de l'invasion du Danemark, de la Norvège, de la Hollande, de la Belgique, de l'effondrement de la France, du raid de Dieppe et d'autres opérations terrestres.

Sur le front ouest, du 1er juin au 1er décembre 1944—54,764 morts, 338,033 disparus. La bataille des Ardennes qui suivit immédiatement après, coûta aux Allemands 50,000 hommes.

Le Père Noël accueille les rapatriés

Les 229 militaires canadiens arrivés hier soir dans un train-hôpital du Canadien National, le dernier à être employé au cours de la guerre, qui vient de finir, ont chaleureusement accueilli le Père Noël, qui s'était porté à leur rencontre à leur arrivée à la gare du Canadien National à la Pointe St-Charles. On voit ici le Père Noël distribuant des cadeaux remis à la succursale Vimy de la Légion Canadienne par le comité des hôpitaux de Montréal. (Photo Canadien National)

Economie dans l'administration du pays recommandée au Sénat

OTTAWA, 18. (D.N.C.) — La dernière séance du Sénat, consacrée à une revue de la situation financière du pays, a été pour deux anciens ministres l'occasion de réclamer plus d'économies dans l'administration du pays et de protester contre l'habitude qu'a la Chambre des Communes de perdre un temps précieux au début de chaque session pour ensuite adopter à la hâte des lois importantes dans son désir d'en finir.

Les hon. C.-C. Ballantyne, de Montréal, ancien ministre conservateur, et T.-D. Crerar, de Winnipeg, ancien ministre libéral, se sont accordés sur ces deux points.

Le premier a recommandé que les députés adoptent la façon de procéder des Communes britanniques où l'on fixe une limite de temps aux débats. On éviterait ainsi de perdre de trois à quatre semaines à débattre le discours du Trône et de voter à la course des centaines de millions de dollars dans les dernières heures de la session.

Réclamant la suppression des contrôles, maintenant que la guerre est terminée, le sénateur Ballantyne dit qu'avec un budget de près de cinq milliards, il était temps de voir à ce que l'administration du pays coûte moins cher. Il est d'avis que le nombre des fonctionnaires pourrait être diminué de moitié sans inconvénient. Il trouve qu'il est temps, aussi, de démobiliser des milliers de jeunes filles des services armés, qui sont logées dans des palaces et dont les emplois qui restent utiles pourraient être occupés par d'anciens combattants qui étaient employés de bureau avant la guerre. Le sénateur Ballantyne voudrait aussi voir cesser la construction à Halifax de destroyers de la classe des "tribus", qui coûtent $6,000,000, l'unité, alors que les mêmes navires pourraient être construits pour $3,500,000, en Angleterre.

Il s'est aussi prononcé en faveur d'une immigration "sélective" qui nous apporterait de nouveaux métiers et de nouveaux capitaux.

L'hon. T. A. Crerar dit qu'il était entièrement d'accord avec les vues exprimées par son collègue de l'opposition. Il parla du manque de discipline qui règne aux Communes, où l'on perd du temps au début de la session pour ensuite adopter sans examen suffisant des lois importantes parce que les députés ont hâte de retourner chez eux. Il s'accorde également avec le sénateur Ballantyne pour réclamer la suppression des contrôles et recommander plus d'économies au gouvernement dans l'administration des affaires publiques. Il considère les problèmes des impôts et des finances publiques comme les plus importantes pour le peuple. Il espère qu'à la prochaine session, le gouvernement pratiquera des économies jusqu'à la limite du possible.

Après ces exposés, le Sénat donna son approbation aux derniers bills des crédits adoptés par les Communes avant la cérémonie de la prorogation.

A la jeune Chambre

M. Roy raconte son voyage d'Europe aux membres de la jeune Chambre

M. Lucien Roy, président du Sénat de la Jeunesse, est revenu de son voyage de six semaines en Europe avec une foule d'intéressantes impressions. Il s'est rendu là-bas à titre de représentant de nos groupements de jeunes à la conférence du Conseil mondial de la Jeunesse et a eu l'avantage de pouvoir visiter l'Angleterre, la France et la Belgique avant de se rembarquer pour le Canada, il y a environ deux semaines.

Le comité des loisirs de la Chambre de Commerce des Jeunes, présidé par M. Jean-Marc Goulet, a donné hier soir à M. Roy l'occasion de livrer quelques-unes de ses impressions, encore toutes fraîches, à une centaine de membres de cette Association, réunis dans la grande salle du Cercle Universitaire. Le maire Camillien Houde était présent et on voyait, parmi les invités d'honneur, MM. Maurice Rinfret, président de la jeune Chambre; Jules Trudeau, 1er v.-président; Pierre Laporte, secrétaire; Marcel Lafaille, trésorier; Yves Laurier, conseiller juridique; C.-E. Pelletier président du comité des Oeuvres sociales et autres.

Trop de politique

M. Roy a déclaré que "pour les 63 pays participant aux assises de la conférence du Conseil mondial de la Jeunesse, cette dernière était certainement assez représentative, mais que les tendances politiques dans les délégations ne paraissaient pas assez partagées. "Ce qui acheva de confirmer notre impression a-t-il ajouté, c'est le discours prononcé par un délégué hindou, discours qui fut le plus applaudi de tous et qui constituait l'un des meilleurs documents à rapporter pouvant décrire adéquatement l'ambiance de la conférence. Le représentant hindou disait entre autres choses que "la jeunesse soviétique était l'étoile dirigeante pour l'espoir de l'humanité".

"Quant à nous, souligne M. Roy, nous aurions souhaité que la conférence eût un caractère un peu moins politique et s'appliquât davantage aux problèmes de la jeunesse. A la fin de cette conférence, poursuit-il, on nous a proposé de créer une fédération mondiale de la jeunesse et c'est au cours de l'étude de la constitution que nous avons été le plus sur le qui-vive. Plusieurs de nos délégués ont nettement déclaré qu'une telle fédération était conditionnée à un seul facteur: "l'adhésion complète, totale de toutes les tendances, catholiques, protestantes, etc.

M. Roy déclare ici que "dans plusieurs discussions, catholiques et protestants se sont découverts unis contre certaines conceptions de la démocratie pour le moins bizarres qu'on voulait leur faire avaler. Canadiens français et Canadiens anglais ont éprouvé le besoin de resserrer leurs rangs et cette délégation bilingue a joué un rôle de liaison parmi les éléments pensant comme eux et qui s'ignoraient. "La Fédération mondiale de la Jeunesse démocratique est maintenant fondée et le Canada a ses trois représentants au conseil", termine-t-il dans cet ordre d'idées.

"Le but annoncé de la conférence, avait-il déclaré auparavant, allait être maintenant de contribuer à assurer la paix en semant la bonne entente parmi la jeunesse de divers pays. 63 pays étaient représentés et on comptait 10,000 congressistes. M. Roy tient à signaler le travail très précieux qui a été accompli par ses compagnons de voyage et collègues, MM. Pierre Juneau, Fernand Jolicoeur, Paul Gérin-Lajoie et les dirigeants jocistes qui les ont rejoints plus tard.

La vie en Europe

M. Roy apprend alors à son auditoire qu'en ce qui concerne les conditions de vie en Europe, le rétablissement est loin d'être achevé. La France manque littéralement de vivres et de vêtements et en Belgique, les prix sont plus élevés qu'en Angleterre et gênent encore l'économie du pays.

Selon le conférencier, c'est en France que l'on découvre davantage la misère de l'Europe. Dans les foyers, on fait un repas de viande par semaine et les desserts sont rares. On n'a pas vu certains fruits depuis six ans. L'inflation provoque des hausses de prix fantastiques et le marché noir est florissant. Le téléphone fonctionne très peu, on ne prend le taxi que sur l'autorisation d'un sergent de ville et, le soir, à 8h., l'électricité est coupée pour la soirée.

M. Roy ajoute qu'on ne s'encourage pas beaucoup en France et que la politique contribue bien peu à relever le moral de la population. Les Français ont été entraînés, pendant la guerre, à ne pas travailler et à tout saboter; c'est avec un autre esprit qu'il faut s'attaquer à la reconstruction".

M. Roy est revenu enfin avec l'impression que la France qui pense n'est pas communiste". Malgré sa force au parlement, dit-il, le parti communiste n'a pas en France l'appui qu'on lui prête à l'étranger. Les communistes furent les plus persécutés par les Allemands et bien souvent quand on exécutait un otage, on choisissait un communiste.

Toujours selon M. Roy, le seul appui que ce parti puisse avoir, il l'obtient en soulevant les passions populaires, se basant sur le fait que l'ouvrier a faim et qu'il ne sait plus ou trouver le remède à ses maux.

Nommé professeur à l'Ecole des arts graphiques

On annonce la nomination de M. Gérard Perrault comme professeur de dessin publicitaire et mise en page, à l'Ecole des Arts graphiques de Montréal, dirigée par M. Louis-Philippe Beaudoin. M. Perrault, après avoir terminé un cours scientifique au Mont-St-Louis, poursuivit ses études à l'université McGill. Il choisit la publicité comme carrière et entra à l'emploi de la maison A. McKim Ltd où il travailla pendant quatre ans et demie.

Dans le but de se perfectionner, il fit alors un stage d'un an à New-York dans une agence de publicité avantageusement connue et s'inscrivit à la "Art Students' League" pour les cours du soir. Il suivit aussi les cours par correspondance de l'Ecole Meyer-Both de Chicago.

De retour à Montréal, il établit son studio à l'édifice Keefer où il exécuta nombre de tracts, dessins dépliants, panneaux réclames, mises en page pour les maisons d'affaires les plus importantes de la ville. Il devint alors élève de M. Beaudoin, en reliure, et il poursuivit l'étude de cet art du livre à Paris et en Angleterre en 1930. A Paris, il fréquenta l'Académie Julian.

Il fit un second voyage en Europe en 1934 et 1935. Pendant ces deux années, il fut dessinateur pour le "National Ltr. de Press" et il revint de nouveau s'établir à son

M. G. Perreault
(Photo Blank & Stoller.)

compte au pays jusqu'en 1941, moment où il s'enrôla dans le corps d'aviation royal canadien, en service actif.

Dans l'aviation, il suivit d'abord un cours d'officier, ensuite, un cours de navigation aérienne et devint instructeur de vol en chambre. Après deux ans de ce travail, il se voyait confié le poste d'officier commandant d'une escadrille universitaire de l'air à Montréal et successivement de deux autres: à l'université Laval de Québec et à Sherbrooke. M. Perrault se rendit à Trenton (reconnu comme étant le Kingston de l'aviation), où il suivit avec succès un cours d'administration avancée et ensuite à Rockliffe pour y suivre un cours de psychologie pour l'orientation professionnelle. Diplômé de ces différentes écoles, il s'embarqua pour l'Angleterre et à son arrivée outre-mer, il fut affecté à l'escadrille "Alouettes", avec laquelle il demeura un an. Il revint à Montréal au mois d'août dernier et fut licencié en octobre après cinq ans de service actif. A la dernière assemblée de la section 39 (Westmount de la Légion canadienne, M. Perrault fut élu secrétaire par acclamation.

Nous avons lieu de croire que les connaissances de M. Perreault seront un acquit pour les vétérans et élèves réguliers de l'Ecole des Arts graphiques. M. Louis-Philippe Beaudoin continue de s'entourer d'hommes d'expérience qui ont le souci de la perfection et qui contribuent à faire de cette Ecole qui est son oeuvre et qu'il dirige si bien, l'une des plus importantes en Amérique du Nord.

La joie du retour efface tout

Le fait de revenir sur des béquilles importe peu à ces trois combattants qui ont fait la guerre en Belgique, en Italie et en Allemagne; c'est le retour qui compte. Ce sont, de gauche à droite: le soldat Guy Vanasse, de Joliette, dont la jambe fut mutilée par un éclat d'obus, en Belgique, en septembre dernier; le soldat Roger Ratté, 2337, ouest, rue St-Jacques, dont la jambe gauche a dû être amputée à cause des blessures subies en Italie, en novembre dernier; le soldat Johnny Arbour, 3964, avenue Ross, Verdun, qui eut les deux jambes brisées quand son jeep capota en Allemagne, en septembre dernier. Vanasse servait avec le Corps de service, Ratté avec le Royal 22e et Arbour avec le Régiment de la Chaudière. Ils sont arrivés au pays lundi soir, après avoir fait la traversée sur un navire-hôpital canadien, Lady-Nelson. (Photo de l'armée)

Un "bill de Verdun" présenté au cours de la prochaine session

Un "bill de Verdun" sera présenté au cours de la prochaine session provinciale, a-t-on appris officiellement, hier soir, durant une séance du conseil de cette municipalité présidée par S. H. le maire, W. Edward Wilson. Siégeant en comité général, les échevins ont déjà commencé à étudier des amendements qu'ils désirent voir apporter à la charte de cette ville. On peut prévoir qu'ils formuleront différentes suggestions lors de la prochaine assemblée du comité en question.

M. Gérard Cool, échevin, a été par ailleurs nommé maire suppléant de cette municipalité pour les mois de janvier, février et mars prochains.

En plus de voter $200 en faveur de la Young Men's Christian Association comme contribution de la cité aux dépenses d'entretien de sa patinoire, les échevins présents, notamment MM. P. Quinn, D. Hébert, H.-L. Poirier, J.-A. Soulière, G. Cool, A. Gauthier, G.-T. Brown, et T. A. B. Wilcox, ont voté les dons suivants: $200 à la Ligue antituberculose de Montréal; $50 à l'Ecole des enfants infirmes; $75 au Monastère Provincial du Bon Pasteur; $50 aux RR. SS. de la Miséricorde; $50 à Radio-Police de Montréal; $40 au Comité des dames de la Croix-Rouge de Verdun; ainsi que $333.33 à la Child Welfare Association de Montréal, représentant la proportion du don annuel de $1,000 pour l'exploitation de la Clinique des bébés durant les quatre derniers mois.

Mis au courant que la cité de Montréal demande $2,176.45 pour deux lisières de terrains que la ville de Verdun désire acheter pour procéder à l'ouverture du boul. Champlain, le conseil a décidé qu'un comité spécial, composé de MM. Wilson, le maire, J.-R. French, le gérant général, et H. Hadley,

(Suite page cinq)

M. Lamoureux, dénoncé par un groupe C.C.F.

Le club C.C.F. du comté de Ste-Anne, par l'entremise de M. Bill Morrow, son trésorier, nous fait parvenir une lettre dans laquelle il condamne la déclaration faite le 7 décembre dernier par M. R.-J. Lamoureux, président du Conseil du Travail de Montréal, dénonçant la grève des ouvriers du textile.

L'exécutif du club C.C.F. de Ste-Anne, se composant de M. Thomas Murphy, président, M. George Senior, vice-président; Mme M. Jackson trésorière, M. Bill Morrow, trésorier, et Mme F. Galone, secrétaire - archiviste, condamne dans les termes suivants l'attitude de M. Lamoureux:

"Dans une déclaration qu'il remettait à la presse de Montréal, le 7 décembre dernier, M. R.-J. Lamoureux, président du Conseil du Travail de Montréal, dénonçait la grève des ouvriers du textile qu'il qualifiait d'illégale et il s'attaquait également aux organisateurs de l'Union des Ouvriers Unis du Textile, allant jusqu'à réclamer contre eux l'intervention du gouvernement de la province de Québec.

Comme on le sait, M Lamoureux était jusqu'à la dernière convention provinciale du C.C.F. le président de notre parti et il demeure aujourd'hui l'un des membres les plus en vue dans la province de Québec, de sorte que sa déclaration (en quelque nom qu'il l'ait faite) incrimine le C.C.F. Pour cette raison, nous avons décidé de nous prononcer et de condamner sans restriction l'attitude de M. Lamoureux.

Quand un chef ouvrier et un homme qui se proclame un socialiste en est rendu à réclamer l'intervention de l'Etat capitaliste contre une union ouvrière; quand

(Suite page cinq)

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

service rapide

SERVICE JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

HA.7251

CHARLES DUQUETTE, Propriétaire

CINQ MOYENS RAPIDES DE SOULAGER UN RHUME

Grove vous les donne tous les cinq

Un traitement qui donne cinq avantages simultanés! Une préparation qui agit *dans l'organisme* et *promptement* pour soulager les maux de tête, les douleurs, la fièvre, la congestion nasale et pour régulariser le système. Tel est le cas avec les Grove's Cold Tablets. Combattez votre rhume avec Grove.

Vérifiez la signature sur la petite boîte blanche

GROVE'S COLD TABLETS

Gardez-vous en forme pour l'avenir

Attirer le gardien hors de son but par une feinte est une tactique souvent employée par les joueurs d'avant habiles. On voit ici ce qui arrive lorsque la feinte réussit.

L'habileté dans le maniement du bâton est de suprême importance au hockey. On voit ici comment il faut incliner légèrement la lame pour une passe latérale.

Les joueurs d'avant qui veulent améliorer leur technique au hockey devraient s'inspirer du jeu de Maurice Richard, l'étoile des "Canadiens". Bien que gaucher, il joue sur l'aile droite. Ceci est peut-être un peu difficile, mais offre tout de même certains avantages, en même temps que des inconvénients. Il a une plus grande surface de filet vers laquelle il peut lancer, tandis qu'en attaquant de l'aile droite il se trouve dans la position naturelle pour tourner, un autre avantage appréciable. Richard essaye généralement ses passes alors qu'il est en plein mouvement. Il lui est ainsi plus facile de traverser la défense de l'adversaire. Que vous soyez joueur ou seulement spectateur, vous appréciez beaucoup mieux un jeu lorsque vous en connaissez toutes les règles telles que décrites dans les manuels. Et surtout, ne manquez pas de vous garder en forme et de surveiller votre santé en dormant suffisamment, en respirant de l'air pur et en soignant votre régime alimentaire.

A L'APPUI DU PROGRAMME NATIONAL DE CULTURE PHYSIQUE

POUR MOI, DES TIMBRES D'EPARGNE DE GUERRE

LA BRASSERIE MOLSON LIMITÉE

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée au numéro 23 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL
Par la poste
Canada (sauf Montréal et banlieue) ..... $ 6
Etats-Unis et Empire Britannique ..... $ 8
Union Postale $12
Livraison à domicile
Montréal et banlieue ..... $ 6
Tous les abonnements sont payables d'avance

Rédacteur en chef : Edmond Turcotte

MERCREDI 19 DECEMBRE 1945

Ottawa pense comme Washington

Le Canada s'est empressé d'accepter l'invitation des Etats-Unis de participer à une table ronde qui réunira le printemps prochain les représentants de 15 pays pour étudier le problème de la réduction des tarifs douaniers et de la stimulation du commerce international. C'est M. Mackenzie King qui a fait connaitre aux Communes lundi l'acceptation du Canada.

La table ronde du printemps, qui réunira les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, la France, l'U.R.S.S., la Chine, le Brésil, l'Australie, Cuba, la Nouvelle-Zélande, la Belgique, les Pays-Bas, la Tchécoslovaquie, l'Afrique du Sud et l'Inde, servira de prélude à la conférence générale de toutes les Nations Unies qui se tiendra sur le même sujet immédiatemnt après, soit fin du printemps ou début de l'été 1946.

Aucun pays ne doit souhaiter plus vivement que le Canada (M. King l'a souligné aux Communes) le succès des efforts qui seront tentés ces mois prochains pour restaurer le commerce international sur les bases de la plus grande liberté possible. Le Canada appuiera donc fortement à l'assemblée des Nations Unies, fixée au 14 janvier, le projet de convoquer une conférence générale de l'O.N.U. sur le commerce mondial.

Il est à retenir que c'est les Etats-Unis qui prennent la tête du mouvement pour la liberté du commerce international dans le monde de l'après-guerre. Et il est significatif que le Canada s'empresse d'emboiter le pas. De la part des Etats-Unis, c'est un retournement complet; c'est le signe certain que les Américains se disposent à renoncer à la politique de haut protectionnisme qu'ils ont pratiquée durant une bonne moitié du XIXe siècle et la moitié du XXe, et qui est connue chez nos voisins sous le nom d'*American policy*.

Washington vient d'effacer pour $25,000,000,000 de prêt-bail à la Gde-Bretagne et il consent de surcroit un crédit de $4,400,000,000, mais il prend par la même occasion les premières dispositions nécessaires à la restauration du commerce mondial sur les préceptes les plus éprouvés du libéralisme, c'est-à-dire sur un maximum d'échanges entre le plus grand nombre possible de pays. Quoi d'étonnant que cela fasse l'affaire du Canada, pays exportateur par excellence?

En Grande-Bretagne, on accueille l'initiative américaine d'un air plutôt sombre, pour ne pas dire revêche dans le cas des tories. C'est que la Grande-Bretagne, n'étant plus le banquier du monde (au contraire elle est devenue pays débiteur), ne conçoit plus du tout le commerce international comme aux temps heureux de l'ère victorienne où le libre-échangisme à l'état pur faisait sa prospérité et sa richesse.

Aujourd'hui, ce sont les Américains qui, devenus les banquiers du monde en même temps que grande puissance industrielle poussée à l'exportation, reprennent les concepts de l'Angleterre du XIXe siècle, tandis que celle-ci regimbe devant la "liberté" qui lui est imposée du dehors par l'*almighty dollar*, successeur de l'*almighty pound*.

Les siècles se suivent et la roue tourne, tourne, tourne...

L'amertume des tories anglais vient de ce que la suprématie d'hier leur échappe aujourd'hui et qu'ils le savent. Quant aux travaillistes, qui se sont vu forcés de rapporter à contre-coeur l'accord de Washington au sujet des $4,400,000,000, leur froideur a des causes diamétralement opposées à celle des tories. Leur socialisme, qui envisage la nationalisation de plusieurs industries-clés, s'inquiète de la nouvelle poussée capitaliste de *free enterprise* dont la politique financière et commerciale de Washington est l'augure.

Les socialistes ont raison, à leur point de vue, de s'inquiéter. Mais les tories anglais ont bien tort de bouder l'Amérique. S'ils étaient moins aveuglément égoïstes, ils s'avoueraient que seule la politique annoncée par Washington est capable, dans le monde d'aujourd'hui, de sauvegarder la liberté d'entreprise.

Il parait, en tout cas, que le Canada, grand pays d'exportation, troisième ou quatrième puissance commerçante du monde, professe identité d'intérêt avec quiconque veut libérer le commerce mondial. Mais cela n'empêchera pas les nationalistes laurentiens de répéter, contre toute évidence, qu'Ottawa prend toutes ses consignes à Londres.

Pour une aile à Saint-Luc

En sa qualité de président du conseil d'administration à l'hôpital Saint-Luc, l'hon. sénateur Athanase David exprimait lundi, lors de l'inauguration d'une nouvelle maison pour gardes-malades, le voeu de voir s'élever une autre aile qui ajouterait à la capacité de la populaire institution de la rue Saint-Denis.

Tous les hôpitaux montréalais ont besoin de nouveaux lits et de plus de logement. Qu'on se rappelle à quelles nécessités répondait en 1941-1942 la construction du pavillon Le Royer de La Dauversière à l'Hôtel-Dieu en portant d'un seul coup le nombre de lits de 387 à 600.

Situé comme l'Hôtel-Dieu au coeur de la ville, d'un accès facile, l'hôpital Saint-Luc a considérablement et rapidement grandi depuis sa fondation en somme récente si on la compare à celle de l'Hôtel-Dieu. Le va-et-vient des malades y augmente d'année en année et y fait sentir l'exiguïté des lieux.

L'hon. M. David a organisé, lundi, la visite de son institution par les représentants les plus autorisés et les plus susceptibles de contribuer à réaliser ses louables projets d'agrandissement. Portant la parole en présence de ses hôtes, qui étaient le maire et l'archevêque de Montréal, le chef de l'Opposition provinciale et le secrétaire de la Province, M. David a dit notamment: "J'espère qu'après cette visite, le représentant du gouvernement provincial s'apercevra que la construction d'une nouvelle aile à l'hôpital est nécessaire."

Ce ne sont pas là des travaux habituellement bon marché pour un gouvernement, mais ils constituent un genre de dépenses de capital qui attirent moins de reproches que certaines fantaisies énormes. On déplore, on doit déplorer des "éléphants blancs" comme les aménagements laissés en chantier de l'île Sainte-Hélène. Combien plus fructueux et profitables à toute la population eussent été l'édification de nouvelles ailes aux hôpitaux les plus encombrés de cette ville.

Noëls et "Christmas Carols"

On lit chez notre confrère anglais du matin, la *Gazette*, un écho fort intéressant. A la réunion mensuelle de la Mount Royal Home and School Association convoquée à la high-school de Mont-Royal, les élèves, depuis le 4e grade jusqu'au 11e, ont exécuté un programme de chants et de dialogues français, de vieux noëls, des airs de notre folklore, et ainsi de suite.

Voilà qui est d'un excellent esprit canadien. A sa fondation, la fort jolie petite ville de Mont-Royal, née d'hier, était souvent désignée sous le nom de Model City ou de Ville Modèle. Elle tient décidément à nous rappeler son nom d'origine en s'offrant comme modèle de compréhension. Qui est-ce qui l'imitera chez nous?

Cela nous rappelle que, depuis quelques années, on entend à Radio-Canada, à l'approche de Noël, venant de Winnipeg, des noëls et des chants français. Ce sont les élèves de l'école Selkirk (ils sont naturellement de langue anglaise) qui nous procurent, à nous de l'Est, cette joie émouvante d'entendre nos vieux airs sur des bouches enfantines parlant habituellement l'anglais. Quelle école française de Montréal fera entendre cette année, sur le réseau national anglais de Radio-Canada, les *Christmas Carols* de la *merry England?*

Tout cela peut paraitre de bien petites choses. Mais la vie d'une grande nation est faite d'une infinité de petites choses.

Autour et alentour

Beaucoup de boulot pour huit hommes

Le polygraphe américain Walter B. Pitkin (ce'ui-là même qui, il y a pas mal d'années avait comparé les Canadiens français à des rats ou à des Chinois, on ne sait plus au juste), vient d'écrire un autre gros bouquin intitulé *Population Roads to Peace and War*. Il est des écrivains intarissables qui ont des vues sur tout et qui se figurent que le monde subirait une perte irréparable s'ils ne se hâtaient de les livrer à l'imprimerie. Toujours est-il que le Pitkin, de fol'chonne mémoire, écrit pour son livre *Population Roads to Peace and War* une note inframarginale se lisant comme suit: "Au moment où les auteurs de ce livre corrigeaient leurs épreuves en galée, en mars 1945, le général de Gaulle désignait une commission de huit hommes chargés d'ajouter 12,000,000 de bébés à la population de la France d'ici dix ans." Voilà décidément huit hommes qui n'auront pas le temps de s'ennuyer.

* * *

Jean-François Pouliot

Me Jean-François Pouliot, C.R., a été élu pour la première fois dans Témiscouata lors d'une élection complémentaire le 1er décembre 1924 par une majorité de 3,215 voix. Successivement réélu aux Communes par la suite, M. Pouliot vient d'entrer dans la 22e année de sa très intéressante carrière parlementaire.

Bon orateur, habile procédurier, volontiers ferrailleur, homme de franc parler, il n'est pas une session fédérale où son nom n'ait pas été mis en belle évidence. Sa réputation n'a fait que s'accroître avec les années, et à sa compétence reconnue en droit fabricien, le député de Témiscouata peut ajouter celle qu'il a acquise en procédure parlementaire. Les jeunes députés achalandent aujourd'hui les cours de parlementarisme qu'il donne à l'occasion dans les heures creuses de la session.

Des collègues de M. Pouliot, plusieurs de ses distingués concitoyens et nombre d'électeurs du Témiscouata lui ont rendu hommage en fin de semaine dans sa ville natale de Rivière-du-Loup. On a compris une fois de plus, à l'atmosphère cordiale de cette fête, combien M. Pouliot avait eu raison de dire l'autre jour en Chambre qu'avec les libéraux, tout de même, on peut s'entendre". Le distingué mandataire ajoutait: "Ce sont des gens capables de comprendre. Ils sont aussi, et de cela j'ai la conviction profonde, le seul parti qui soit capable d'apporter au Canada les réformes qu'il faut y apporter."

Fils et petit fils de parlementaires, M. Pouliot, en dépit de ses 21 années dans la carrière de député, est un homme qui est resté jeune, extrêmement alerte et pour lequel le qualificatif d'"enfant terrible" qu'il s'est mérité n'est guère passé d'usage. Ce sont là des avantages agréables dans ces temps où le conformisme fait d'alarmants progrès. Ces avantages concourent chez M. Pouliot, qui sait parfaitement les allier à un civisme de bon aloi, à constituer une personnalité d'un prestige enviable.

* * *

M. Harry Bernard et son mérite

Un agréable pince-sans-rire, auteur d'une nouvelle chronique dans l'organe officiel de l'Union Nationale, *Le Temps*, de Québec, commentait deux ou trois articles de journaux hebdomadaires sur l'élection de la Beauce, dont un article signé par M. Harry Bernard, écrit joyeusement:

Il ressort de ces textes que l'élection de la Beauce a suscité des vocations littéraires et journalistiques dans les coulisses de village.

M. Harry Bernard, qui, il y a une vingtaine d'années, entreprenait une décoiffante série de romans à roms franquistes comme *Juana, mon aimée* et *Dolorès* ou à forte odeur de terroir, fictions aussi frénétiques que les romans à gros ragoût de pattes de l'hon. M. Laurent Barré, vient donc de se refaire une virginité littéraire avec le scotch et les plastres de l'U.N. dans la Beauce.

Ainsi donc, l'homme qui se vantait d'avoir résolument tenu tête à feu Olivar Asselin sur les nécessaires leçons de français que lui donnait l'ancien directeur du *Canada* se console bien facilement aujourd'hui de ses déboires dans la carrière des lettres.

Le pince-sans-rire du *Temps* écrit aussi au sujet du rôle des journalistes qui ont débuté dans les hebdomadaires: "Ça été le cas d'Israël Tarte, l'homme le plus intelligent et le plus canaille du journalisme canadien-français, avant que de passer à *La Presse*," Henry Bernard continue de nos jours cette tradition".

Eh! laquelle? Tradition d'intelligence et de canaillerie? Le collaborateur du *Temps* se fait peut être délibérément obscur sur ce point. Mais en voilà assez pour démontrer dans quelle estime l'organe officiel de l'U.N. tient M. Bernard qui a pourtant mis toutes les ressources de son talent au service de M. Duplessis.

WASHINGTON CARROUSEL

The Washington Merry-go-Round

par **Drew Pearson**

Quatre heures de vifs débats ont précédé le choix des Etats-Unis comme capitale des Nations-Unies. — Il reste à choisir la ville qui devra recevoir les quartiers généraux de l'Organisme international.

WASHINGTON. — Ce chroniqueur possède maintenant une copie du rapport des premiers débats secrets de la Commission préparatoire des Nations-Unies sur la location du siège permanent de l'Organisme des Nations-Unies.

Le document démontre que des millions d'individus de par le monde attendent des Etats-Unis la direction qui permettra le maintien de la paix.

Les séances débutèrent à Church House, attenante à l'Abbaye historique de Westminster. L'impassible ambassadeur soviétique Andrei Gromyko occupait le siège du président. Le Dr Chi-tsai Hoo, délégué chinois, ouvrit le débat par une violente sortie contre l'établissement du siège de l'Organisme à Genève.

"Nous croyons que le souvenir de ce lieu où toutes les tentatives de sauvegarder la paix se sont terminées par un échec influencera toute l'atmosphère de l'organisation", a déclaré le Dr Hoo.

"L'esprit de Genève", a-t-il soutenu, "est devenu presque identique à l'esprit de Munich".

M. Massigli, René, délégué français, s'opposa vigoureusement au délégué chinois, et affirma que l'établissement du siège permanent des Nations-Unies en Europe inspirerait les Nations à sauvegarder la paix. Massigli suggéra aussi le choix de l'Autriche ou du Danemark.

A ce point, M. Evatt, ministre des Affaires étrangères de l'Australie, bondit.

"Nous sommes ici", a affirmé M. Evatt, "pour déterminer quel pays serait le plus qualifié pour recevoir l'Organisme des Nations-Unies en permanence. L'Australie est en faveur de San Francisco. Je crois qu'il est évident que les peuples de l'univers désirent une reprise efficace des relations internationales. Nous considérons que nous pouvons mieux atteindre ce but en choisissant un nouveau siège.

"San Francisco est une ville où règne une atmosphère de véritable liberté", poursuivit-il. "La liberté de parole et d'expression est assurée dans le pays auquel appartient San Francisco, et cette liberté est assurée par les tribunaux; nulle part dans le monde pouvons-nous trouver une telle sécurité. C'est une ville de progrès. Elle envisage l'avenir avec courage et confiance. En créant la Charte, à la conférence de San Francisco, nous avons tous reconnu avec admiration la dette que nous devions à la ville de San Francisco et à son peuple. En fait, la Charte a été élaborée et rédigée dans l'esprit de San Francisco — l'esprit de la liberté et de la tolérance."

Mais Philip Noel Baker, le délégué de la Grande-Bretagne, exprima son dissentiment. Il déclara que la Grande-Bretagne n'avait aucune objection au choix de Genève — théâtre des échecs passés.

"Parce que nous avons échoué à un endroit", soumit-il, "devons-nous nous abstenir d'y retourner? Cela, à mon avis, équivaudrait pour nous à renoncer au Hall de Westminster parce que le gouvernement britannique crut, à un moment donné, et dans l'intérêt des droits parlementaires, devoir décapiter le roi Charles Ier. Mais nous sommes retournés à Westminster en 1660 et nous avons donné naissance à un Parlement beaucoup plus fort que celui que nous possédions avant la décapitation de Charles Ier."

Noel Baker souligna de plus qu'il n'y avait pas une seule capitale des Nations-Unies qui se trouvat à moins de 2,000 milles de San Francisco tandis que 28 capitales internationales étaient à moins de 2,000 milles du centre de l'Europe.

L'ambassadeur Van Royen, représentant la Hollande, appuya les délégués britannique et français, mais il n'eut pas la chance d'aller bien loin.

L'ambassadeur soviétique Gromyko, quoique président, repoussa l'idée de placer le quartier général de l'Organisme en Europe. Les remarques de Gromyko firent une profonde impression.

"Comme représentant de l'Union soviétique", dit-il, "je désire affirmer que le gouvernement soviétique est définitivement opposée au choix de Genève comme siège éventuel permanent de l'Organisme des Nations-Unies. Le gouvernement soviétique considère que les Etats-Unis constituent l'endroit tout désigné pour recevoir le quartier général de l'Organisme international. Les Etats-Unis sont admirablement bien situés entre l'Europe et l'Asie. L'ancien monde a servi de siège à la Société des Nations. C'est maintenant le tour au Nouveau Monde.

"Je m'abstiendrai de parler du passé de Genève", poursuivit Gromyko. "Il est bien connu de chacun. Je suis d'accord avec mes collègues de Chine et de l'Australie sur ce point. Je n'ajouterai rien à ce qui a été dit sur Genève. C'est tout ce que j'ai à dire pour le moment."

Le Dr Rybar, de Yougoslavie, prit ensuite la parole. "Je ne crois pas que le passé nous ait démontré que le fait d'avoir fixé en Europe le siège de la Société des Nations ait contribué à rapprocher les peuples", dit-il. "La discorde a toujours régné entre les peuples de l'Europe et je ne crois pas que l'esprit de Genève ait contribué à l'éliminer."

Rybar fut interrompu par Noel Baker, qui reprit son argument géographique voulant que plusieurs capitales mondiales fussent plus près du centre de l'Europe que de l'Amérique.

Mais le délégué yougoslave revint à la charge: "J'aimerais souligner les avantages suivants que nous pourrions retirer de l'établissement du quartier général de l'Organisme aux Etats-Unis", affirma-t-il.

"L'Amérique fut plus ou moins peuplée et colonisée par les Européens. Ces individus, je dirais, ont fui l'Europe, plusieurs pour des raisons économiques ou politiques, pour établir dans le Nouveau-Monde un nouveau foyer et créer un nouvel esprit. Ce nouvel esprit s'est tellement développé (et je parle par expérience), que nous avons aujourd'hui, en Amérique, une démocratie et une liberté qu'il serait vain de chercher ailleurs dans le monde.

"Alors que j'étais à Washington, je me souviens d'un discours du président Roosevelt dans lequel il disait: "L'Amérique doit être l'arsenal de la démocratie." J'espère que cette idée ne vaudra pas que pour la guerre, mais qu'elle servira également à la paix. C'est pourquoi je crois que cet "arsenal de la démocratie", qui a donné naissance aux Nations-Unies, travaillera tout aussi bien pour la paix."

L'ancien secrétaire d'Etat Edward Stettinius, représentant les Etats-Unis, qui était demeuré silencieux jusqu'alors, annonça à ce moment qu'il se sentait un peu dans la même position qu'un type dont la candidature serait proposée à un poste et qui demanderait d'assister à la séance du comité chargé d'étudier son cas.

"Je désire expliquer clairement la position des Etats-Unis", déclara Stettinius. "Nous ne recherchons pas à obtenir le siège des Nations-Unies à l'intérieur des Etats-Unis.

"Si c'est le désir de la majorité des Nations-Unies de s'établir aux Etats-Unis d'une façon permanente, le gouvernement américain est prêt à recevoir chez lui les Nations-Unies.

"Le dernier point sur lequel je désire appuyer, M. le président, est celui-ci: Plusieurs délégués se sont prononcés pour ou contre San Francisco. Nous ne devons pas oublier que plusieurs villes des Etats-Unis peuvent recevoir les quartiers généraux de l'Organisme."

Le délégué mexicain, le Dr Luis Padillo Nervo, succéda à M. Stettinius.

"Mon gouvernement", de dire M. Padillo, "estime que l'Organisme des Nations-Unies doit tirer avantage d'un début favorable dans une atmosphère de foi et d'optimisme, de liberté et de progrès. Et nous sommes persuadés qu'au moment présent, il est possible de trouver sur le continent américain toutes ces conditions.

"On a soumis à la considération de l'Assemblée le coût d'un si long voyage. Cet argument peut être envisagé sous deux angles: d'abord, un endroit près de quelques pays sera nécessairement éloigné des déplacements, peu importe la distance à franchir, seront infimes si on les compare au coût de la construction d'une forteresse volante, d'un cuirassé ou d'une bombe atomique. Je suis convaincu que les pays qui ont pu dépenser des sommes formidables pour la guerre peuvent consacrer des sommes beaucoup moindres à la paix."

Le Dr Kerno, de la Tchécoslovaquie, appuya le choix des Etats-Unis, mais insista pour que le siège soit établi dans une ville de la côte est. Le délégué du Brésil, Freitas-Valle, affirma également que si son pays avait à choisir entre Genève et San Francisco, il opterait pour San Francisco, mais il ajouta:

"San Francisco est très éloigné de tous les autres pays. Il serait peut-être préférable de songer à Philadelphie. Nous favorisons certes l'établissement du quartier général de l'Organisme aux Etats-Unis, mais préférablement sur la côte est."

Après quatre heures de délibérations, Gromyko demanda le vote. Le résultat fut le suivant: 9 à 3 en faveur de l'établissement du siège permanent des Nations-Unies aux Etats-Unis. L'Australie, le Brésil, le Chili, la Chine, la Tchécoslovaquie, l'Iran, le Mexique, la Russie et la Yougoslavie votèrent en faveur des Etats-Unis. La France, la Hollande et la Grande-Bretagne votèrent contre. Le Canada et les Etats-Unis s'abstinrent de voter.

Le choix de la ville américaine qui sera appelée à accueillir l'Organisme des Nations-Unies a été laissé à la discrétion des 50 nations qui siègeront à Londres.

(Copyright 1945, by the Bell Syndicate Inc.)

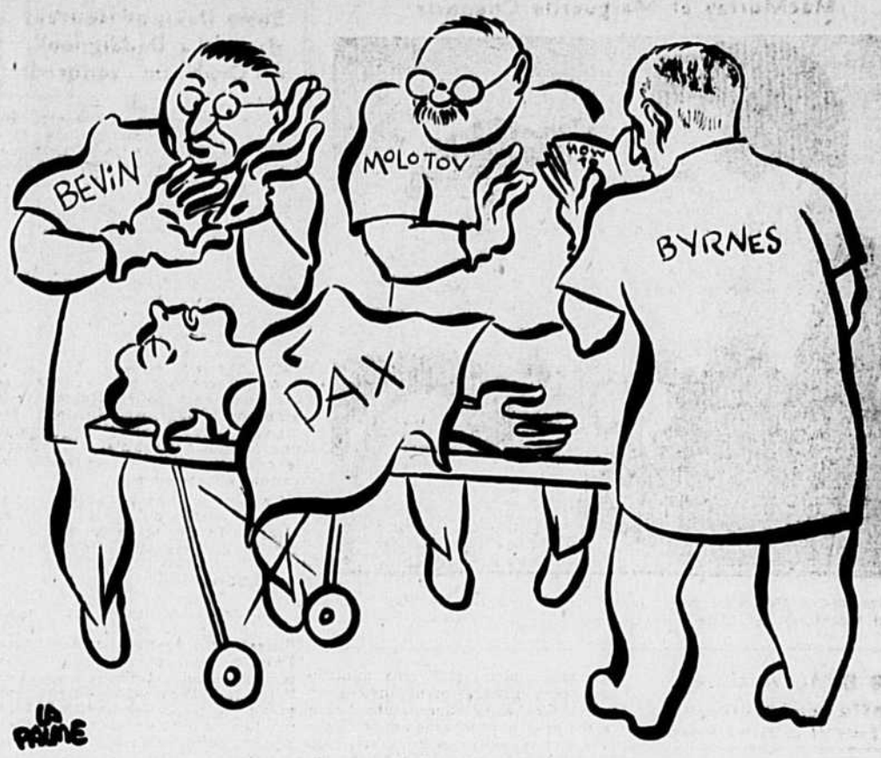

Aimons Villon... d'où qu'il vienne

Je viens de recevoir un véritable volume de propagande en faveur des Lettres françaises. C'est un journal de vingt pages et de grand format, tel que nous ne sommes plus habitués, hélas! à en feuilleter ici. Et, en effet, il provient du Canada. Il est tout entier consacré à l'activité des éditions franco-canadiennes depuis cinq ans. On trouve là, avec leurs réalisations passées, leur programme futur. Et cela constitue, au total, le plus bel hommage que l'on puisse rendre à la culture française.

Je n'ignore pas, pourtant, que la question de ces éditions étrangères — car la Suisse et les Etats-Unis donnent aussi à nos ouvrages la même marque d'attachement — a éveillé chez nous quelque inquiétude, Georges Duhamel, en vigilant berger de nos Lettres, l'a exprimé ici même et a paru souhaiter que des mesures protectrices sauvegardent la fabrication nationale du livre. Je me demande si son voyage actuel au Canada, ses contacts avec une population qui, depuis près de deux siècles, veut lire, écrire et penser en français, n'ont pas modifié son opinion. Il a dû voir combien cette initiative, même liée à des fins commerciales, contribue à maintenir ou à propager la connaissance de notre langue et se confond finalement avec la cause de l'Alliance française qu'il préside.

Pour ma part, je juge que l'on nous a rendu là un service inespéré. Comment! Pendant cinq ans l'exportation du livre français a été arrêtée net. Aujourd'hui encore, faute de papier et de moyens de transport, elle est à peu près nulle. Or, dans ce domaine, le seul peut-être, notre prestige n'a subi aucune diminution. Au contraire: on a continué à nous lire, à solliciter nos écrivains. Et nous verrions d'un oeil jaloux ceux qui se sont faits nos agents, qui nous ont conquis, non sans risques, un public plus étendu! Que signifierait alors notre désir de répandre par le monde l'esprit et l'art de la France? A quoi bon ces instituts, ces attachés culturels et ses organismes de propagande si, par un veto égoïste, on est incapable de fournir le produit qu'ils ont mission de vanter?

Il est clair que, pendant un certain nombre d'années encore, nos éditeurs seront à peine en mesure de satisfaire aux demandes de la clientèle intérieure. On sait, en effet, que le tirage d'un livre, en France, à l'heure actuelle, ne peut guère dépasser dix mille exemplaires. Chiffre dérisoire dans bien des cas. De plus, la circulation difficile et toutes sortes de problèmes économiques ou financiers s'opposeront vraisemblablement à l'entrée massive de nos ouvrages dans certains pays, qu'il s'agisse de grammaires ou de romans. Il est donc évident que si les éditeurs qui détiennent la propriété de ces ouvrages ne concluent pas des arrangements en vue de réimpressions ou de cessions provisoires, notre littérature et même l'influence de la langue française risquent de perdre un terrain considérable.

On me répliquera que l'on risque, en revanche, de ruiner l'édition française. D'abord, qu'il soit entendu, n'est-ce pas, que le profit de l'éditeur doit passer après l'intérêt de la culture française. Mais je crois très bête, même du point de vue commercial, que l'on refuse de céder temporairement à quelqu'un qui peut l'exploiter un fonds que l'on ne peut exploiter soi-même. C'est le raisonnement du paysan borné qui, plutôt que de s'associer à un concurrent, préfère laisser pourrir ses sacs de grains au grenier.

A cet égard, un auteur qui ne passe pas pour particulièrement modeste me faisait observer très justement qu'on n'est pas assuré d'écouler, dans dix ans, cinq mille exemplaires d'un livre qui peut être vendu aujourd'hui à cinquante mille.

Je sais bien que Duhamel s'élevait surtout contre l'introduction chez nous des livres français édités à l'étranger. "Allons-nous consentir à recevoir Villon de l'Amérique?" demandait-il ironiquement. Pourquoi pas, si nous en manquons pendant quelque temps? Et de telles perspectives pourraient bien être salutaires à l'égard des éditeurs français. Qui sait si finalement elles ne serviraient pas l'acheteur et le gros public? La concurrence a toujours été un stimulant. Je demande même, si l'on juge nécessaire d'établir certains droits de douane sur les ouvrages importés, que ces droits soient réduits et qu'aucune barrière prohibitive ne vienne se dresser entre nous et ceux qui se dévouent à notre littérature. "Ah! vous aimez aussi Villon?... Eh bien nous ne voulons pas de vôtre..." serait une réponse chargée d'ingratitude.

Car il y a cela aussi. Nous ne pouvons méconnaitre avec cette brutalité les services que les amis de notre littérature ont rendus à la grande firme française pendant cinq ans. Séduits par notre esprit, ces hommes-là nous ont fait confiance. Bien mieux, comme ils se recrutaient le plus souvent parmi la jeunesse, ils ont rompu avec certaines traditions étroites et certains préjugés. Ils s'intéressent à ce qui nait, notre floraison poétique les passionne. A leurs yeux, la France n'est pas ce qu'elle demeure pour tant d'autres — une belle statue de marbre que leurs pères ont admirée — mais elle représente encore le mouvement, l'expérience, la libre esthétique, et ils répandent cette image. Allez-vous, au lieu de les accueillir, bannir ces nouveaux messagers? En cette matière, le protectionnisme à outrance serait la pire politique. Nous y perdrions le seul gain que nous ayons fait pendant la guerre.

Jacques de Lacretelle,
de l'Académie française.

(*Le Figaro*, 29 novembre 1945)

Canada And Unesco

Canada is not well equipped to participate in the task of restoring educational, scientific and cultural activities in a world society devastated by war. This is not due to a lack of interest, nor a lack of willingness to help. It is due to a lack of central organisation of Canadian agencies to serve as a medium of co-operation with similar agencies in other countries. In many specialized fields, Canadian interest in intellectual co-operation finds international affiliation, but the machinery of co-operation is vague and limited and will bear expansion.

The recent United Nations conference on educational, scientific and cultural co-operation — Unesco — in London has opened the way for closer world integration in this field. After the last war, as one of the organs of the League of Nations, the International Institute of Intellectual Co-operation was established in Paris. Canada was slow in affiliating and did so only in 1939, and then only because efforts were made to create a suitable organisation to represent this country, the Canadian Committee on Intellectual Co-operation with Dr. H. M. Tory as chairman.

The field opened by Unesco is much broader than education. Canadian scientific and cultural groups should be brough into active participation. It will be for these groups to create the proper Canadian organization. Meanwhile, Canada has been elected a member of the executive committee of the interim Unesco, which will consider steps to restore intellectual activities disrupted by the war in eastern Europe.

(Winnipeg Free Press)

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtois.

HOTEL Windsor

MacMurray et Marguerite Chapman

Les deux interprètes principaux du film "Pardon My Past" sont Fred MacMurray et Marguerite Chapman.

Bette Davis et Henreid dans "La Dédaignée", à l'Orphéum, vendredi

Bette Davis sera la vedette du film à l'affiche du cinéma Orphéum vendredi. Cette magnifique version française de "Now Voyager" porte le titre de "La Dédaignée". Comme partenaire de Bette Davis, nous verrons Paul Henreid, le sympathique acteur viennois. S'ajoutent également à la distribution les noms de Claude Rains, Gladys Cooper, Bonita Granville et Ilka Chase.

Mlle Davis joue dans ce film un rôle remarquable par la finesse et la valeur des sentiments. Elle incarne une jeune fille de la Nouvelle-Angleterre qui doit lutter contre elle-même pour atteindre ses ambitions; sans beauté, elle deviendra par la force de l'amour une femme charmante et trouvera le courage de lutter contre la tyrannie de sa mère.

Ce film est une adaptation cinématographique du roman de Olive Higgins Prouty et les prises de vue ont été dirigées par Irving Rapper.

Au Loew's

Une histoire d'espionnage basée sur un rapport secret du Federal Bureau of Investigation des Etats-Unis, a été représentée à l'écran par les studios 20th Century Fox. "The House on 92nd Street" qui prend l'affiche vendredi au cinéma Loew's, met en vedette William Eythe, Lloyd Nolan et Signe Hasso.

Ce film raconte le plus sinistre complot; une histoire d'espionnage comme jamais l'imagination n'en peut concevoir. De plus ce drame émouvant a été réellement vécu. Nous voyons à l'action un agent du Bureau Fédéral protégé à travers mille difficultés le "Process 97". William Eythe personnifie un allemand américain entraîné selon les méthodes nazies et qui espionne les agents américains.

Ce film fut réalisé grâce à la collaboratio ndu F.B.I. et avec une permission spéciale de leurs quartiers généraux à Washington.

Au Princess

"Man Alive", qui prendra l'affiche au cinéma Princess vendredi met en vedette Pat O'Brien, Adolphe Menjou et Ellen Drew.

Par malheur Pat oublie l'anniversaire de naissance de sa femme Ellen! Mais cependant Rudy Vallée lui présente un magnifique bouquet de roses rouges. Evidemment, la belle Ellen s'empresse de l'inviter tout en conservant un peu de rancoeur contre son propre mari. Qu'arrivera-t-il? L'amour naît entre eux et déjà il y a projet de mariage et de divorce bien entendu. Toutefois Pat ne s'avoue pas vaincu aussi facilement et il lui suffira d'avoir quelques instants sa femme dans ses bras pour qu'elle renonce définitivement à Rudy.

Comme seconde attraction "Sing Your Way Home" avec Jack Haley et Narcy McGuire. Une histoire gaie et pleine d'imprévues.

A l'Imperial

Un autre succès du génial De Mille à l'affiche du cinéma Impérial vendredi. "The Crusades" met en vedette Loretta Young et Henry Wilcoxon. Ce film est sans doute le plus spectaculaire jamais réalisé à Hollywood. Le coût de sa production s'élèvera à plus de $1,000,000.

Richard, un héros légendaire part pour la croisade afin d'éviter le mariage. Mauvaise tête, il refuse de marier la princesse de France. Ce film nous rapporte les exploits légendaires des chrétiens contre les Sarrazins et nous fait revivre de grands combats historiques. Plus de 10,000 figurants apparaissent dans ce film.

S'ajoute au programme le film "Thanks A Million" avec Jimmy Gleason et William Tracy. Nous verrons dans ce film un homme possédant la plus prodigieuse mémoire de tous les temps.

Au Palace

Le film qui doit prendre l'affiche vendredi au cinéma Palace est une hilirante comédie dont la principale vedette est Fred MacMurray. Aussi "Pardon My Past", promet à ses admirateurs le plus complet divertissement qu'ils aient eu. Ce film nous présente également Marguerite Chapman, Akim Tamiroff, William Demarest, Rita Johnson, Harry Davenport et Douglas Dumbrille.

Les situations les plus cocasses, des mystifications amusantes sont nombreuses dans ce film. La plupart des scènes sont vécues dans une paisible ferme non loin de Mexico où Fred deviendra follement amoureux de Mlle Chapman. On y voit même un gangster réputé à l'oeuvre, et dont les actes ne sont pas toujours recommandables... Un film amusant, gai et qui repose l'auditoire des soucis de la semaine.

Au Capitol

20th Century-Fox présente Alice Faye, Dana Andrews et Linda Darnell dans "Fallen Angel", film qui prendra l'affiche au cinéma Capitol vendredi.

De plus un sujet court basé sur l'histoire de Robert Finch sera à l'affiche. "Star in the Night" met en vedette J. Carrol Naish, Donald Woods et Rosina Galli. Il raconte l'histoire d'un homme désillusionné qui réussira à reprendre confiance en la vie grâce à d'heureux événements.

"Fallen Angel", qui nous ramène Alice Faye après 2 ans d'absence, nous la présente dans son premier film dramatique à l'écran, son premier film où elle ne chante ni ne danse. Tout de même les critiques furent unanimes à l'acclamer comme une parfaite tragédienne.

Font également partie de la distribution, Charles Bickford, Anne Revere, Bruce Cabot, John Carradine et Perey Kilbride.

"La dédaignée" à l'Orphéum

Le prochain film que l'on verra au cinéma Orphéum sera "La dédaignée" avec, comme principales vedettes, Paul Henreid et Bette Davis.

Des compagnies voulaient créer un monopole de la télévision

NEW YORK, 18. (A.P.) — Le ministère de la Justice a demandé aujourd'hui à la cour fédérale l'émission d'un bref d'injonction civile, accusant Paramount Pictures, Inc. et d'autres compagnies d'avoir violé la loi contre les trusts en manufacturant et vendant "deux systèmes révolutionnaires de télévision" pour lequel la télévision peut être projetée sur des écrans aussi grands que ceux qui sont employés dans les cinémas.

Les autres défendeurs nommés sont: Television Productions, Inc., et son président, Paul Raibourn; General Precision Equipment Corp., et son président, Earle G. Hines; Scophony Corp. of America et son président, Arthur Levey, et Scophony, Ltd., une firme britannique qui a pris les brevets de Baie en 1937 et 1939.

Le gouvernement accuse les défendeurs d'avoir divisé le monde en deux régions ne se faisant pas concurrence, de telle sorte que Scophony, Ltd., ne ferait pas concurrence dans l'hémisphère occidental; que General Precision et Television Productions ne feraient pas concurrence dans l'hémisphère oriental, et que Scophony Corp. of America ne ferait concurrence dans l'un ni l'autre des hémisphères.

Le procureur général Tom Clark, au nom de qui le bref a été demandé, a dit que Television Production appartenait entièrement à Paramount, et que General Precision était le plus important actionnaire de 20th Century-Fox Corp. Il a dit que le capital-actions de Scophony Corp. of America était la propriété et sous le contrôle de General Precision, Television Productions et Scophony, Ltd.

M. Clark a accusé les défendeurs d'avoir "pris part à un complot par lequel General Precision et Television Productions avaient le contrôle complet sur la promotion, l'utilisation ou la suppression des inventions Scophony dans l'hémisphère occidental, particulièrement aux Etats-Unis.

Charles Trenet est devenu peintre!

Le populaire chanteur a fait ses débuts au music-hall, après avoir été libéré de toute accusation par les tribunaux de la Résistance. M. Yvon Novy publie dans l'hebdomadaire "Arts" l'entrefilet suivant:

"Rien de ce que fait Charles Trenet n'est indifférent. C'est là un privilège assez exceptionnel pour qu'on y insiste. On peut être sensible ou rebelle à son talent; participer au jeu ou s'y refuser; s'irriter de ce que son inspiration a de libre, d'imprévu, de déconcertant parfois, ou en subir la curieuse attirance; ne voir que du procédé dans son originalité ou l'inverse; répudier les rythmes qu'il nous impose ou s'en accommoder; mais je défie quiconque de s'abstraire de sa présence, d'oublier sa personnalité.

"Il est son propre parolier comme il est son propre compositeur. On lui doit l'inspiration, le texte de ses chansons au même titre que les réconances musicales dont elles s'accompagnent. De là vient la surprenante unité de ligne d'un tour de chant qui a la diversité pour caractéristique.

"Quand Charles Trenet est-il sincère, quand se moque-t-il gentiment de lui-même et de nous, qui pourrait le dire? Comment le discerner quand, parmi tant d'autres chansons, on trouve les accents nostalgiques de *Que reste-t-il de nos amours?* les variations sur *Au clair de la Lune*, *On danse à Paris*, un pastel, *Les Cloches*, un poème, *les Fables de La Fontaine* et *Le Barbier de Séville*, deux paroles, *L'Ours*, une boutonnerie, tout cela pour finir par cette prenante cantilène: *La Mer?*

"Charles Trenet tient la scène trois quarts d'heure avec un dynamisme, un souffle, une gaîté, une variété, un renouvellement d'un jaillissement constant. Son succès est d'une qualité qu'on ne coupçonne généralement pas. On l'a pu nommé "Le Fou chantant". Il est bien mieux que cela."

Trenet ne s'en tient pas à la chanson. On savait qu'il avait écrit un ou deux romans, des vers aussi. Mais le voilà qui devient peintre. Sous le titre "Lorsque les chanteurs commencent à peindre", voici un court commentaire sur son exposition à la galerie de Berri, à Paris:

"A la galerie de Berri, Charles Trenet expose ses dernières peintures.

"Des arbres, des buissons, de grands ciels lumineux ou tristes, qui font penser à l'une de ses plus belles chansons:

Le soleil a des rayons de pluie
Quand tu n'es pas là...

"Des petites maisons sentimentales, noyées dans la verdure; on le reconnaît bien là: c'est tout à fait charmant.

"Mais de Charles Trenet lui-même, nous avions conservé le souvenir d'un bel adolescent bondissant de vie, de gaîté, de santé, un peu "fleur bleue". Tout un personnage sympathique et amoureux.

"Hélas! Hélas! ses traits se sont empâtés, ses yeux sont devenus vitreux... Des grappes de femmes de tous les âges s'accrochent à ses habits en quémandeuses; où sont les claires jeunes filles de *Je chante?*

"Balzac fait dire à l'un de ses personnages: "Il y a des gens qu'il faudrait ne jamais voir pour toujours les imaginer." C'est vrai.

...Le champagne coule à flots... Les petits gâteaux circulent activement. Une foule compacte se presse dans la galerie de Berri.

— Il n'y aura sûrement pas tant de monde à mon vernissage, dit un peintre avec regret.

— Il n'y aura peut-être pas autant à boire, ajoute son voisin."

"Man Alive" au Princess

Pat O'Brien, Ellen Drew et Minna Combel dans une scène du film "Man Alive", que l'on pourra voir vendredi au cinéma Princess.

Rina Ketty fait sa rentrée à Paris

Par Maurice Desjardins

PARIS, 18. (C.P.) — De retour à Paris, Rina Ketty est la vedette du music-hall Alhambra, avec son savoureux accent corse et ses chansons à succès, dont l'inoubliable "Sombreros et Mantilles"... Louis Jouvet a enfin annoncé la première de "La Folle de Chaillot," pièce de son ami, Jean Giraudoux, pour le 15 décembre, à l'Athénée... En attendant, Fernandel triomphe dans le plus récent film de Pagnol, "Naïs," dans lequel il tient le rôle d'un bossu... Et, pour la première fois depuis la libération, un film de Chevalier, "La Veuve Joyeuse," (avec Jeannette McDonald) est montré sur les boulevards... On a refait "Le Roi des Resquilleurs," cette fois avec le Marseillais Rellys dans l'ancien rôle de Milton... Ce film succédera à l'excellent "Boule de Suif", qui consacre le talent de la jolie Micheline Presle...

Charlot envoie ses saluts aux artistes français et, en passant, cite Goethe!

par Maurice Desjardins

PARIS, 18 (C.P.) — "Ce Soir" publie en première page, sous une énorme manchette, un message de Charlie Chaplin aux artistes français: "J'envoie mon salut aux artistes de la France libérée" écrit Charlot, "et mes meilleurs voeux au cinéma français. Je suis sûr qu'il se développera, plus vivant que jamais, délivré du joug tyrannique d'un ennemi maintenant vaincu. Le prix de la victoire a été très élevé et, comme dit Goethe (Charlot a des lettres!) "Il nous faut chaque jour reconquérir notre liberté." Cela sera fait par ceux d'entre nous qui sont conscients du malaise et de la corruption d'un passé moribond où la France s'était trouvée entraînée. Nous sommes aujourd'hui au seuil d'un nouveau monde et les problèmes qui surgissent devant nous sont difficiles et souvent obscurs. Néanmoins, la France surmontera ces difficultés, simplement parce qu'elle est la France. Son amour de la culture et de la civilisation la conduira vers un avenir glorieux auquel sont liées la liberté, la justice et une vie plus pleine et plus riche pour tous les hommes. — A vous pour toujours — Charlie Chaplin."

Mariage de Janice Paige et Rod Cameron

HOLLYWOOD, 18. (A.P.) — Janice Paige et Rod Cameron, vedettes de cinéma, ont annoncé qu'ils se marieraient sous peu. Leur roman date d'une circonstance peu banale, soit lorsque Mlle Paige servit la nourriture et que Rod nettoyait la vaisselle dans une "cantine de soldats". Aucune date n'a encore été fixée pour le mariage.

Gregg Toland et Virginia Thorpe se sont mariés

HOLLYWOOD, 18. (A.P.) — Le cameraman Gregg Toland, qui avait divorcé il y a six semaines pour raison de cruauté, a annoncé aujourd'hui que lui et l'actrice Virginia Thorpe, âge de 19 ans, se sont mariés à Nogales, Sonora, Mexique, le 9 décembre.

En obtenant le divorce, Helene Toland, ex-épouse de Gregg, devrait recevoir dans une période de 13 ans la somme de $248,900. Au temps de leur désaccord, elle lui avait permis d'habiter le même toit qu'elle, jusqu'à ce qu'il puisse se trouver une autre résidence. Mme Toland, ancienne épouse du peintre McClelland Barclay, a reçu la garde de leur fillette, Lothian, âgée de 8 ans.

Nijinsky a son permis de voyager

NEW-YORK, 18 (A.P.) — Vaslav Nijinsky, ancien danseur de ballet, viendra aux Etats-Unis, afin de suivre des traitements médicaux dès que son voyage sera possible, a dit son avocat aujourd'hui. Charles L. Sylvester, son avocat, a déclaré qu'il avait télégraphié à Nijinsky à Vienne que le département de l'immigration et de naturalisation avait émis un permis d'honneur de six mois pour le célèbre danseur en 1940.

Nijinsky n'a pas dansé en public depuis qu'il souffre d'une maladie survenue il y a quelques années.

Le Choeur du Selkirk School

Le choeur du Selkirk School, à Winnipeg, fidèle à une tradition du temps de Noël reviendra sur les ondes de Radio-Canada, ce soir, à 7 heures. Cette audition, à Montréal sera transmise par le poste CBM. Comme on le sait, le choeur de Selkirk School se compose de quarante-cinq fillettes et garçonnets, tous de langue anglaise, dont le programme se compose de chansons françaises et particulièrement de Vieux-Noëls. M. Godias Brunet, professeur de français, commentera dans les deux langues le programme en question. Mlle Margaret Thomson dirigera avec Mlle Florence Baskerville au piano.

Parmi les airs qu'on entendra, citons Le jardinier du Roi; Il est né le Divin Enfant; Les Anges dans nos campagnes; Courez, Joyeux Cortège; Minuit, Chrétiens, En ce jour ineffable; etc. C'est la dixième fois que le choeur du Selkirk School se fait entendre par Radio-Canada.

Paul Doyon et Gilles Lefebvre à Radio-Carabin

Paul Doyon, pianiste et organiste, Prix d'Europe 1925, prendra part à l'audition de Radio-Carabin, ce soir, à 9 heures. Gilles Lefebvre, un jeune violoniste de talent, s'y fera également entendre. Le choeur des Carabiniers, l'orchestre de Maurice Meerte ainsi que les comédiens de Carabins ont préparé de nouveaux programmes conformes au genre.

Paul Doyon est né à Montréal. A cinq ans, il entrait à l'Institut Nazareth pour les Aveugles. Il y commença ses études classiques et musicales sous la direction des professeurs de cette maison; il étudie le piano, le chant, l'orgue et le violon, mais ses instruments favoris sont le piano et l'orgue. En octobre 1922, il devint organiste de Notre-Dame de Grâce. En 1925, la course du prix d'Europe brillamment gagnée lui permit d'aller parfaire ses études musicales à Paris et d'obtenir dès 1926 le titre de l'ancien de l'Ecole Normale de Musique de Paris. Ses maîtres d'alors furent Alfred Cortot pour le piano, Louis Vierne pour l'orgue, la composition et l'improvisation, Nadia Boulanger pour l'harmonie et le contrepoint, puis Charles Panzéra et Raymond Gilles pour le chant. Il a aussi suivi des cours d'interprétation de l'éminent maître polonais Sigismond Stojowski à New-York.

Paul Doyon a donné des concerts dans les principales villes du Canada et aux Etats-Unis. La Société des Concerts Symphoniques de Montréal fut heureuse de présenter Paul Doyon deux fois au public canadien, la première fois en 1936 sous la direction de Wilfrid Pelletier et en 1940 sous la direction de Maurice Abravanel. M. Doyon fut partout accueilli par un public enthousiaste. Son répertoire varie du classique au moderne.

Témoignages d'appréciation aux directeurs de cinémas

"Pour avoir contribué à grand nombre de divertissements gratuits aux troupes des services actifs durant les cinq dernières années, trois chefs de chaînes de théâtres ont reçu des témoignages officiels d'appréciation.

A Arthur Hirsch, président des **Consolidated Theatres Ltd.**, à George Ganetakor, prézident de **United Amusements Corp. Ltd.**, et à Gordon Dann, président des **General Theatres (Québec) Ltd.**, le ministre des services nationaux de guerre, l'hon. James J. McCann, et le président du Conseil de coordination des services de guerre à Montréal, Leonard W. Townsend, ont exprimé toute leur gratitude pour la générosité dont ces chefs ont fait preuve envers les hommes et femmes des services armés.

Dans un communiqué, Henri Cloutier, directeur exécutif du Conseil de coordination, annonce que les **Consolidated Theatres** continueront d'émettre des laissez-passer de groupes aux membres des services actifs qui s'arrêtent à Montréal pour y attendre leur train.

La seule femme à assister à la signature de la paix à Reims fut Margaret Ecker, correspondante de la Canadian Press.

Mariage de Janice Paige et Rod Cameron

HOLLYWOOD, 18. (A.P.) — Janice Paige et Rod Cameron, vedettes de cinéma, ont annoncé qu'ils se marieraient sous peu. Leur roman date d'une circonstance peu banale, soit lorsque Mlle Paige servit la nourriture et que Rod nettoyait la vaisselle dans une "cantine de soldats". Aucune date n'a encore été fixée pour le mariage.

●●● Montréal se montre plus humain...

(Suite de la dernière page)

ponible et que nous devrons le distraire des crédits apparaissant au budget des douze services municipaux, il va nous falloir obtenir un vote spécial du conseil sur le sujet.

"En conséquence, notre comité convoquera, sous le plus bref délai possible, une assemblée spéciale du conseil de ville pour solliciter l'autorisation de faire ces déboursés."

●●● Certaines provinces réclament...

(Suite de la dernière page)

cher une hausse des prix, et qu'il se propose de faire disparaître ceux qu'il paie encore, sitôt que les circonstances le justifieront de le faire.

M. MacDonnell a demandé au ministre des Finances de faire un exposé général de la politique financière du gouvernement et d'indiquer approximativement quelle sera la réduction du déficit l'an prochain et les années suivantes. Il a fait observer qu'à Londres le chancelier de l'Echiquier a tenté de prédire à quel moment la Grande-Bretagne parviendrait à équilibrer ses budgets. Certaines expressions nouvelles en jargon financier, comme "financement déficitaire", deviennent trop populaires au dire de M MacDonnell et donnent à penser que nous pouvons continuer indéfiniment d'emprunter.

Le député de Muskoka-Ontario déclara qu'il est certain que M. Ilsley est inquiet des proportions astronomiques des dépenses. Mais il veut savoir tout de même jusqu'à quel point le ministre des Finances agit comme gardien du trésor. Il désire aussi obtenir certaines explications au sujet des subsides de toutes sortes que paie le gouvernement fédéral.

M. Ilsley reconnut que toutes les questions posées par M. MacDonnell étaient pertinentes. Pour ce qui est de ses budgets futurs, il ne peut donner une réponse très satisfaisante parce que, dit-il, "nous sommes dans une atmosphère de grande incertitude à l'heure actuelle parce que nos négociations avec les provinces ne sont pas encore terminées".

M. Ilsley rappelle que le gouvernement fédéral a fait aux provinces certaines offres qui le chargeront de responsabilités beaucoup plus lourdes dans le domaine des services sociaux et l'obligeront aussi à donner aux provinces des subsides beaucoup plus élevés. Or, rien n'indique encore si ces offres seront acceptées ou non.

"Les provinces ont clairement laissé entendre, poursuivit le ministre, qu'elles désirent que nos dépenses et nos subsides soient beaucoup plus considérables que ce que nous avons proposé. Par conséquent, il est impossible pour moi de me prononcer d'une façon positive sur l'importance que prendront nos dépenses incontrôlables au cours des quelques prochains années."

M. Ilsley explique qu'un comité interministériel examine depuis un an les relations fédérales-provinciales et la question des paiements du dominion aux provinces. Ce comité a préparé des esquisses de budgets pour des périodes de deux, trois ou quatre ans, ayant des variantes fondées sur les différentes prévisions possibles quant au revenu national. Le revenu national pourra atteindre un maximum de huit, dix ou douze milliards.

"Le principe général qui s'appliquera aux budgets des quelques prochaines années, ajoute le ministre, c'est que le revenu pourra être plus bas pendant certaines années que dans d'autres. Lorsque le revenu national sera élevé, nous avons certainement l'intention d'équilibrer nos budgets et d'avoir des surplus.

Pendant certaines autres années, nous parviendrons tout juste à équilibrer nos budgets et, pendant d'autres années encore, nous devrons porter des déficits.

M. Ilsley dit qu'il a déjà annoncé que la politique du gouvernement ne visera pas à obtenir un surplus chaque année, comme ce fut l'ambition de tous les ministres des Finances par le passé, mais plutôt à établir des budgets pour des cycles. Il faut tenir pour certain que le pays aura à traverser des circonstances défavorables auxquelles il ne pourra pas échapper, soit parce qu'il s'agira de contre-coups économiques venant de l'étranger ou pour tout autre raison, comme la température. Ces circonstances défavorables rendront des déficits nécessaires.

Le ministre des Finances répéta qu'il est impossible pour lui de soumettre à la Chambre un plan quinquennal parce que les négociations avec les provinces ne sont pas terminées, mais il calcule que les accords à conclure avec les provinces coûteront de $200,000,000 à $300,000,000 au gouvernement fédéral, chaque année. Mais, ces chiffres n'ont rien de positif à cause de l'incertitude qui plane à l'heure actuelle sur toute la question financière.

En réponse à une nouvelle question de M. MacDonnell, le ministre des Finances révéla que le subside de $12 par tête offert aux provinces n'a pas été considéré comme satisfaisant par certaines provinces, qui voudraient être assurées d'un minimum annuel de $17 par tête. "Celà fera une différence formidable, dit-il. Je veux un accord avec les provinces, mais je ne peux consentir à un arrangement avec elles, qui rendrait notre position budgétaire impossible. Je ne puis faire celà. L'ancien système, mauvais il est vrai, serait préférable à celà."

Comme gardien du trésor, M. Ilsley, répond au député de Muskoka-Ontario que les différents ministères sont généralement invités en novembre à préparer leurs prévisions pour la prochaine année financière. Les membres du Conseil du Trésor parviennent à réduire considérablement ces prévisions lorsqu'elles leur sont soumises. "Mais, différents ministères s'insurgent, dit M. Ilsley, et vont encore plus loin. Ils protestent vigoureusement et violemment contre les réductions projetées". La question est ensuite débattue entre le grand argentier lui-même et les différents ministres, puis, après beaucoup de discussions, les prévisions sont réduites d'une manière finale pour être soumises aux Communes.

Et M. Ilsley exposa ensuite ainsi ses problèmes intimes comme ministre des finances:

"En ce qui concerne mes propres fonctions, j'ai souvent dit que la chose la plus difficile n'est pas le contrôle des prix; ce n'est pas d'emprunter de l'argent; la chose la plus difficile non plus n'est certainement pas de taxer; la chose la plus difficile n'est pas l'habitation: mais ce qui est vraiment difficile, ce qui est le plus dur pour les nerfs, c'est la surveillance perpétuelle des dépenses faites en vertu d'arrêtés ministériels. La raison, c'est que, si le ministre des Finances n'est pas très alerte, il se passera un arrêté ministériel qui, tout en étant par lui-même raisonnable et sage, établira un précédent pour des dépenses."

En terminant, le ministre des Finances dit un mot des subsides et assura que le gouvernement a déjà éliminé certaines catégories des subsides payées pour maintenir les prix et qu'il s'efforce d'éliminer les autres.

●●● Un "bill de Verdun" présenté au...

(Suite de la page 5)

l'ingénieur de la cité, ait un entretien avec M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de la ville de Montréal, et Me Honoré Parent, directeur des services municipaux.

Par suite de protestations de la part de l'échevin Poirier contre le présent service d'autobus reliant l'avenue de l'Eglise à la rue Atwater, il a été décidé qu'une délégation, comprenant les échevins Poirier, Quinn et Gauthier, rencontrera les membres de la Commission des tramways de Montréal, dès sa prochaine assemblée, pour demander que ce service d'autobus soit amélioré.

On a d'autre part décidé de refuser l'offre faite par Verdun Amusement and Distractions de louer le Pavillon de danse aux mêmes termes et conditions que le bail actuel qui expire le premier janvier prochain.

"Aucun pays au monde n'est mieux servi par la presse que le Canada", a dit le sénateur Charles Bishop.

●●● M. Lamoureux dénoncé par un groupe...

(Suite de la dernière page)

ce même homme en est rendu à déclarer que les lois ouvrières protègent les ouvriers; quand il a sombré dans la compromission et la collaboration de classe jusqu'au point de condamner l'action militante ouvrière parce qu'à son dire cela pourrait nuire au prestige des chefs ouvriers; quand, en un mot, M. Lamoureux s'affiche ouvertement comme un réactionnaire, il est temps pour les membres du parti qu'il déshonore de prendre parti et de le condamner.

Non seulement condamnons-nous l'attitude de M. Lamoureux mais nous insistons auprès de l'exécutif provincial du parti C.C.F. pour qu'il se dissocie ouvertement et entièrement de la déclaration inqualifiable de M. Lamoureux".

Grâce aux efforts d'un journal, l'on a réussi à amasser $40,000,000 en 40 jours pour construire un nouveau navire de guerre aux Etats-Unis.

RESERVEZ VOS BILLETS pour la VEILLE DU JOUR DE L'AN
LOEW'S — BETTY GRABLE — JOHN PAYNE — "The DOLLY SISTERS" — LES 1.10
PALACE — BETTY HUTTON — BARRY FITZGERALD — "The STORK CLUB" — $1.15
CAPITOL — DANA ANDREWS — DICK HAYMES — "STATE FAIR" — $1.10
PRINCESS — JOAN DAVIS — JACK HALEY — "Yes, Mr. Brown" — $1.10
IMPERIAL — PHIL HARRIS — ROOMFUL — "I LOVE A BAND LEADER" — $1.00
Tous les sièges sont réservés

BELITA — ELLISON — Dansons Mademoiselle — Maintenant — ORPHEUM

Darryl F. Zanuck's WILSON — ALEXANDER KNOX • CHARLES COBURN • GEORGE BRENT • FITZGERALD • THOMAS MITCHELL • ETHEL BARRYMORE • SIR CEDRIC HARDWICKE • VINCENT PRICE • GEO. BRENT • EYTHE • MARY ANDERSON AND A CAST OF 12,000 — in TECHNICOLOR — MAINTENANT LOEW'S

RENE CLAIR'S AND THEN THERE WERE NONE — Starring BARRY FITZGERALD — WALTER HUSTON • LOUIS HAYWARD — MAINTENANT PALACE

FRED MacMURRAY — Captain EDDIE — THE STORY OF EDDIE RICKENBACKER — 20th Century-Fox — MAINTENANT CAPITOL

BENEDICT BOGEAUS' CAPTAIN KIDD — with CHARLES LAUGHTON • RANDOLPH SCOTT • BARBARA BRITTON — Added Feature: A GAME OF DEATH — 2e semaine PRINCESS

HIS MAJESTY'S — CE SOIR à 8 h. 30 — DERNIERE REPRESENTATION — CE SOIR A 8.30 — Ed. Dowling et Louis J. Singer présentent — Miriam HOPKINS et Gestion GELINAS (Fridolin) dans ST LAZARE'S PHARMACY — tout en anglais par MIQLOS LAZLO et EDDIE DOWLING — Soir $1.33, $1.99, $2.65, $3.32, $4. Toutes taxes incluses.

ARCADE — A L'AFFICHE — Une nouveauté nous arrive de Paris! — Lydie VALLOIS — Janine SUTTO — moumou — 3 ACTES d'après JEAN DE LETRAZ — Denis DROUIN — Armand MARION — Denise PELLETIER — Germaine TOURNIER — René VERNE

ST-DENIS — A L'AFFICHE — Les TROIS MOUSQUETAIRES — Et LES FERRETS DE LA REINE — Jusselin Gaël — Mine d'Or

MONUMENT NATIONAL — VARIETES LYRIQUES — 17-18-19-20-22-24-26-27-29-30 janvier — Les TROIS VALSES — Opérette en 3 actes et 13 tableaux d'Oscar Straus — AVEC MARTHE LAPOINTE - CHARLES GOULET - LIONEL DAUNAIS — Mia Riddez — Gisèle Otis — Rita Bibeau — Henri Poitras — Louis Bourdon — Georges Toupin — Gérard Paradis — Camille Ducharme — Edouard Woolley — Roland Damour — Julien Lippé — Jean Goulet, chef d'orchestre — Ballets Morenoff — Alfred Faniel, décors — Prix des places : 1.00 — 1.35 — 1.50 — 1.75 — Téléphone PLateau 9161 de 10 heures à 6 heures — Samedi 5 heures.

MITCHELL ANDERSON RYAN — WITHIN THESE WALLS — Added Feature: SENORITA from the WEST — Imperial

LA FEMME À LA PAGE

Dans le Monde

Réceptions

Mme Donat Raymond donnera un thé-dansant, aujourd'hui, en sa résidence de l'avenue Ontario, pour ses deux filles, Françoise et Suzanne, débutantes de la saison. Le hall, les salons et la table seront décorés d'arbre de Noël, de roses roses et de petits chrysanthèmes blancs et jaunes. Un orchestre exécutera un programme de musique de danse. Mme Raymond portera une robe de crêpe français aiguemarine avec orchidées au corsage; Mlle Françoise Raymond: une robe de crêpe chataigne brodée de perles de même ton et des roses Sweetheart à l'épaule et Mlle Suzanne Raymond: une robe de crêpe noir avec touche de lamé azur et argent et un bouquet de fleurs bleues.

* * *

Mme W. K. Trenholme recevait, hier, à l'heure du thé, en sa résidence de l'avenue Roslyn, pour ses filles, Mlle Joy Trenholme, débutante de la saison, et la Wren Eleanor Trenholme, qui passe son congé de Noël avec sa mère. Mme Trenholme portait une robe de crêpe noir brodée de sequins et des oeillets roses au corsage. Mlle Joy Trenholme portait une robe noir soulignée de satin rose et un bandeau de pompons blancs dans ses cheveux; Mlle Eleanor Trenholme portait une robe de crêpe romain brun orné de turquoise et une guirlande de pompons bronze et jaunes dans ses cheveux. Mme O. B. Thornton et Mme W. R. Riddell servaient le thé et les glaces, aidées de Mlle Helen Hannah. La maison était entièrement décorée de fleurs de Noël.

* * *

Mme J.-A. Byrne donnait un souper-dansant, hier soir, dans la grande salle de bal du Victoria Hall, pour ses deux filles Hilda et Wilma, débutantes. Mme Byrne portait une robe de crêpe de nuance crépuscule et des orchidées au corsage. Mlle Hilda Byrne: une robe de taffetas chatoyant rose et Mlle Wilma Byrne: une robe de taffetas à rayures blanches et noires. La salle était décorée de fleurs de Noël et de sapins givrés et la table, d'oeillets et de bougie rouges.

* * *

Mme Paul Dubuc offrait un thé-shower, hier, en l'honneur de Mlle Francine Robillard, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Yves Desmarais. La table était décorée de petits chrysanthèmes. Mlles Marie Robillard, Magali Ducharme et Huguette Robillard servaient le thé et les glaces.

* * *

Bal des disciples d'Helmholtz

Le comité qui verra à l'organisation du bal annuel des Disciples d'Helmholtz, qui aura lieu le samedi 2 février, en la Salle Dorée de l'hôtel Mont-Royal, se compose du président, M. Eric Leduc, du vice-président, M. Roland Albert, du secrétaire, M. Roger Adam, et de MM. Paul Boisvert, Robert Lamontagne, Robert Fournier, Paul Lambert et Pierre Parent, conseillers.

* * *

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Antoinette Vincent, fille de M. et de Mme Ernest Vincent, à M. Paul Demers, fils de M. et de Mme Ernest Demers.

* * *

Récemment, avaient lieu les fiançailles de Mlle Jeanne Fontaine, fille de M. et de Mme Aristide Fontaine, à M. Willie White, fils de M. et de Mme William White.

* * *

On annonce les fiançailles de Mlle Ghislaine Bengle, fille de M. et de Mme Arthur Bengle, à M. Jacques de la Chevrotière, fils de M. et de Mme Edouard de la Chevrotière, de Québec.

Cadeaux

A six jours de Noël, c'est bien le moment d'en parler. Si nous espérons en recevoir beaucoup, il faut penser aussi à en faire. C'est fort agréable et charmant surtout quand on prend la bonne habitude d'aller dans les magasins de bonne heure pour éviter non seulement la foule, mais encore les difficultés du retour.

Comment choisir nos cadeaux? Selon nos moyens, d'abord. Il est impossible même si on songe aux possibilités du crédit de conseiller à qui que ce soit d'acheter, pour faire des présents, des objets trop chers pour sa bourse. Puis, ne pas se laisser influencer par son propre goût. Somme toute ce que nous achetons pour offrir n'est pas pour nous n'est-ce pas? M. de la Palice n'aurait pas dit mieux, mais c'est cela tout de même. Alors, consultons, avant de faire un choix, le goût de nos amis, de nos parents.

Il y a les vieillards, à qui certaines choses plaisent plus que d'autres. Règle générale, une grand'maman apprécie les lainages douillets, les pantoufles, surtout celles qu'on nous présente cette année et qui donnent l'impression de marcher sur les nuages. Le grand-papa aimera bien un veston d'intérieur, une belle robe de chambre, de quoi fumer.

A une jeune femme on peut offrir tout ce qu'on trouve de plus coquet, de plus nouveau, certain que tout cela lui plaira. A son mari, une belle cravate, un article de sport, etc. Il se peut que cette année encore vous trouviez que tout est cher, mais de grâce, achetez quand même des jouets aux enfants. Un Noël sans jouets, pour les petits, ce n'est pas un Noël. Rappelons-nous notre propre enfance. Il n'y a pas le choix considérable d'avant la guerre, d'accord, mais il y a tout de même de quoi plaire aux petits.

Et puis, quand nous aurons fait tout le tour de notre famille, de nos amis quand nous serons certains qu'ils sont comblés et que personne n'a été oublié, il ne sera pas si mal de sortir un peu du cercle intime.

Hélas, même si on ne connaît plus la misère des années de crise, il en reste quand même, dans la grande ville surpeuplée. Ne serait-ce que dans les crèches, tenez. Songez qu'ils sont là par centaines, ces pauvres petits qui n'ont pas demandé à venir au monde et qui sont là pourtant, bien vivants, avec un petit coeur, eux aussi, exactement comme ceux que nous choyons avec tant de joie, dans la famille. Il suffit de si peu de chose pour leur faire plaisir. Un rien, un petit sac de bonbons, un jouet de chiffon, une petite balle, que sais-je. Quand vous passerez dans un bazar, faites emplettes de quelques joujoux bon marché et envoyez-les aux crèches.

Il y a aussi les vieillards, là-bas, dans les asiles, à Notre-Dame-de-la-Merci et ailleurs. Qu'est-ce que c'est pour eux, Noël, si on ne les aide pas à s'en souvenir? Entendons-nous, à s'en souvenir joyeusement. Dans le respect qu'on doit au vieillard doit toujours se mêler un peu de crainte. Nous sommes en pleine activité nous, forts, solides, en notre maturité féconde. Les jeunes sont là, pleins d'avenir, beaux comme des fleurs. Qui sait si nous-mêmes, si cette belle jeunesse atteindra jamais l'âge de ces vieux finis? Il faut ensoleiller ce Noël qui, pour plusieurs d'entre eux est le dernier.

Ils sont comme les enfants et se contentent de peu. Pourvu qu'ils aient du tabac et parfois quelque sucrerie, ils n'en demandent pas davantage. Franchement, y a-t-il moyen de leur refuser cela?

Bien sûr vos emplettes de Noël sont faites ou à peu près. Mais oui vous avez choisi ceci et cela pour ceux qui vous tiennent au coeur. Pensez aux autres aussi et vous verrez que ces fêtes-ci seront pour vous les plus belles depuis longtemps.

Odette Oligny

Mgr Albert Valois, P.A., V.G., bénissait dernièrement les fiançailles de Mlle Marise Legendre, fille de M. Louis-Beauchamp Legendre, décédé, et de Mme Legendre, de Montréal, à M. Marcel Geoffroy, B.A., L.S.C., fils de M. et de Mme Paul Geoffroy, de Sainte-Elisabeth de Joliette.

* * *

Prochains mariages

Dans la plus stricte intimité, le samedi 29 décembre, sera célébré le mariage de Mlle Francine Robillard, fille de M. Tancrède Robillard et de Mme Robillard, décédée, avec M. Yves Desmarais, fils de M. et de Mme Charles Desmarais.

* * *

Le mariage de Mlle Lise Lespérance, fille de M. Léopold Lespérance, décédé, et de Mme Lespérance, avec M. Jean Marien, L.S.C., C.A., fils de M. et de Mme Willie Marien, sera célébré le jeudi 27 décembre, à 9 h., en l'église Saint-Viateur d'Outremont. Pas de faire-part.

* * *

Déplacements

Le major Jean Bernier et Mme Bernier, qui logeaient au Château Frontenac depuis le retour d'outre-mer du major Bernier, sont arrivés à Montréal.

* * *

Le major Pierre Sévigny passe quelques jours à Montréal.

* * *

M. Louis Geoffrion a passé la fin de semaine à Québec, l'invité de M. Louis Chassé, au Château Saint-Louis.

* * *

M. et Mme André Gauthier font un séjour au Manoir Saint-Castin.

* * *

Binette-Leclerc

Le mariage de Mlle Réjane Leclerc, fille de M. Lucien Leclerc, décédé, et de Mme Esdras Hérard, avec M. Sylvio Binette, fils du capitaine et de Mme Hervé Binette, a eu lieu, samedi matin, en l'église Saint-Vincent de Paul de Montréal. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé H. Boileau, cousin du marié, et pendant la messe, Mlle Doriange Fontaine exécuta le programme de chant. Le sanctuaire était décoré, à cette occasion, de chrysanthèmes et de pompons. Le capitaine Hervé Binette était le témoin de son fils. Accompagnée de son beau-père, la mariée portait une robe de satin blanc à corsage ajusté et dont l'ampleur de la jupe formait traîne, un voile de tulle illusion maintenu sous un béguin de dentelle de Bruges et une gerbe de roses Talisman. La dame d'honneur, Mme Roland Ethier, tante de la mariée, portait une robe de crêpe fuchsia, un petit chapeau de même ton et un bouquet colonial composé de roses.

Mme Hérard, mère de la mariée, portait une robe de crêpe bleu français, un feutre et des accessoires noirs et une touffe de roses Talisman au corsage. Mme Binette, mère du marié, portait une robe de romain noir, un chapeau et des accessoires turquoises et des roses "American Beauty" à l'épaule.

Après une réception chez les parents de la mariée, où les salons étaient décorés de chrysanthèmes et de pompons, M. et Mme Binette partirent pour Toronto. La mariée portait alors une robe de crêpe vert, un chapeau et des accessoires brun africain.

Cet effet scintillant!

Le foulard miroitant de sequins et de perles de verroterie est le plus nouveau medium de la mode pour souligner l'élégance de votre ensemble, de votre robe ou de votre manteau! Et . . . peut-être aussi la réponse ravissante au problème du cadeau de Noël.

H.R. le présente à . . . 16.50

Ces foulards sont de scintillant satin, de lourde faille ou de royanne rayée . . . dans des teintes pastel ou de couleurs vives.

Chaque cadeau dans l'emballage de Noël bleu et argent de H.R. . . . *gratis!*

HOLT RENFREW

Sherbrooke, angle de la Montagne

Recettes

Suggestions pour Noël

Cette année plus que jamais, tous les coeurs sont enflammés de gratitude, de joie et d'amour, et Noël s'annonce des plus heureux.

Chaque famille célèbre la fête de Noël à sa façon. Le traditionnel dîner de ce jour ne peut pas être transformé car l'esprit de Noël, fait de cordial hospitalité pour les amis aussi bien que pour les étrangers reste toujours le même.

Les économistes en sciences ménagères de la Section des Consommateurs du Ministère fédéral de l'Agriculture ont élaboré plusieurs recettes simples pour des friandises, délicieuses en tout temps, mais ayant un cachet de fête et une saveur supérieure si possible à leur apparence.

Tartelettes aux raisins et aux atocas dans pâté au fromage

1 tasse de farine à pâtisserie, ¼ de tasse de graisse; ¼ de tasse de fromage fondu (Kraft, etc.); ½ c. à thé de sel.

Laisser le fromage à la température de la pièce pendant plusieurs heures avant de l'utiliser. Couper la graisse et le fromage dans la farine. Ajouter le sel. Mélanger pour faire une pâte lisse. Etendre sur une planche enfarinée ou entre deux épaisseurs de papier ciré puis rouler très mince. Couper avec un emporte-pièce et foncer les moules à tartelettes. Fait 24 tartelettes.

* * *

Garniture

½ tasse de raisins; ½ tasse d'atocas; 1¼ tasse d'eau; 1 c. à thé de zeste d'orange; 2 c. à thé de fécule de maïs; ¼ tasse de sucre.

Mélanger le raisin, les atocas, l'eau et le zeste d'orange. Cuire 5 minutes. Mêler la fécule de maïs avec le sucre et l'ajouter au mélange chaud. Cuire 2 minutes. Refroidir. Mettre une cuillerée à thé comble de garniture dans chaque tartelette. Faire cuire dans un four chaud, 400 degrés Farenheit pendant 10 minutes. Garniture pour 24 tartelettes.

Mlle Jeannette Bergeron, fille de M. Eugène Bergeron, décédé, et de Mme Bergeron, dont on annonce les fiançailles à M. Jacques Gaulin, l.ch., fils de M. J.-F. Gaulin, architecte, et de Mme Gaulin.
(La Photographie LA ROSE)

LA JOURNÉE ASTRALE

Si c'est votre fête aujourd'hui:

par Stella

Vous êtes ambitieux et vous serez capable de développer vos talents suffisamment pour vous permettre d'atteindre votre but. Vous possédez de hautes qualités d'artiste et de savant, ce qui vous conduira sans doute au succès.

Vous avez beaucoup d'originalité et si vous savez employer cette qualité, elle peut vous conduire très haut. Vous avez une grande énergie et vous travaillez avec conviction. Vous êtes très enthousiaste et lorsque vous avez une idée, vous cherchez à la réaliser. Toutefois, vous devriez apprendre à vous reposer afin de ne pas user votre système nerveux.

Il serait préférable que vous vous mariez jeune, car vous serez plus apte à vous conformer aux exigences du mariage dans votre jeune âge que plus tard. Vous serez sans doute heureux et votre vie peut être très belle si vous savez être prudent, protéger votre santé et garder votre belle humeur.

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent, aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparaît ci-dessous avec les dates qu'il domine.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Soyez actif et énergique, même si tout ne réussit pas comme vous le voudriez. Cette journée vous aura été utile et vous le constaterez plus tard.

Capricorne — 23 déc. au 20 jan. — Peut-être vos affaires de famille se compliqueront-elles aujourd'hui. Soyez affable et généreux, ainsi ces difficultés disparaîtront.

Verseau — 21 jan. au 19 fév. — Soyez prudent dans vos affaires aujourd'hui. Spécialement prenez attention à votre santé. Reposez-vous.

Poisson — 20 fév. au 21 mars. — Si vous n'êtes pas prudent aujourd'hui vous pourriez avoir de désagréables surprises. Un homme averti en vaut deux.

Bélier — 22 mars au 20 avril. — Faites bien votre ouvrage régulier. Ne prenez que des décisions qui seront sans aucun doute favorables pour vous.

Taureau—21 avril au 21 mai. — Peut-être serez-vous quelque peu indécis aujourd'hui. Soyez pratique et agissez le plus rapidement possible car vous pourriez autrement perdre la partie.

Géneaux — 22 mai au 22 juin — Ne négligez pas vos affaires d'argent. Sachez vous garder suffisamment d'argent pour passer d'agréables fêtes de Noël.

Cancer. — 23 juin au 23 juillet— Prenez soin de vos affaires personnelles. Dans l'après-midi soyez prudent et ne risquez pas trop.

Lion. — 24 juillet au 23 août — Votre santé ne doit pas être négligée. Une bonne journée sur toute la ligne Continuez votre travail avec confiance.

Vierge. — 24 août au 22 sept. — Peut-être que les choses n'iront pas aussi bien que vous le'pseérz hmm Peut-être que les choses n'iront pas aussi bien que vous l'espérez, mais vous aurez la victoire finale.

Balance.— 23 sept au 23 oct. — Soyez calme, même si tout semble confus Ce ne sera que passager et bientôt vous constaterez que vous aviez raison d'agir ainsi.

Scorpion.— 24 oct. au 22 nov. — Une journée tranquille. Reposez-vous tout en faisant bien votre travail. L'avenir semble magnifique.

Bridge-Contrat

Les atouts

La déclaration d'ouverture de Sud est toute indiquée. Ouest loin de détenir la force nécessaire pour une surenchère défensive et n'a aucune hésitation à passer-parole. Nord détient deux levées d'honneurs et demie dans une distribution bien balancée et fait correctement un saut d'enchère à deux sans-atout. Sud revient à la charge par un saut à quatre coeurs pour indiquer une suite solide et un supplément de force non-déclaré. Au retour des enchères, Nord ne peut pas employer la convention du Quatre Sans-Atouts, parce qu'il est à court d'un As et du Roi de coeur, mais il invite quand même au chelem en dépassant la manche à coeur. Sud accepte de jouer le contrat final de douze levées à coeur.

Donneur: Sud.
N.-S. vulnérables.

	♠ R V 10 ♡ 5 3 ◇ A R 9 6 ♣ R 9 8 3	
♠ 9 5 4 3 ♡ 4 ◇ D V 10 5 ♣ A D 10 2	N O E S	♠ 7 6 2 ♡ R 9 8 7 ◇ 8 4 3 ♣ 7 6 5
	♠ A D 8 ♡ A D V 10 6 2 ◇ 7 2 ♣ V 4	

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♡	passe	2 SA	passe
4 ♡	passe	5 ♡	passe
6 ♡	----		

Ouest entame de la Dame de Carreau

Le Déclarant n'est pas long à réaliser qu'Est détient un trop grand nombre d'atouts pour capturer le Roi de coeur. Puisque la perte d'une levée à trèfle est inévitable, Sud doit manoeuvrer de façon à attraper le Roi d'Est par un coup brillant. Le Déclarant doit réduire son nombre d'atouts au niveau de son adversaire de droite et cette tâche est facile.

Le Roi de carreau gagne l'entame et la première impasse à coeur est prise avec succès au travers d'Est. La main retourne au mort par le dix de pique et une deuxième impasse à l'atout est exécutée. Le Déclarant joue alors un petit trèfle et Ouest gagne avec l'As pour retourner carreau. L'As du mort gagne et Sud commence à réduire ses atouts en coupant un premier carreau. La main retourne au mort par le Roi de trèfle et le jeu d'un petit permet au Déclarant de se réduire d'un atout. L'As de pique est encaissé et la main passe au mort par le Roi pour la onzième levée. A ce point, le Déclarant détient encore A-D de coeur, tandis qu'Est a forcément retenu R-9; la main est au mort par le Roi de pique et n'importe quel retour assure deux levées au jeu à Sud. Les pertes ont été limitées à l'As de trèfle d'Ouest.

TA-RAIS-DU.

EST-CE ASSEZ BETE!... par Irving Roir

"C'est évident que je ne puis pas être prête dans une demi-heure — après tout, la guerre est finie, tu sais!

LE COURRIER D'ODETTE

Les parents ne devraient pas permettre ces inutiles amourettes d'enfants qui tournent hélas, trop souvent mal pour qu'on n'y prête pas attention

Q.— J'ai 17 ans. Mes parents me forcent à aller encore à l'école mais moi, cela ne m'intéresse plus parce que je veux travailler. Je sors depuis un an avec une charmante jeune fille de 16 ans, qui travaille, elle, dans un magasin et qui gagne un salaire. Je me sens un peu humilié de me dire qu'elle est indépendante et que moi, je suis encore à la charge de mes parents. Très souvent, quand nous sortons, c'est elle qui paie les dépenses. Un jour ,sans rien dire à mes parents, j'irai prendre une position quelconque et quand j'aurai assez d'argent, je me marierai. Est-ce qu'un homme ne se sent pas humilié de n'être pas libre?

Jean

R. — Un homme, oui. Mais pas un enfant de 17 ans. Mon pauvre, pauvre petit ami! Vous ne savez pas comme je vous plains. Oui, les parents sont bien coupables, qui laissent libres des adolescents, incapables de se diriger, n'allant que vers leurs instincts et incapables de voir plus loin que le jour présent.

A 17 ans, déjà tant de soucis Mais vous ne comprenez donc pas que par votre grande hâte de vivre en homme, en aduite, vous êtes en train de gaspiller follement votre vie? Ah! petit garçon, si vous pouviez vous arrêter cinq minutes seulement et réfléchir, vous verriez. Vous ne voulez plus aller à l'école, pourtant, si j'en juge par votre lettre, vous en avez grand besoin. Vous voici donc à 17 ans, amoureux d'une petite fille qui ne devrait même pas travailler au dehors si ses parents avaient un peu de bon sens, vous n'avez nullement l'intention de compléter vos études, encore bien moins de faire l'apprentissage voulu pour apprendre un métier et vous parlez de mariage? Ne vous rendez-vous pas compte que tout ce qui parle actuellement en vous, c'est le moins intéressant de l'individu? Vous n'avez jamais été habitué à contrôler vos désirs enfantins, comment voulez-vous, maintenant, mettre un frein à ceux de votre adolescence mal dirigée ou plutôt, pas dirigée du tout?

Heureusement que la question du mariage ne se pose pas comme cela. Les lois sont sages et l'interdisent aux mineurs. Vous avez encore bien des jours à passer avant qu'un prêtre ne vous marie légalement.

Oui, je le répète, les parents sont bien coupables de ne pas prendre au sérieux, de permettre avec un sourire amusé les amourettes d'enfants qui ont si vite fait de mal tourner, hélas. Admettons que vous quittiez l'école et prenez ce que vous appelez une position. Que sera-t-elle votre position, avec votre instruction sous-primaire et votre manque de spécialisation? Vous serez manoeuvre, garçon de bureau, besognes très attrayantes à 17 ans mais qu'un homme ne peut garder toute sa vie. Or, pour réussir, il faut travailler, c'est-à-dire se perfectionner sans cesse, faire continuellement mieux que la veille, ne jamais piétiner, mais avancer. Le ferez-vous? C'est douteux. Et à mesure que vous avancerez en âge, vous grossirez la cohorte des mécontents de tout et de tous, qui trouvent curieux qu'ayant gaspillé leur jeunesse en sottises ils ne soient pas plus avancés à 40 ans. Ceux-là crient au favoritisme, se retranchent sur la chance et sur la théorie absurde du p'tit pain et du gros pain. Ils ont fait comme vous, mon pauvre petit garçon. Ils ont voulu vivre trop vite sans penser que chaque fruit mûrit en son temps.

Décidément, nous vivons dans un monde bien bouleversé. Ce sont les petites filles qui paient les frais des sorties aux garçons. Il paraît que cela se fait couramment et que les parents trouvent cela tout naturel. Ne soyez donc pas humilié du fait que votre indépendante amie, du haut de son salaire, vous fait tant de largesses. Ce n'est pas qu'en soi votre humiliation ne soit un bon sentiment. Au contraire. C'est même un des meilleurs dont vous ayez jusqu'ici témoigné. Mais que tout cela est triste! Si c'est cela le modernisme, si c'est tout ce que les méthodes à base de psychologie et de raisonnement ont pu faire pour les adolescents, on est bien obligé d'avouer que les anciennes manières valaient mieux.

Mon petit garçon, je n'espère pas vous convaincre. Vous êtes tellement persuadé que c'est vous qui avez raison et que vos parents sont des bourreaux qui vous tiennent exprès dans ce bagne qu'est l'école que vous ne me croirez jamais. Je vous demande seulement de réfléchir et de tâcher de comprendre que devant vous la vie est encore bien longue, qu'il passera sur votre route bien des jolis minois, et qu'on n'est un homme que lorsqu'on sait penser droit et juste. Réfléchissez, mon petit Jean.

* * *

Q. — Pour aller danser à Noël que préférez-vous? Une robe de velours noir garnie à l'épaule, de gardénias blancs ou une robe de chiffon bleu royal garnie de rouge flamme?

Blonde aux yeux bleus.

R. — C'est à votre gré, les deux doivent être très bien. Celle de velours me semble pourtant plus discrète et de meilleur goût.

Quand vous écrivez...

..à Odette, ayez soin d'adresser votre enveloppe comme suit:

Le Courrier d'Odette.
Le "Canada".
33 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Q. — Nous devons aller passer le temps des fêtes à la campagne chez des parents. Il y a là un cousin qui aime vraiment un peu trop embrasser les cousines de la ville sous prétexte que c'est le temps des fêtes. Je suis fiancée et ces effusions ne me plaisent pas du tout. Mon fiancé ne reviendra d'outre-mer que vers la mi-janvier.

Colette, simple et fidèle.

R. — Mais c'est très simple, ma chère Colette. Ne permettez pas qu'on vous embrasse sur la bouche, fêtes ou pas fêtes, et si le cousin est trop empressé, gentiment, mais fermement, remettez-le à sa place. Puisqu'il est si indiscret, vous n'avez pas à vous gêner. Tendez-lui la joue. S'il ne s'en contente pas, tant pis pour lui. Il faut espérer qu'il ne vous embrassera pas de force, sans cela ce serait de la pure et simple goujaterie. Vous avez raison de garder vos baisers pour votre futur mari. Les cousins sans arrière pensée peuvent très bien se contenter d'un baiser fraternel sur les joues.

* * *

Q. — La jeune artiste Claire Gagnier est-elle de Montréal?

Je l'admire.

R. — Non, des Trois-Rivières, où sa famille demeure encore d'ailleurs.

* * *

Q. — Est-ce que le mot ombrelle, dans le sens de parapluie est français? N'est-ce pas une mauvaise traduction du "umbrella" anglais?

Pessimiste.

R. — Non, l'ombrelle existe. C'est la soeur estivale du parapluie. L'ombrelle, au temps où on en portait, était presque un objet d'art. Elle était faite de soie, de broderie, de dentelle, avec manche d'ivoire, d'argent, d'or, de bois précieux. Elle servait en été pour protéger un teint fragile des ardeurs du soleil. Quant au parapluie personne n'a d'illusion sur son usage. Le mot ombrelle est parfaitement français et n'a rien à voir avec "umbrella". Le parasol, plus grand que l'ombrelle est oriental.

* * *

Coupons de rations valides aujourd'hui

BEURRE — Coupons 116 à 133 inclusivement.
CONSERVES. — Coupons 33 à 57 inclusivement et coupons P-1 à P-21 inclusivement.
SUCRE. — Coupons 46 à 67 inclusivement.
VIANDE. — Coupons M-1 à M-14 inclusivement.

RE: Infractions aux prix. Pour vos plaintes, appeler le Service des Consommateurs, Commission des Prix, PL. 1231 loc. 68 ou 244.

Le patron du jour

No 9111

Tablier gai pour les fêtes. Garnissez-le de ruchés de ton vif et de broderie (motif compris avec le patron). Modèle facile à confectionner. Ce patron numéro 9111 est établi dans les grandeurs petites (14-16), moyennes (18-20) et grandes (40-42). La petite grandeur requiert une verge de tissu de 35 pouces de largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en en faisant la demande au Service des Patrons Le CANADA, 33 ouest rue St-Jacques, Montréal, en ayant soin d'inclure la somme de VINGT SOUS en monnaie ou bon de poste. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE). Indiquez clairement votre nom, votre adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du CANADA et ne sont pas échangeables.

Le rayon de la lampe Roetgen a pris une place unique dans le dépistage de la tuberculose.

Je réponds:

VOTRE OPINION S.V.P.

1—a : l'ensemble . . . etc.
2—b : 70 milles.
3—a : le haut prix . . . etc.
4—b : la glucose.
5—a : le culte rendu aux astres.
6—25,000 espèces.
7—a : un bâton . . . etc.
8—c : à percer des trous.

Pages de l'histoire du Canada

1946

Le Canada "dominera comme un géant, conscient de sa force et soigneux de sa destiné" . . . LONDON EVENING STANDARD, LONDRES, ANGLETERRE

LE CANADA envisage l'avenir et assume une part croissante de responsabilité mondiale.

De son côté, la New York Life Insurance Company accepte volontiers les plus grandes occasions que lui réserve l'avenir. Elle est heureuse de jouer son rôle pour assurer l'avenir des Canadiens. Par les placements qu'elle fait dans le Dominion et par la protection qu'elle offre à des milliers de Canadiens, la New York Life contribue à la grandeur du Canada.

La New York Life est prête aujourd'hui, comme elle l'a été d'ailleurs depuis 1868, à aider les Canadiens à réaliser leur sécurité financière. Si vous désirez des renseignements sur la protection des familles dans cette puissante compagnie mutuelle, consultez le représentant de la New York Life dans votre district, ou bien écrivez à l'une des adresses ci-dessous.

Notre SECOND SIECLE

NEW YORK LIFE INSURANCE COMPANY
UNE COMPAGNIE MUTUELLE - AU SERVICE DES CANADIENS DEPUIS 1868

BUREAU CHEF CANADIEN, 320 BAY STREET, TORONTO

Succursale de Québec: 81 rue St-Pierre, Québec, P.Q.
Succursale de Montréal: Edifice Dominion Square, Montréal, P.Q.
Succursale de Winnipeg: 233 Portage Ave., Winnipeg, Man.
Succursale de la Colombie-Britannique: 736 Granville St., Vancouver, B.C.

Le coin des écoliers

Tous droits réservés

REFLEXION

"Sans la Rédemption il aurait fallu un déluge tous les cent ans pour purifier l'univers des ordures morales de l'humanité."

Guy Dupréhault

* * *

L'horrible aventure

C'est au pied des chutes magnifiques de l'Yguasu, que les eaux tumultueuses, encore blanchies d'écume, reprennent leur cours dans une nouvelle quiétude, se groupant avec docilité pour former une rivière, qui prend le nom d'Alto Parana et qui ne tarde pas à acquérir les proportions d'un fleuve. Jusqu'à Posadas, il traverse une région encore assez sauvage, appelée les Missions, en souvenir des Jésuites, les anciens maîtres du Paraguay et de cette contrée limitrophe.

Sur la rive droite se trouvent de grandes forêts, dans lesquelles croit la fameuse **yerbomaté**, sorte de thé dont l'exploitation constitue une industrie florissante.

Le jour où se place notre histoire, assis au bord de l'eau, en face de la bourgade de Tacurupucu, et dissimulés derrière un épais massif de roseaux, deux hommes conversaient.

—**Curandero**, disait l'un d'eux, si je t'ai prié de venir me rejoindre loin des oreilles indiscrètes, dans ce lieu retiré, c'est que j'ai à t'entretenir de choses qui ne doivent être entendues que de toi.

Ce beau parleur, nommé Tiburcio, était **peon** dans la plantation située près de là. Ses cheveux crépus indiquaient son ascendance nègre. Son front bas et son regard fuyant révélaient le manque de franchise et de scrupules Rien en lui n'inspirait confiance.

Son interlocuteur, légèrement bossu et de petite taille ne le lui cédait en rien pour le physique. De ce corps contrefait de nain repoussant de laideur, semblait surgir une tête démesurément grosse percée de deux yeux où on lisait le vice et la méchanceté. Ce gnôme à l'aspect peu engageant que l'on appelait Tchou, jouait à la plantation le rôle de **curandero**, c'est-à-dire rebouteur, empirique dans lequel les gens de la campagne mettent toute leur foi.

—Je pense bien que tu ne m'as pas amené au bord du fleuve si loin des habitations, répondit Tchou en souriant malicieusement, pour m'entretenir de ta santé ou te faire arracher une dent.

—Parle. Je t'écoute.

Il faut croire que Tiburcio éprouvait quelque difficulté à divulguer l'objet de sa confidence, car ce ne fut qu'après une longue hésitation qu'il se hasarda à dire enfin:

—Voici. J'ai un ennemi mortel...

—Oui, je sais.

—Comment! Tu as deviné de qui je veux parler?

—Ce n'est pas très difficile. Il s'agit de Don Nicanor, dont tu es jaloux. Mais, continue.

—Eh bien oui. C'est lui. Je le hais et je lui souhaite tout le mal possible.

—Je voudrais lui faire jeter un maléfice et j'ai pensé que tu consentirais à me prêter ton concours.

—En quoi puis-je t'aider? N'as-tu pas un poignard à ta ceinture? N'osant te mesurer avec ton rival, tu t'es dit que peut-être je me chargerai de te venger.

"**Caramba!** Et tu comptes sur moi, faible et chétif, pour aller affronter l'ennemi qui te fait trembler?

—Il n'en est pas question. Toi, chez qui la connaissance des plantes est parfaite, tu sais des poisons qui refroidissent un homme aussi rapidement qu'un coup de couteau.

—Certes. Mais le maniement des poisons comporte de grands dangers. Ils laissent des traces. Les souffrances du patient suscitent infailliblement des soupçons. Non, décidément, je ne marche pas.

—Alors... tu refuses?

—L'emploi du poison, oui. Mais je dispose d'autres moyens plus pratiques, moins vulgaires.

—Lequel, par exemple?

—Le scorpion. Ce charmant petit animal, dont la piqûre est toujours mortelle sous nos climats, peut fort bien rechercher la chaleur, se trouver par le plus grand des hasards, sous les couvertures du dormeur, le soir. A peine celui-ci est-il étendu sur son lit, qu'il reçoit le coup de lancette fatal. Deux heures après, il est bon à recouvrir de six pieds de terre.

—Tchou, tu es un génie. Ton plan est merveilleux. Je te donnerai quarante **pesos**... tiens, j'irai jusqu'à cinquante.

—Je suis d'accord, comme prix de ma consultation s'entend. Mais, pour l'exécution du projet, ce sera cinq cents **pesos**.

—Quoi! Tu plaisantes? Mettons cent pesos et n'en parlons plus.

Ayant fait un vain effort pour obtenir un rabais, Tiburcio s'engagea à verser rubis sur l'ongle la somme demandée, aussitôt après la besogne accomplie. Il se disait qu'entre promettre et tenir, il y avait un monde.

Sur ce, les deux ignobles individus se séparèrent et disparurent.

(à suivre)

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

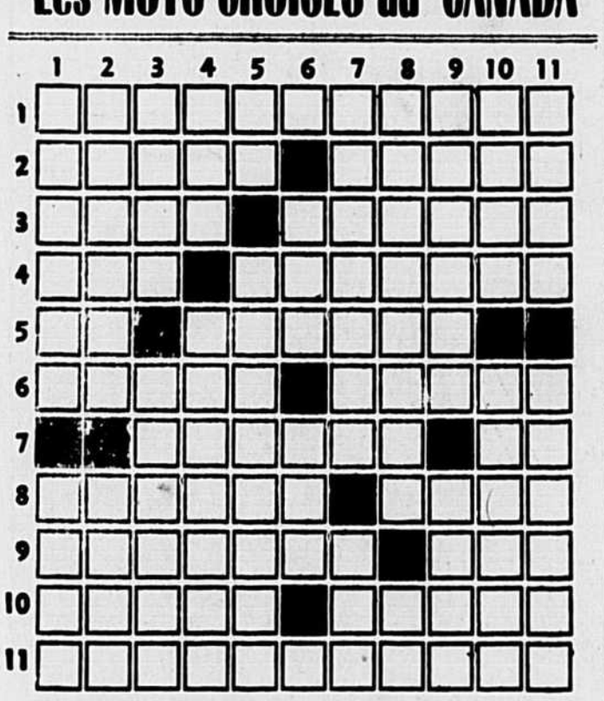

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	E	P	A	N	D	R	E	■	A	P	T
2	N	I	C	E	■	O	T	E	R	A	I
3	T	R	E	P	I	D	A	T	I	O	N
4	R	A	R	E	S	■	L	I	A	N	T
5	E	T	E	■	S	T	A	R	S	■	A
6	T	E	■	S	A	R	G	E	■	A	M
7	O	■	M	U	N	I	E	■	E	L	A
8	I	B	A	I	T	■	R	O	U	I	R
9	S	A	U	V	E	G	A	R	D	E	R
10	E	G	R	I	S	E	■	B	E	N	E
11	S	E	E	S	■	O	B	E	S	E	S

HORIZONTALEMENT

1—Qui intéresse l'humanité.
2—Personne qu'on détient comme une espèce de gage — Prép.: à la suite.
3—Synonyme de "maure" — Armes à jet à pointes aiguës.
4—Petite pomme rouge — Substance onctueuse, facile à fondre.
5—Eu un air gai — Réplique fédérale de l'Europe centrale.
6—Ce qu'on doit — Instrument recourbé pour couper du bois.
7—Passer la herse sur un sol — Recto (abrév.)
8—Hydravion qui se pose à la surface de l'eau — Prép.: en même temps que.
9—Bacchantes — Solipède.
10—L'un des plus grands savants du XIXe siècle — Riv. de France, affluent de l'Yèvre.
11—Très serein.

VERTICALEMENT

1—Crustacé décapode mâcroure fournissant une chair très appréciée — Monceau, tas.
2—Plan d'une réalisation impossible — Supérieure d'un couvent.
3—Celui qui est uni à une femme par le lien conjugal — Saillie du côté externe de la paume de la main.
4—Durée ordinaire de la vie — Mesurage au stell.
5—Venu au monde — Table ronde, à pied central unique.
6—Tirage — Saint (abrév.)
7—Gâtasse, avarisse — Tamis de crin.
8—Adoucira, calmera — Usage.
9—Faire apparaître l'irisation — Maki de Madagascar.
10—Filet pour prendre des oiseaux — Nom particulier dit aussi "petit nom".
11—Crochet de fer — Groupe le plus ancien des terrains tertiaires.

DOUBLE GRANDEUR
Sans charge
Valeur extraordinaire
Confiez votre TRAVAIL de PHOTOGRAPHIE à Macy. Nous agrandirons chaque impression au moins le double de sa grandeur régulière sans supplément.
Pharmaciens de confiance
MACY'S
Ave McGill College et Ste-Catherine O.
Stanley et Ste-Catherine O.
Ave Victoria et Sherbrooke O.
ATTENTION spéciale aux commandes postales.

BOBBY SOX par Marty Links

"Oh, lui?... Je l'ai accroché là seulement pour comparaison!"

Entre Canadiens de bonne volonté

Notes d'actualité

par Eugène L'Heureux

Prêt à la France

Si nous voulons prévenir une troisième guerre mondiale plus dévastatrice que la deuxième, hâter la reconstruction chez nous comme ailleurs et acheminer les peuples vers une prospérité qui rende la vie plus douce à tous les êtres humains, nous devons apprendre à connaître, estimer et respecter toutes les races et toutes les nations, même celles que nous avons eu le pénible devoir de combattre et de vaincre en ces dernières années.

L'une des principales modalités de ce bon voisinage nécessaire entre nations d'un monde qui rapetisse à vue d'oeil, c'est l'octroi de crédits, en vue de l'exportation, par les pays que la guerre a favorisés aux pays dévastés par le fer destructeur.

S'il faut apprendre à aimer tous les peuples comme tous les hommes, il n'est pas plus défendu d'avoir des préférences dans l'ordre international qu'au cours des relations entre individus. Si l'humanité n'avait d'autres faiblesses que celle-là, elle goûterait, certes, un bonheur plus complet.

Malgré ses fautes et ses lacunes, la France reste un pays cher à nos coeurs de Canadiens français, qui ne se reconnaissant pourtant qu'une seule patrie: le Canada.

C'est pourquoi nous nous réjouissons de ce que le Gouvernement canadien se prépare à prêter $242,500,000 à la France, pour lui faciliter l'achat ici de choses nécessaires à sa reconstruction économique. Il est même possible que ce crédit s'exprime dans la suite par un chiffre encore plus élevé.

Pendant l'étude de la législation autorisant le crédit à la France, un sénateur progressiste-conservateur ayant exprimé des doutes sur l'aptitude de ce pays à rembourser le Canada, l'hon. Thomas Vien lui a répondu en ces termes:

"La France est le pays auquel on peut faire crédit avec le plus de confiance. Avant la guerre, ses exportations dépassaient ses importations par quelque $800,000,000. Elle avait alors une réserve d'or qui n'était inférieure qu'à celles de l'Angleterre et des Etats-Unis. Avec son empire colonial, elle offre en garantie une surabondance de richesses naturelles. Son économie est admirablement bien équilibrée et elle aura été le premier pays à retrouver son état normal après la terrible épreuve qu'elle a subie. S'il est un pays digne de la confiance d'un Etat prêteur, c'est bien la France, et si ce n'est pas elle, où en trouver un autre? Si l'on veut amorcer le commerce extérieur par des crédits à l'exportation et qu'il ne soit pas question pour l'instant des crédits à l'Angleterre, il faut bien commencer quelque part, et l'on ne saurait commencer mieux qu'en France."

Voilà ce que pensent les Canadiens.

Sous la direction de Charles de Gaulle, chef comparable à ceux que l'Histoire nous montre à la tête de ce pays chaque fois qu'il a eu besoin d'un sauveur, la France va se relever bien vite et faire honneur à ses engagements financiers.

Ainsi, le Gouvernement canadien aura fait un bel acte de charité internationale, tout en assurant un travail rémunérateur à ses citoyens.

L'enfouissement des fils

Le district de Québec vient de subir un certain petit désastre, qui aurait bien pu tourner en véritable hécatombe.

La vieille capitale ne comptait sûrement pas trop de beaux arbres. Or le verglas du sept décembre en a détruit plusieurs et en a déchiré et déformé le plus grand nombre. La Nature mettra plusieurs années à guérir les plaies infligés au visage de Québec par ce verglas destructeur. C'est déjà impressionnant.

Mais l'incident offre un aspect beaucoup plus grave que celui-là et qui comporte une leçon pour toutes nos villes et tous nos gros villages. Si la température glaciale de mardi, mercredi et jeudi derniers avait immédiatement suivi le verglas du sept décembre, il serait mort beaucoup de personnes dans Québec par suite du froid et d'une désorganisation générale complète.

Le verglas fut tel que les fils électriques se rompirent un peu partout sous le poids de la glace et des branches d'arbres cassées. Les sept et huit décembre, seules quelques familles favorisées avaient l'électricité, malgré les prodigieux efforts déployés par la Compagnie Quebec Power et les employés pour remédier à cette situation de force majeure.

A la rigueur, on se passe de lumière et de certains confort accessoires. Mais, sous notre climat, il ne faut, pour aucune considération, courir le risque de laisser les maisons sans chauffage à cette saison-ci. Nous le répétons: si le froid intense de la semaine dernière était survenu deux ou trois jours plus tôt, un bon nombre de Québécois y auraient pris leur coup de mort, les dommages à la propriété s'exprimeraient par des centaines de milliers de dollars et la désorganisation complète des foyers aurait duré des semaines. L'épreuve aurait certes ressemblé à celle des villes bombardées durant la guerre: mieux sous certains rapports, mais pire sous d'autres.

Il ne faut plus courir de tels risques.

Dans le passé, on a plus ou moins timidement réclamé, à Québec et ailleurs, l'enfouissement des fils électriques sous terre, par souci d'esthétique. Désormais, il faudra en faire une question de sécurité publique. De plus en plus, nous chauffons nos bâtisses au moyen de souffleries actionnées par l'énergie électrique et c'est un réel progrès... à la condition que rien n'interrompe le contact entre le moteur et la source d'énergie.

Pour prévenir de grands malheurs, il est urgent d'enfouir les fils électriques sous terre.

Cela coûte cher, paraît-il? Ce n'est pas une raison valable. La vie et la santé des gens importent plus que le capital. Si les corporations d'utilités publiques sont capables de supporter la dépense requise par cette amélioration, elles devront la supporter; sinon, il faudra y pourvoir autrement. Ce qui est certain, c'est que le public ne peut tolérer plus longtemps qu'une telle épée de Damoclès reste suspendue sur sa tête.

Pour l'embellissement de nos villes, sans doute, mais surtout pour la sécurité de nos demeures, voire pour l'intérêt des compagnies elles-mêmes — le dernier verglas coûte, paraît-il, plus de $100,000 à la compagnie Quebec Power — il faut réaliser sans délai une politique d'enfouissement des fils électriques sous terre, dans tous les endroits où c'est possible.

(Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'**Opinion Libre**, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55 Avenue de Salaberry, Québec.

CONSEILS AUX PARENTS

par **Edyth Thomas Wallace**

Oui **Non**

La mère: J'ai fait erreur en te corrigeant pour avoir signalé les défauts des petits devant eux. Je vais essayer de ne plus agir ainsi et je crois bien que, de ton côté, tu vas essayer d'être plus patiente.

La mère: Mon Dieu, Hélène, cesse donc de te plaindre des enfants.

Louise: Elle ne fait pas bien, hein, maman?

Pierre: Je souhaiterais qu'elle ne soit pas notre grande soeur.

Si votre ainée prend des allures de maîtresse d'école avec ses petits frères et soeurs, ne la critiquez pas devant ces derniers, car **cela peut entretenir une haine entre eux.**

FEUILLETON DU "CANADA"

LE VOEU SUPRÊME

ROMAN DE PIERRE DHAEL

No 54 *19 décembre 1945*

(Suite)

Son visage, en contre-bas, se penchait en avant et Viviane n'avait plus la ressource de pouvoir contrôler, sur cette physionomie, déjà si fermée naturellement, l'effet de ses confidences.

—Tout à l'heure, dit-elle, vous vous vantiez de voir jusqu'au fond des âmes. Je me suis aperçue, en effet, que votre perspicacité est rarement en défaut. Je n'ai pas l'intention de vous dissimuler la vérité et si une petite incursion dans le domaine de mes pensées vous intéresse, je suis toute disposée à vous servir de guide.

Travillier ne répondit pas.

—La première partie de ma vie, poursuivit la comtesse est celle de beaucoup de femmes belles et pauvres comme je l'étais... Ce fut une existence très simple, sans événements particuliers, mais dont le dénûment même et les privations de toutes sortes me poussait fatalement vers le mariage riche. J'ai cherché avant tout la situation brillante, la fortune...—j'ai sacrifié l'amour?... Pourtant, ayant accepté de plein gré ce mari plus âgé que moi et que je n'aimais point, je me suis considérée comme obligée de tenir scrupuleusement les serments que je lui avais faits. Je suis demeurée strictement fidèle. Le destin m'a rendue libre. Aujourd'hui, je suis riche et indépendante. J'ai l'envie bien naturelle de refaire ma vie. Mais j'attendais pour cela de rencontrer un homme qui correspondit absolument à l'idée que je me suis faite d'avance de celui qui partagera mon existence... Cet homme, je l'ai trouvé... Et vous savez déjà de qui je parle. Oui, C'est de Jean-Bernard de Briget.

—Bien, fit le jeune diplomate sans lever les yeux.

—J'ai l'impression que je ne le laisse pas indifférent. De mon côté, j'ai brisé pour lui avec mes habitudes de retenue. Je lui ai marqué une exceptionnelle préférence, je me suis montrée avec lui en public et je le reçois souvent chez moi. Je me suis attendue à plusieurs reprise à une déclaration en règle. Il ne m'a encore rien dit. C'est pourquoi je me suis décidée à venir vers vous. Je sais quelle influence considérable vous avez sur votre ami. Certainement vous recevez ses confidences.

Travillier leva sur la jeune femme un regard glacé.

—Croyez-vous, vraiment, que s'il en était ainsi je vous en ferais part?

Elle répondit habilement:

(à suivre)

IL N'Y A PLUS D'ENFANTS!... par Phillips

"Comment c'est arrivé? Ca ne te regarde pas. Sors-moi de là, c'est tout!"

Rhumes de l'enfant
Pour soulager les souffrances, frictionnez avec le remède éprouvé
VICKS VAPORUB

NOUVELLE DIFFÉRENTE D-É-L-E-C-T-A-B-L-E
PEPSI-COLA PRÉSENTE AVEC FIERTÉ
L'EAU DE TABLE
EVERVESS
• Une eau de table pétillante, unique
• D'une qualité exceptionnelle
• Préparée avec le plus grand soin
• Positivement alcaline
• Purifiée par le nouveau procédé exclusif des rayons ultra-violets
• Elle est sans pareille et
• BONNE POUR VOUS!
DOUZE ONCES BIEN REMPLIES 7¢ TAXES INCLUSES
CHEZ VOTRE FOURNISSEUR • AU RESTAURANT • À L'HÔTEL
PARTOUT-EN TOUT TEMPS
UN PRODUIT DE PEPSI-COLA COMPANY OF CANADA LIMITED

LA SOURIS MIQUETTE — Terreur généalogique! par Walt Disney

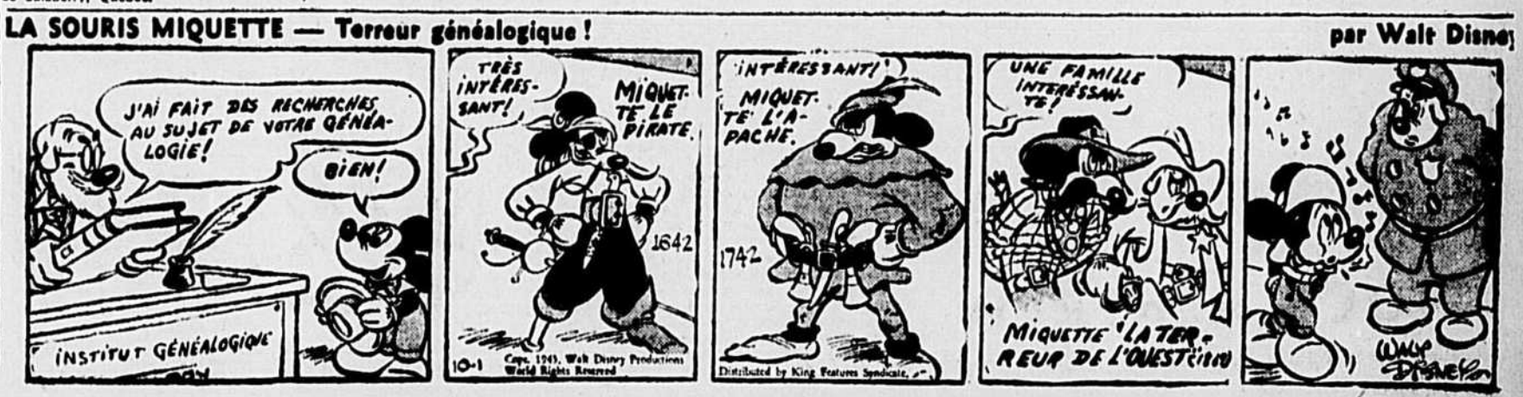

DU SOIR AU LENDEMAIN

Par PAUL PARIZEAU

Une épreuve pour Marcel Dufresne

Faut-il considérer comme une promotion la nomination de Marcel Dufresne comme vice-président et gérant-général du club Trois-Rivières de la ligue Canaméricaine? Voilà la question que se posent ses nombreux amis, car, au cours de ses deux années de dévoués services avec les Royaux de Montréal, Dufresne s'est bâti une belle réputation dans le monde du baseball, non seulement dans la métropole, mais aussi de l'autre côté de la frontière. Longtemps, nous nous sommes personnellement demandé si Dufresne ne méritait pas davantage, car nous n'avions pas alors étudié la question sous tous ses angles. Comme le faisait remarquer le président Hector Racine, la semaine dernière, l'avenir n'a rien d'excitant pour un secrétaire de route, même avec un club des ligues majeures, s'il faut en croire Mel Jones, le nouveau gérant-général des Royaux. Jones parlait par expérience, lui qui demanda au président Branch Rickey de l'envoyer dans les ligues mineures où il sut acquérir l'expérience nécessaire qui lui vaut son poste d'aujourd'hui avec le plus important club du système de fermes des Dodgers.

A Trois-Rivières, Dufresne se trouvera dans sa ville natale, au milieu d'amis qui l'aideront dans sa tâche. Il aura une lourde responsabilité puisqu'entre ses mains se trouveront les destinées d'un club nouvellement acquis par les Dodgers. C'est une sorte d'épreuve que tente Branch Rickey, et si Dufresne s'acquitte bien de sa tâche, ce dont nous ne saurions douter, ses chances d'avancement seront grandes. Toutes les transactions, achats et échanges de joueurs, administration des affaires, seront son travail. Déjà versé dans les affaires du baseball, il pourra acquérir une expérience qui ne s'achète à aucun prix. Nous connaissons les sentiments de Branch Rickey à l'égard de Dufresne. L'acceptation de Dufresne au poste de gérant-général fut la raison, sine qua non, pour laquelle la transaction fut bâclée en fin de semaine. Voilà qui prouve sans autre commentaire la confiance, que nourrit Branch Rickey et qui est partagée d'ailleurs par le président Hector Racine, en Marcel Dufresne.

Branch Rickey est un type intransigeant en affaires. Il croit que le sang jeune est nécessaire, non seulement chez les joueurs, mais aussi chez les officiels du baseball. Il l'a prouvé en nommant Jones à Montréal et Dufresne à Trois-Rivières. Nous sommes confiant que Dufresne réussira dans ses nouvelles fonctions et nous lui prédisons un avancement rapide dans l'une des plus vastes organisations du baseball.

Même s'il devient affilié à l'organisation des Dodgers, le club Trois-Rivières demeurera sous le contrôle trifluvien, en ce sens que des sept directeurs, quatre seront des citoyens de Trois-Rivières avec MM. Racine, Gauvreau et Beauregard comme représentants montréalais. Branch Rickey croit à l'importance de la couleur locale dans chacun de ses clubs fermes et c'est probablement la clé de son succès, car il a le flair de s'entourer d'excellents collaborateurs.

* * *

L'intention exprimée par Harry Ship de présenter un combat entre Dave Castilloux et Chalky Wright, au mois de janvier semble avoir peu de chance de se matérialiser... Castilloux semble sur le point d'accepter une offre du promoteur Al Foreman et il est probable qu'il mettra son championnat poids léger en jeu contre Gus Mell et plus tard son championnat poids mi-moyen contre Harry Hurst... Nous croyons qu'il défendra ces deux titres avec succès... Les comptes rendus des journaux de Milwaukee attestent que Castilloux a donné une véritable leçon de boxe à Juste Fontaine, la semaine dernière... Puisque nous parlons de boxe, il semble que l'ancien champion poids léger, Beau Jack, a livré son dernier combat dans cette catégorie lorsqu'il remporta une facile décision sur Willie Joyce, vendredi dernier, à New-York... Le prochain combat de Beau Jack, le 4 janvier, sera à 147 livres, contre Morris Reif... Advenant une victoire, Beau Jack deviendra l'un des principaux aspirants au titre détenu par Freddie Cochrane qui, lui-même, mettra sa couronne en jeu contre Marty Servo, le 1er février... Le vainqueur de ce match devra défendre son titre contre Ray Robinson dans les 90 jours... En annonçant la donation, par la Commission athlétique, de nouveaux matelas pour les arènes de nos principales salles de lutte et de boxe, le commissaire Emile Gauthier ajouta que l'on exigerait dorénavant une entière propreté des arènes locales... Ces dons de la Commission athlétique sont sans zucun doute un excellent placement dont profiteront lutteurs et boxeurs en réduisant les dangers de maladie et de contamination que peuvent propager des matelas, souvent d'une malpropreté dégoûtante... Les "Ice Capades" ont établi un nouveau record d'assistance à Ottawa, où plus de 30,000 personnes ont assisté aux quatre représentations du spectacle... Inutile d'ajouter que Tommy Gorman en est des plus heureux.

* * *

L'on explique la décision de transférer les quartiers généraux de la ligue de hockey Nationale, de Montréal à Toronto, par les perspectives d'une prochaine expansion du circuit professionnel... Il n'y a pas de doute qu'avec le transport aérien, devenu de plus en plus fréquent dans le sport, à cause même des circonstances difficiles que nous traversons, les ligues professionnelles ne manqueront pas de se développer sur une plus grande échelle, mais nous nous demandons pourquoi l'on n'attendrait pas ces développements avant de changer le siège central de la N.H.L.... Tandis que les Bruins retournèrent à Boston par avion après la partie de samedi soir, les Canadiens firent le voyage à New-York par autobus... Lorsqu'il lui fut demandé par votre observateur pourquoi les Canadiens n'utilisaient pas le mode beaucoup plus rapide de transport par air, le gérant Tommy Gorman répondit que l'incertitude des conditions atmosphériques en était la cause... Il nous cita, comme exemple, le cas de Mike McMahon qui, cinq minutes avant son départ projeté par avion pour Providence, récemment, apprit que le voyage était décommandé. Il nous souvient, personnellement, d'avoir dû retarder de trois jours notre retour à Montréal lors d'un voyage à New-York, l'hiver dernier... Les clubs de baseball pourront, avec beaucoup moins d'inconvénients voyager par avion au cours de la saison estivale que les clubs de hockey, durant l'hiver.

En RACCOURCI dans les SPORTS

A Winnipeg

W. C. McCallum, président d'un groupe de sportsmen de Winnipeg, a annoncé hier dans cette ville de l'ouest du Canada que Winnipeg sera le théâtre d'un grand tournoi omnium de golf, le 19 juillet prochain... Une bourse de $10,000 serait alors en jeu... A ce qu'il parait, la P.G.A. des Etats-Unis et celle du Canada auraient déjà sanctionné le tournoi en question... Naturellement, les meilleurs golfers des Etats-Unis et du Canada seraient en lice dans ce grand tournoi semblable à celui qui fut disputé à Montréal (au club Islemere) en juin dernier.

Louis en Espagne

A Séville, en Espagne, on a annoncé hier que le fameux champion mondial des boxeurs poids-lourds, Joe Louis, se rendrait dans ce pays en janvier pour une longue tournée à travers les différentes villes du pays de Franco... C'est le promoteur Antonio Ponce qui a fait cette déclaration hier.

Nelson au repos

On a annoncé aux Etats-Unis hier soir que le roi des golfers, l'incomparable Byron Nelson, se reposera durant quelque temps à sa demeure et ferme de Fort Worth, dans le Texas avant de se rendre à Los Angeles, en Californie, où il sera en lice dans le grand tournoi annuel de l'endroit, du 4 au 7 janvier prochains.

Desson à l'amende

A Baltimore, le juge Walter J. Dewees a imposé une amende de $75, et des frais de $1.45 à Joe Desson, joueur de défense des Clippers de Baltimore qui a été trouvé coupable de voies de fait sur la personne de J. Carlin lors d'une récente joute des Clippers... Carlin, propriétaire des Clippers, est celui qui a fait arrêté Desson et il a même témoigné contre lui, hier... On a constaté que Carlin avait peut-être raison... En tout cas, il affichait un oeil au beurre noir et un nez coupé à plusieurs endroits lors de son témoignage dans le "box" des témoins.

A Gulfstream

Grâce à une augmentation dans le montant des bourses remises quotidiennement pour les courses offertes à la piste Gulfstream, on a pu éviter une grève qu'auraient fait les propriétaires, entraineurs et jockeys actuellement en vedette à cet endroit... En effet, les bourses ont été portées de $1,200. à $1,500., puis finalement à $1,600. pour chacune des courses et il semble que tous sont maintenant satisfaits à la piste Guifstream.

Shack en vedette

Joe Shack, ex-joueur de la ligue Senior du Québec et qui a aussi porté les couleurs des Rangers de New York dans la ligue Nationale, l'an dernier, est actuellement fort en vedette dans la ligue de hockey amateur des Etats-Unis puisqu'il est premier compteur de ce circuit avec un total de 31 points de pointage... Shack, incidemment, porte les couleurs du club St-Paul... Son plus proche rival est McDonald du club Kansas City qui est en 2e place avec 30 points.

LE POLYTECHNIQUE L'EMPORTE SUR LA MEDECINE, 17 A 4

Le puissant club Polytechnique a remporté une victoire facile sur le club de la Médecine, à l'aréna St-Laurent hier soir, dans une joute régulière de la ligue Inter-Facultés de l'université de Montréal. Les gars du Poly l'ont emporté par 17 à 4.

Contrairement à ce que nous avions parié, notre ami Jean-Paul Gignac ne fut pas le héros de la joute, car il se contenta de trois buts et trois assistances! C'est là du beau travail de la part de l'ex-joueur du Royal, mais celui qu'il faut vraiment féliciter est un joueur qui nous est inconnu, du nom de Roméo Filiatrault et qui a compté "seulement" sept buts et décroché quatre assistances. Nous nous demandons pourquoi il ne joue pas pour les Canadiens alors! Lamoureux et Beaudoin avec chacun deux buts et Darveau, Ferrand et Dumont furent les autres compteurs du Poly. Quant aux pauvres "docs", piteusement défaits, leurs compteurs furent Parent, Thériault, Clément et Desmarais. Il est vrai que Yvan Dion, de la Médecine, un excellent joueur, a dû manquer la joute à cause d'importants examens à subir ce matin même.

Importante joute entre les Hawks et les Canadiens

Ces deux clubs aux prises à Chicago ce soir. — Rangers à Boston. Lamoureux blessé.

Bien qu'ils furent retardés par l'extraordinaire tempête de neige qui est tombée dans le district de Buffalo, les Canadiens de Dick Irvin son finalement arrivés à Chicago, hier après-midi, en vue de la joute qu'ils doivent disputer aux Hawks de l'instructeur Johnny Gottselig, ce soir. Incidemment, disons que cette partie est probablement la plus importante pour les Habitants depuis le début de la cédule régulière.

Actuellement, les Black Hawks sont à une partie seulement derrière le Tricolore et s'ils triomphent ce soir, ils seront sur un pied d'égalité avec les champions de la ligue Nationale. Les Canadiens ont remporté 11 victoires, subi six défaites et annulé une fois pour un total de 23 points, tandis que les Hawks les suivent de près avec 10 triomphes, six revers et une joute nulle. Les gars de Irvin ont compté 60 buts et seulement 47 furent enregistrés contre le brillant Bill Durnan, tandis que les Hawks ont scoré 81 fois, mais 67 buts furent comptés contre le vétéran Mike Karakas. Selon ces statistiques, on peut conclure facilement que la joute de ce soir, sera d'une grande importance dans le classement du circuit Dutton.

Il est fort probable que la défense sera très occupée dans le match de ce soir, pour empêcher les Hawks de loger le puck derrière Durnan. En effet, les Hawks alignent de dangereux compteurs tels Max Bentley et Bill Mosienko, ainsi que le vétéran Clint Smith. De plus, Gottselig peut baser ses espoirs sur le sensationnel et rapide Doug Bentley, le troisième membre de sa fameuse ligne, Doug a débuté plutôt lentement, mais actuellement il semble avoir retrouver son aplomb d'antan et il trouve le fond du filet avec beaucoup plus de facilité. Toutefois, les Habitants qui l'ont emporté sur les Rangers de New-York par le compte de 4 à 2, dimanche dernier, sont bien décidés à infliger un cinglant échec aux Hawks et Irvin est confiant que ses hommes batailleront ferme pour donner une vraie leçon de hockey aux joueurs de Gottselig.

Les Canadiens devront fournir leur meilleur rendement pour vaincre les Hawks ce soir. Il est vrai que le Chicago détient la seconde position, mais il ne faut pas négliger les Bruins de Boston qui ne sont pas très loin de la première position. Les Bruins recevront la visite des Rangers de Lester Patrick ce soir, et s'ils triomphent, ils se rapprocheront sensiblement de la première place, et davantage, si les Canadiens connaissent un revers aux mains des Hawks.

Dans les cercles sportifs newyorkais, on rapporte que les Rangers ont offert le gros Hank Goldup aux Canadiens en échange d'un joueurs de défense, mais aucune nouvelle officielle a confirmé ce te rumeur jusqu'ici. Lester Patrick a également mentionné à Irvin qu'il était intéressé à acheter quelques joueurs du Bleu, Blanc, Rouge, mais de nouveau ces tentatives pour renforcir son équipe ont échoué. Evidemment, il est facile de comprendre que les partisans des Rangers sont très anxieux de voir leurs favoris triompher quelques fois au Madison Square Garden et c'est pourquoi Patrick s'efforce de plus en plus pour combler cet handicap. Malheureusement, malgré les nombreux efforts Patrick est incapable de trouver du bon matériel pour améliorer l'alignement de son club.

M. F. S. Gentle, un sportsman de Londres, et officier de la British Ice Hockey Association était dans la métropole canadienne hier. Gentle a tenu un long entretien avec Mervyn Dutton, président de la N.H.L. et Tommy Gorman, gérant-général de la Canadian Arena Co. M. Gentle a annoncé que le hockey reprendrait ses activités à Londres cet hiver, et il est fort probable qu'il ait trois clubs à Londres et un à Paris, où le hockey reprend sensiblement sa popularité d'avant-guerre.

M. Gentle tente actuellement de bâcler quelques arrangements avec la Canadian Amateur Hockey Association, afin d'obtenir environ 150 joueurs pour aider la formation des ligues en Angleterre l'hiver prochain. M. Gentle quittera Montréal, aujourd'hui, pour se rendre à Londres, et il sera de retour ici, le printemps prochain.

Au cours d'un appel téléphonique de Chicago, hier, le pilote Dick Irvin a laissé entendre que Léo Lamoureux souffrait d'une blessure au genou et qu'il est possible que le rapide joueur de défense ne prenne pas part à la joute de ce soir, contre les Hawks. Dans un tel cas, Irvin utilisera Frank Eddolt, qui s'alignera probablement avec son copain de l'an dernier, Glen Harmon. Irvin a ajouté que Jimmie Peters fut très effectif contre les Rangers, dimanche, et qu'il était de plus en plus enchanté de sa brillante tenue.

Samedi, les Rangers seront les hôtes des Maple Leafs de Toronto, tandis que les Hawks rendront visite aux Red Wings de Jack Adams. Dimanche, les Canadiens joueront à Boston, les Leafs à New-York, puis les Hawks à Détroit. Les Habitants ne joueront pas au Forum, avant le 29 décembre, alors que les Hawks feront face aux Habitants. Les Rangers espèrent encore s'acquérir les services du vétéran Dutch Hiller, mais la direction du Tricolore a refusé toute offre. Les Red Wings ont tenté d'obtenir le rapide Kenny Mosdell, et apparemment, Art. Chapman, instructeur des Bisons de Buffalo n'a pas accepter la proposition du Détroit.

LE SPORTSMAN JOS. LEVEILLE EN DEUIL DE SON FRERE

Nous sommes au regret d'annoncer la mort d'Albert Leveillé, frère du sportsman et organisateur sportif bien connu par toute la métropole, Jos. Leveillé, président du club de tennis St-Valier. Le défunt est décédé lundi soir, à l'âge de 43 ans, des suites d'une assez longue maladie. En plus de son frère Joseph, le défunt laisse pour pleurer sa perte ses parents, M. et Mme Zénon Leveillé bien connus dans le nord de la ville, et ses frères Roméo, Emile et Isidore Leveillé. La dépouille repose en chapelle ardente aux salons Magnius Poirier, 6520 rue St-Denis, près Beaubien. Les funérailles auront lieu demain matin, jeudi, en l'église St-Edouard, à neuf heures. A la famille éprouvée le "Canada" offre ses sincères condoléances

L'ON TRANSPORTERA LES PUR-SANG PAR AVION SOUS PEU

Nouvelle-Orléans, 18. — Le secrétaire de courses de la piste Fair Grounds, Julius Reeder, a annoncé aujourd'hui qu'une compagnie de New York avait averti les turfmen actuellement ici qu'elle était à transformer plusieurs avions de transport modernes de façon à ce qu'ils puissent servir au transport de pur sang à diverses pistes des Etats-Unis. Selon Reeder, ces avions géants pourront transporter six pur sang avec leurs garçons d'écuries et tout l'équipement nécessaire

Lucien Leduc à l'hôpital

On voit ci-dessus le populaire instructeur des Braves de Valleyfield, Lucien "Maestro" Leduc, reposant sur son lit d'hôpital après un malheureux accident d'automobile survenu il y a une couple de semaines. Leduc retournait à Valleyfield, de Montréal, avec son ami Jack Cross, quand l'auto dans lequel ils voyageaient entra en collision avec un lourd camion, peu avant Valleyfield. L'auto fut une ruine complète tandis que Cross et Leduc furent plus qu'ébranlés. Lucien étant plus de 12 heures inconscient après son transport à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, et Cross se faisant fracturer un bras. Leduc, qui a pu rentrer chez lui hier, n'a heureusement subi aucune fracture mais il a été douloureusement blessé au visage comme on peut le constater ci-dessus. Nous dirons enfin à Lucien, au nom de tous les amateurs de la ligue Senior, que nous avons tous bien hâte de le voir complètement rétabli pour le revoir à son poste avec les Braves, dans le circuit George Slater.

(Photo Raymond Lavoie, Valleyfield.)

MELL NE S'EST PAS BATTU HIER SOIR A BOSTON

BOSTON, 18 (A.P.) — Un combat de 10 rounds qui devait opposer Gus "Pell" Mell, de Montréal à Pat Foley, ce soir, au Boston Garden, match qui aurait servi de finale à une grande soirée de boxe de quatre combats de 10 rounds offert par le promoteur Rip Valenti, a été décommandé en dernière heure par le club athlétique Goodwin. Foley a perdu une décision contre Ted Christie, de Detroit, lors d'une semi-finale offerte ici la semaine dernière, lors du programme de boxe mettant aux prises, en finale, Phil Terranova et Ellis Phillips et le matchmaker Valenti a déclaré qu'il préférait décommander le combat plutôt que de trouver un substitut pour Christie. Valenti décida en fin de compte de décommander la séance entière et ce sera donc partie remise pour ce qui a trait à un combat de finale pour le Montréalais, Gus Mell, à Boston.

Le National et les Canadiens sont vainqueurs

par Bert Soulière

Une foule d'environ 2,500 spectateurs a vu les Canadiens se rapprocher à un seul point de la première position de la ligue Junior, quand ils ont triomphé du Verdun par le compte de 5 à 1, hier soir, au Forum. Dans la deuxième joute, le National a causé une forte surprise en l'emportant sur le Concordia par 7 à 2, pour ainsi remonter en quatrième position du circuit Thérien, une partie devant le Royal du pilote Lorre White.

La première joute fut disputée à une vive allure et les jeunes Habitants eurent constamment l'avantage du jeu. Toutefois, il faut avouer que le Verdun était sans les services du rapide allier Yvon "comète" Lefebvre qui souffre actuellement d'une blessure au bras et l'absence de ce brillant joueur s'est fait grandement sentir dans le camp de l'instructeur Frank Currie. Joe Lépine et Roger Perron furent très effectifs à la défense du Tricolore, tandis que le fameux trio composé de Kelvin Burnett, Kenny Hayden et Howie Morenz s'est de nouveau signalé à l'offensive.

Burnett et Laplante ont dirigé l'attaque des Canadiens en comptant chacun deux buts, puis Roger Perron enregistra l'autre but des vainqueurs. Roger Cabana a sauvé son club d'un blanchissage, quand il déjoua Scurrah après 48 secondes de jeu dans la période initiale. Le sensationnel Scurrah a affiché une brillante tenue dans sa forteresse et plus d'une fois il se mit en vedette par ses arrêts de toute beauté.

La deuxième partie fut très rude et pas moins de 14 punitions mineures et une de mauvaise conduite furent décernées par les arbitres Prince et Story. Le diminutif Jean Bougie fut sans contredit l'étoile du National en prenant le cerbère "Tino" Martin deux fois en défaut, tandis que Bisaillon, Laventure, Laverdure, Corriveau et Gratton scorèrent les autres buts. Jacques Locas fut certes en évidence pour le Concordia en comptant les deux seuls buts de son club.

Les joueurs de Georges Mantha s'assurèrent une avance de deux buts dans la première période, puis ils en comptèrent cinq autres dans la dernière, tandis que les joueurs de Sylvio Mantha ne purent faire mieux que de loger le puck derrière Gaétan Desforges seulement deux fois. Durant les dernières minutes de jeu, Sylvio Mantha retira son gardien de buts, pour lancer six avants à l'offensive, mais sa technique lui apporta de mauvais résultats, quand les joueurs du National en profitèrent pour compter à deux reprises.

Sylvio décida alors de renvoyer le brillant "Tino" Martin dans ses filets et de nouveau il se distingua en bloquant une couple de lancers. Il ne restait que 40 secondes de jeu, quand Gratton compléta le pointage de la partie en déjouant Martin avec l'aide de Laverdure. Le brillant André Corriveau fut très effectif à l'offensive, tandis que le jeune Gratton s'est de nouveau signalé par sa mise en échec

Belle victoire du Laval sur le Mont Saint-Louis, hier

Le Mont-St-Louis de Georges Mantha n'a pu débuter comme il l'aurait voulu, hier après-midi, au Forum, dans la ligue Intercollégiale, et c'est une défaite de 5 à 3 qu'il a dû essuyer aux dépens du puissant Laval, de Walter Busswell, dans une joute disputée à vive allure devant une foule enthousiaste d'élèves et d'amis des deux collèges en lice.

Les deux clubs ont fort impressionné et le M-S-L, bien que défait, a prouvé qu'il donnerait tout le fil à retordre voulu à ses adversaires de l'Intercollégiale, d'ici la fin de la saison. Les Lavallois prirent une avance de 3 à 2 dans la période initiale, quand Renaud et Chabot comptèrent tour à tour, Chabot profitant d'une double punition du M-S-L pour donner une forte avance de 2 à 0 aux siens.

Les porte-couleurs du collège de la rue Sherbrooke ripostèrent toutefois de belle façon et ils égalisèrent les chances peu après, Ranger et Deneault déjouant le brillant gardien Lahaie en l'espace de quelques minutes. Ménard redonna cependant l'avance aux Lavallois avant la fin de l'engagement.

Le Laval tenta sans relâche d'augmenter son avance dans le second engagement mais le gardien Bonneau, du M-S-L fut fort en vedette, bloquant tout ce qu'on lança vers lui. C'est Cadieux qui compta plutôt pour le club aux couleurs Vert Blanc Rouge, égalant donc les chances une fois de plus, cette fois à 3 à 3. Le Laval l'emporta ensuite dans la période finale quand Chabot et Ouellette furent les compteurs, le tout assurant une éclatante victoire de 5 à 3 au club du collège de St-Vincent de Paul.

La joute fut passablement rude et pas moins de 10 punitions furent décernées par l'arbitre Emile Ménard. Il faut enfin mentionner le beau travail de Chabot, Hotte, Renaud et Ménard, du Laval et les nombreux arrêts souvent sensationnels des deux gardiens de buts, Lahaie et Bonneau. On trouvera ci-dessous le classement des clubs de l'Intercollégiale après les quatre joutes disputées dans ce populaire circuit depuis le début d'une saison qui s'annonce absolument prometteuse pour tous les clubs en lice.

Ste-Marie	2	2	0	4
Notre-Dame	1	1	0	2
Laval	2	1	1	2
Mt-St-Louis	1	0	1	0
St-Laurent	1	0	1	0
Grasset	1	0	1	0
			C.	D.

Ottawa a blanchi les Cataractes par 4 à 0 hier

Ottawa, 18. — Les Senators d'Ottawa ont blanchi les Cataractes de Shawinigan Falls par 4 à 0, ici ce soir, quand le gardien de buts Legs Fraser est devenu le 3e gardien à réussir un blanchissage, cette saison, dans la ligue Senior. Gerry McNeil, du Royal et Gerry Cotnoir, du Shawinigan, ont eux-mêmes réussi cet exploit une fois, depuis le début des activités dans le circuit Slater. Bobby Copp, Jack Irvine, Connie Brown et Stu Smith furent les compteurs des Senators.

SHAWINIGAN FALLS: buts, Cotnoir; défenses, Bennett, D. Smith; centre, Carthy; ailiers, Hayes, Morehouse. Subst.: Bergeron, Arcand, Théberge, Planche, Lauzon, Gravel, Cinor, Russell.

OTTAWA: buts, Fraser; défenses, Trainor, Copp; centre, Ingils; ailiers, Slowinski, Poirier. Subst.: Heindl, Hanaberry, Irvine, Brown, Check, S Smith, McFadden, Barnes.

Officiels: Ken Draper. Arbitre: Stan Pratt.

SOMMAIRE

Première période

1—Ottawa: Copp, (Hanaberry, Brown) 11.17
Punitions: Irvine, Planche, Lauzon, Heindl, D. Smith.

Deuxième période

2—Ottawa: Irvine, (McFadden, Smith) 10.22
3—Ottawa: Brown, (Check, Hanaberry) 15.41
4—Ottawa: S. Smith 17.08
Punitions: D. Smith, Morehouse, Carthy, Copp.

Troisième période

Aucun point.
Punitions: Poirier, Copp (2), Gravel, Carthy (mineure), Arcand (2 mineures et 10 minutes mauvaise conduite), Check(majeure).

Archer vainqueur

Freddie Archer, un boxeur mi-moyen de Newark, N.J., qui fut défait par le Montréalais Pat Giordano, il y a environ un mois, a pris sa revanche sur ce dernier qu'il a battu par décision, en 10 rounds, à Newark lundi soir... On a ensuite annoncé que Archer fera face à Chester Slider, à San Francisco durant janvier.

Tourbillon sportif

Par Camil DesRoches

LES ROYAUX de Frank Carlin seront à l'oeuvre ce soir quand ils iront rendre visite aux Volants de Hull, dans la capitale canadienne... Les Volants tenteront pour leur part de faire oublier le cuisant échec de 11 à 2 qu'ils ont subi ici au Forum dimanche dernier, tandis que le Royal voudra de son côté l'emporter encore une fois afin d'augmenter son avance sur les As de Québec qui semblent être devenus invincibles et qui seront les visiteurs au Forum, ici, demain soir... Les Volants aligneront un nouveau gardien, ce soir, dans la personne de Paul Leclerc, jeune homm de Montréal qui a gardé les buts des Reds de Providence dans la ligue Américaine l'an dernier et aussi cette saison, durant quelque temps... Leclerc a été réinstallé chez les amateurs et nous avons appris hier qu'il débutera avec les Volants ce soir... Il aura certes tout l'ouvrage voulu avec les Royaux et ses fameux canonniers comme adversaires, et nous lui souhaitons "Bonne Chance"... Paul a rouvent fait ses preuves chez les amateurs... Nous nous souvenons de ses nombreux exploits alors qu'il garda successivement les buts du club Don Juan de Jean Lalonde, dans la ligue Montréal, puis du club Joliette, d'Omer DeBonville, dans la même ligue, puis enfin du club des Carabins de l'université de Montréal dans la ligue Senior, club qui était piloté par Sylvio Mantha... Leclerc a souvent électrisé la foule, au Forum et à l'extérieur, et nous croyons vraiment qu'il saura rendre de précieux services aux Volants de Bob Guertin qui n'ont vraiment pas été trop chanceux dans la ligue Senior, cette saison

* * *

DEMAIN SOIR, JEUDI, il y aura deux fameuses joutes à l'affiche dans le circuit George Slater... Ici, au Forum, les Royaux seront en lice contre les As de Québec, les rapides patineurs de Lex Cook... A Valleyfield, les Braves, toujours pilotés par Albert Leduc, en l'absence de Lucien Leduc, maintenant en convalescence chez lui, recevront les Cataractes de Shawinigan Falls, leurs grands rivaux de toujours... Les amateurs de Montréal et ceux de Valleyfield, également, seront donc servis à souhait demain... Ici, au Forum, le Royal voudra faire oublier l'échec de 4 à 2 subi à Québec le 9 décembre dernier... Jusqu'ici, en trois joutes, le Royal l'a emporté à deux reprises, par 4 à 3, à Québec et à Montréal, dans deux joutes absolument enlevantes, et les As furent vainqueurs par 4 à 2 dans la 3e et dernière joute... Inutile de dire alors que le Québec voudra lui aussi l'emporter pour égaliser les chances, en quatre parties contre le club de Carlin, depuis le début de la saison.

* * *

A VALLEYFIELD, on assistera également à une fameuse joute... Les Braves, tout comme le Royal contre les As, l'ont emporté deux fois sur trois contre les Cataractes depuis le début de la saison mais ils furent défaits par 3 à 2 à Shawinigan Falls dimanche dernier... Les deux clubs voudront donc l'emporter demain, cette fois sur la glace des Braves, ce qui devrait favoriser le club de Leduc... Ici-d'une autre victoire sur les Braves! demment, le "Battleship" a promis cinq habits — pas moins — aux Braves, s'ils l'emportent demain, et c'est dire que les équipiers des deux Leduc feront l'impossible pour "scalper" les Cataractes... et pour en même temps "s'habiller un peu" pour les Fêtes... Reste à savoir ce que Jacques Toupin, l'habile instructeur des Cataractes, a promis à ses ouailles, lui, en vue

Les Ramsay avec le Lachine contre le Drummondville

Joute régulière de la ligue Provinciale à Lachine ce soir.

Les amateurs de hockey de Lachine qui n'ont pas vu leurs favoris, les Rapides de Paul Haynes à l'oeuvre depuis quelque temps déjà, seront servis à souhait ce soir quand le club de l'endroit recevra les Cats de Drummondville, de Frank Currie, dans une joute régulière de la ligue Provinciale. Disons ici même que le Lachine est toujours confortablement installé en 1ère place avec 19 points de pointage tandis que le Drummondville est en 5e place avec seulement 5 points de pointage à son crédit mais il ne faut pas oublier que le Drummondville a débuté bien après les autres clubs du circuit Comte, cette saison et qu'il a joué cinq parties de moins que les Rapides, depuis le début de la saison, ce qui signifie qu'il doit logiquement avoir 10 points de moins dans le classement, que les Rapides.

Le Drummondville a visité les Rapides, il y a deux semaines environ et il surprenait alors en annulant par 7 à 7 contre les vaillants équipiers de Paul Haynes. De plus, le club de Currie réussissait à tenir les Rapides, en échec pour ainsi dire, avec un verdict nul, après que le Lachine eut tout balayé devant lui avec six ou sept victoires consécutives. C'est dire donc qu'on assistera à une joute remplie de péripéties à l'aréna de la ville voisine ce soir et que les plus de 8,000 amateurs qui iront encore encourager les joueurs de Haynes, leurs favoris, à la victoire, en auront certes "pour leur argent".

Les Ramsay, un habile joueur de centre qui a joué plusieurs parties pour le Hull, dans la ligue Senior, cette saison, et qui vient de recevoir son congé de ce club, s'alignera ce soir pour les Rapides. Les devrait sûrement compter plusieurs buts dans la Provinciale car il est de bon calibre. Disons enfin que la joute débutera à 8 h. 30.

REUNION DU CLUB DE SKI ELAN A LA MONTAGNE CE SOIR

L'actif président du club de ski Elan nous prie d'annoncer à tous les membres de ce populaire club de ski qu'il y aura réunion hebdomadaire, ce soir, à la montagne, comme à l'ordinaire. Les membres au grand complet sont donc priés de se rendre au lieu de rendez-vous ordinaire, c'est-à-dire au café Chalet, coin Avenue du Parc et Mont-Royal, à 7 h. 30 précises afin de pouvoir prendre part à cette réunion qu'on ne doit pas manquer. La populaire instructeur du club, Emile Cousineau, donnera ensuite sa leçon d'usage pour le bénéfice des membres. Somme toute, les membres du club de ski Elan passeront une autre soirée fort agréable.

JOHNNY GRECO A DEFAIT SUGGS PAR K.O. A PORTLAND

PORTLAND, 18. (A.P.) — Le rusé Johnny Greco, du cognomé de la catégorie des poids moyens, de Montréal, a knocké-té le vétéran Oscar Suggs, de Newport, R.I., dans le 5e round d'un combat qui devait en durer 10, ici ce soir. Greco pesait 145½ livres et Suggs, 151. Greco a ainsi défait le noir Suggs pour une 3e fois. Greco envoya Suggs au plancher grâce à une fameuse gauche, au début du 5e round, puis il mit ensuite fin au combat grâce à un barrage de coups de toutes sortes après que Suggs eut pu se remettre sur ses jambes.

HOCKEY

HIER

Ligue Senior
Ottawa 4, Shawinigan 0

Ligue Junior
Canadiens 5, Verdun 1
National 7, Concordia 2

CE SOIR

Ligue Nationale
Canadiens à Chicago
Rangers à Boston

Ligue Américaine
Hershey à Pittsburgh
Providence à St-Louis

Ligue Senior
Royal à Hull

Ligue Provinciale
Drummondville à Lachine
Victoriaville à St-Hyacinthe

LE CLASSEMENT

Ligue Nationale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Canadiens	18	11	6	1	60	47	23
Chicago	17	10	6	1	78	64	21
Boston	15	7	4	4	55	50	18
Détroit	15	8	6	1	46	37	17
Toronto	20	6	12	2	53	72	14
Rangers	17	4	12	1	39	73	9

Ligue Américaine

Division Est

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Hershey	24	14	7	3	76	60	31
Buffalo	26	12	10	4	117	104	28
Providence	24	10	12	2	89	92	22
New-Haven	27	4	19	4	86	127	12

Division Ouest

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Ind'napolis	26	14	8	4	127	100	32
Pittsburgh	24	14	7	3	103	76	31
Cleveland	22	8	9	5	75	86	21
St-Louis	23	8	12	3	69	97	19

(Parties d'hier soir non comprises)

Ligue Senior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P
Royal	17	14	2	1	87	50	29
Québec	15	9	5	1	62	42	19
Shawinig'n	18	8	9	1	64	78	17
Ottawa	18	8	9	1	68	75	17
Valleyfield	17	7	9	1	74	72	15
Hull	18	3	14	1	67	87	7

Ligue Provinciale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Lachine	12	9	2	1	61	40	19
Vict'riaville	8	6	2	0	47	26	12
St-H'cinthe	10	5	5	0	46	54	10
Sherbrooke	7	3	4	0	41	29	6
Drum'ville	7	2	4	1	28	41	5
Cornwall	11	2	9	0	37	72	4

Ligue Junior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Concordia	8	5	2	1	46	36	11
Canadiens	9	5	4	0	40	32	10
Verdun	8	3	4	1	29	35	7
Royals	6	2	4	0	13	21	4
Nationale	7	3	4	0	27	31	6

Lechasseur

Tout cadeau portant l'étiquette des magasins Lechasseur vous vaudra un sincère merci!

Lechasseur LIMITED

274, rue St-Jacques, Immeuble Insurance Exchange — 974, ouest, et 281, est, rue Ste-Catherine

Les trois magasins Lechasseur seront fermés toute la journée

Nos sélections aujourd'hui

GULFSTREAM

1—Headoverheels, Abogada, Turkey Foot.
2—Easy Blend, El Osuna, Ksar Of Audley.
3—Tiger Call, John Q. Puplic, Stage Fire.
4—Port Said, Shavo, Muy Triende.
5—Valdina Craft, Cape Cod, Doctor Jeep.
6—Stand Easy, Cat Bridge, Winter Rules.
7—Yank Bomber, Lost a Hat, Justice Nap.
8—Histrionic, Redrock Canyon, Wishihadagal.

Meilleur — —Tiger Call.
(Piste rapide)

FAIRGROUND

1—Epola, Johnnie J., Valdina Rocket.
2—Galla Me, My Donna, Goodform.
3—Inquietus, A Chance, In The Dark.
4—Back to Back, Challe Wonder, Marymic.
5—Joyce W., Stage Song, River Jack.
6—Claremont Miss, Cherriko, Pretty Plane.
7—Delphian, Quilt, Well Rapid.
8—Umbriago, Distant Isle, Cooling Spring.

Meilleur: Back to Back.
(Piste pesante)

CHARLESTON

1—Milk Chocolate, Tie Me, Fixed Fe.
2—Gino Beau, North Sea, Casad.
3—Rosa Azteca, Rolls Rough, Ashame.
4—Tollaway, Intelligentsia, Jack Horner.
5—Sorgho, Roman Boy, Road Scrapper.
6—Total Victory, Chaihopkins, Grand Venture.
7—Hardy, Maequel, Calabozo.
9—Decisive, Cab Sir, Mystery Book.

Meilleur: Decisive.
(Piste rapide)

Cleveland champion

Les Rams de Cleveland ont remporté le championnat de la National Professional Football League en triomphant difficilement des Redskins de Washington par le compte de 15 à 14... Une foule de 32,178 spectateurs fut témoin de cette joute.

Les inscrits

Fair Grounds

PREMIERE COURSE — $800, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furl. — Valdina Rex 106, Foulard 106, Fine and Dandy 111, Daybreak 111, Epola 121, Major V. 111, Flying Count 114, Johnnie J. 119, Mint Witch 102, Tower Pet 102, Audrey M. 112, Valdina Rocket 108, Ski Dad 110, Mighty Arab 102, Country Butter 109, Bottle Knight 115.

DEUXIEME COURSE — $800, à réclamer, 3 ans, 6 furl. — Dolce Rosaria 108, Galla Me 106, Border Voluble 114, Zacaphote 103, My Donna 102, Bida Sweep 109, Effie B. 108, Goodforme 109, Prime Minister 109, Boden's Pal 106, V. Day 109, Valdina Jane 111, Can Tea 111.

TROISIEME COURSE — $900, pesanteur spécial, novices, 2 ans, 6 furl. — Wow 111, Star Shot 112, Chalups 108, Aggie Forever 112, Dutchess Beryl 113, Inquietus 116, Cee Rich 111, Sonny Baynes 111, Harry O. 111, In the Dark 108, Miss Pebble 108, Silver Jack 116, Achance 116, Magna Ray 116, Earl V.? 116, Bobelight 111, Mug 111, War Ripple 111.

QUATRIEME COURSE — $800, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille et 70 verges — Rita Royal 105, Martlet 106, Eellsboro 106, Marymick 106, Voncell 102, Queen Echo 102, Dark Mews 102, Miss Palooka 103, Back to Back 102, Chale Wonder 106, Gezira 109.

CINQUIEME COURSE — $1,000, allocations, classe C, 2 ans, 6 furl. — River Jack 115, Joyce W. 112, Spring Quest 110, Stage Song 112, Bank Balance 115, Barry M. 117, Kendor 115.

SIXIEME COURSE — $1,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furl. — Bohemia 112, Caroline F. 113, Pretty Plane 111, Gallant Hour 119, Ghost Hunt 112, Cherriko 116, Piquant 111, Peace Again 114, Claremont Miss 118, Vim 115.

SEPTIEME COURSE — $1,000, allocations, 3 ans et plus, 6 furl. — Lit 103, Solid Meat 121, Allisonia 121, As Bold 106 Dough Girl 108, Delphian 116, Politics 106, Mabel Greenock 111, High Peak 116, Inver Fox 114, Quilt 121, Hoodoo Lady 112, Well Repaid 112, Viola Wise 112, Diesel Sand 114, Brazado Maid 112, Ladys Orphan 116, Bolo Prince 111.

HUITIEME COURSE — $1,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furl. — Ed M. 117, Ci Light 105, Anthony 109, Distant Isle 113, Seebeebee 108, Umbriago 109, Cooling Spring 117, Gold Boy 110, Miss Maria 106, Valdina Loria 110, Happy Prince 110.

Gulfstream

PREMIERE COURSE — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furl. — Turkey Foot 107, Mackis Quest 114, White Time 114, Deme York 104, Midluck 112, Danger Flag 109, Little Bunny 117, Mad Sadie 109, Good Show 114, Tetrafire 107, Fairy Time 104, Sly Manner 112, Headdoverheel 122, Cross B 114, La Cacica 104, Abogada 114.

DEUXIEME COURSE — $2,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furl. — Shined Up 112, Legal Eagle 115, Navy Blue 112, Tennessee Maid 104, Warrawee 112, Gyrus P. 112, Fair Sand 104, El Osuna 115, Keer of Audley 112, Valdina Gino 107, Puritan 112, Tyrone 107, Twink Shot 115, Shake Sir 115, Madigama 115, Easy Blend 120.

TROISIEME COURSE — $2,000, allocations, 3 ans, 6 furl. — Blue Cross 113, Stage Fire 113, John Q. Public 113, Lovan Day 108, Tiger Call 117, Go Devil 108, Jack Madigan 113, Tap Lightly 108, Valdina Bina 108, Veorops 112.

QUATRIEME COURSE — $2,000, à réclamer, 3 ans, 7 furl. — Carlotta 103, Port Said 116, Fabrin 108, Fanoy Risk 109, Miss O'Blocky 104, Tetrafettle 108, Foxy Poise 108, Shavo 117, Jacoped 112, Jack of Hearts 116, Lepsel 109, Witty Jean 108, Muy Trieste 112, Little Grif 108, Mon Teak 104, Fagrace 105.

CINQUIEME COURSE — $2,200, allocations, 4 ans et plus, 6 furl. — Valdina Craft 117, Crange Here 114, Red Fox 115, Santa Claus 112, Fettacairn 112, Doctor Jeep 115, Ohain Miss 117, Pompagle 115, Cape Cod 114, Romulus 115, Hard Blast 112, Carmel Town 112, Free Transit 112, Alan F. 115.

SIXIEME COURSE — $2,800, allocations, 3 ans et plus, 1 1-16 mille — Stand Easy 115, Oat Bridge 116, Aircraft 113, Joe's Mistake 110, Thor 111, Vanslam 110, Gabe Paul 112, Unknown Reward 115, Lucky Aunt 102, Beggar 108, Air Power 116, Winter Rules 112.

SEPTIEME COURSE — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille et 70 verges — Cruiser 112, Red Ted 117, Rose Canyon 117, Flag Anchor 110, Cabourg 112, Flintee 114, Lostahat 118, Yank Bomber 117, Anytime 114, Big Raid 114, Azimuth 110, Justice Nap 120, Hayal Tinty 117, Pinckney 106.

LE VRAI SPORT

par Lang Armstrong

"Veux-tu bien cesser, papa, de m'appeler Le Goblet!"

Charlestown

PREMIERE COURSE — $600 à réclamer, 4 ans et plus, 4½ furl. — Talent Scout 118, Way Gold 113, Bright Bobbie 118, Milky Bold 113, Fixed Fee 115, Tie Me 115, Party Girl 116, Duelcan 115, Joyiest 116, Saxons Pride 118, Milk Chocolate 115, xSun Princess 110, Tenacious Dame 115, Sherrie Lee 115.

DEUXIEME COURSE — $700 à réclamer, 3 ans et plus.

Gino Beau 118, Bastinado 116, xCasad 108, Snan Hill 118, Mac Briar 113, Honest Girl 110, Gradatim 116, Semper Pirata 110, Pearl H 114, North Sea 116, xLead Em All 108, xLuther B 113, Interrupt 109, Rollicking 113.

TROISIEME COURSE — $800 à réclamer, 3 ans et plus, 7 furl. —

El Toreador 123, Indian Sun 121, Gypsy Moth 115, Sun Target 118, Rosa Azteca 120, Rolls Rough 118, xLi Lucretia 115, Ashame 115, Fox Meadow 118, Mango 118, War Joy 125, Marandan 120, Devon Cream 115, Sun Moor 117.

QUATRIEME COURSE — $700 à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-16 mille. Flying John 114, Cat Star 113, xParl Tress 106, Jack Horner 116, xIntelligentsia 110, Must Go 118, Good Looking 116, War Commander 114, xEleventh Hour 112, xRoyal Marlboro 112, Fast Light 115, Tiresome 117, Tollaway 107, Big Sneeze 101.

CINQUIEME COURSE — $800 à réclamer, 3 ans et plus, 4½ furl.

Singing Pebble 114, xRoad Scraper 118, Roman Boy 121, Kohinoor 117, Sorgho 117, Sunset Boy 117, aValley Doctor 114, Flying West 114, aPsychic Fancy 118, Patty Boy 121.

a—McKenny et Kendrick entrés.

SIXIEME COURSE — $1,200 Allocations, 3 ans et plus, 6 furlongs.

aChat Hopkins 115, Spikery 115, xBrooke Argo 110, Bimary 109, xComedy Player 110, Total Victory 125, xBig Moose 113, xWhite Easter 112, Cherrydale 120, xAnnie's Dream 110, aFlying Kilts 121, Grand Venture 121.

a—Dorsey et Shamrock Farm sont entrés.

SEPTIEME COURSE — $800 a réclamer, 4 ans et plus, 1⅛ mille.

Miss Gallant 112, Bardy 119, Maequel 117, Blitzette 109, Allen Caid 117, Paula's Star 122, Calabozo 115.

HUITIEME COURSE — $1,000 Allocations, 3 ans et plus, 1 1-16 mille.

Splinter 117, Royal Fleet 120, Our Blen 117, Decisive 129, Hand Me Down 120, Edmar Jojan 117, xMerrily Go 112, Mystery Book 116, Cab Sir 120.

x—5 lbs; A. A. C.
Temps clair; Piste rapide.

Don Meade

La Mexican Racing Commission a déclaré que le fameux jockey américain Don Meade a reçu son permis pour piloter de nouveau des montures sur les pistes mexicaines... Meade fut suspendu en mars dernier, par les commissaires de la piste Hipodromo De Las Americas, sous l'accusation d'avoir déprécié le peuple mexicain.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Les treize "conspirateurs" de la Beauce attendent toujours!

(Par Adolphe Nantel)

Me Oscar Gagnon, c.r., avocat en chef du ministère public, est actuellement en vacances dans les pays ensoleillés du sud. Il ne pouvait donc pas être à Montréal hier, pour présenter la preuve du ministère public, devant le juge C.-E. Guérin, contre les treize citoyens surpris à jouer aux cartes dans un club local, l'avant-veille de l'élection de la Beauce, appréhendés sans mandat d'amener par la sûreté provinciale, et accusés de conspiration dans le but de tenir une "assemblée illégale dans la Beauce". Ce n'est pas encore la télévision mais "quasiment", comme dirait mon cousin du vingt-et-unième degré...

C'est pourquoi à l'audience des enquêtes judiciaires, hier, Me Irenée Lagarde, c.r., avocat du ministère public, demandait et obtenait un ajournement en signalant l'absence de Me Oscar Gagnon, le seul qui soit au courant de cette fantastique affaire. Mes Gaston Lacroix, c.r., John Ahern, c.r. et Lucien Béliveau, c.r., acceptèrent l'ajournement avec un sourire.

Les inculpés, Bob Langevin, Eugène Perrault, Rosario Papillon, Walter Guay, Gérard Généreux, Albert Maillé, Johnny Young, Gérard Duchesne, Albert Delaniello, André Béliveau, G.-G. Marien, René Blain et Henri Robert se présentèrent à la barre à l'appel de leurs noms, levèrent la main, comme un écolier qui gagne un premier prix, puis quittèrent le palais de justice.

Un fervent du jeu offrait à parier dix contre un que cette affaire serait encore ajournée au mois de janvier. Voilà un sage qui sait prévoir. Entendu qu'il y aura alors un autre ajournement à moins que Me Gagnon ne dise qu'il n'a pas de preuve à offrir, comme il le fit, l'an dernier, dans l'enquête judiciaire des 71 inculpés appréhendés dans le comité central de l'hon. Omer Côté, secrétaire provincial, et accusés de port d'armes illégal. Pourtant, cette fois-là, la police trouva tout un arsenal sur le parquet du comité. Ces fier-à-bras n'allaient pas dans la Beauce mais surveillaient la votation dans le comté de St-Jacques, pour le compte de l'Union Nationale.

Les résultats

Fair Grounds

PREMIERE COURSE			
Hickory	91.60	50.40	20.00
Hardwrack		10.00	6.20
Valdina Sun			4.60
DEUXIEME COURSE			
Ever Flying	6.60	5.00	3.40
Valdina Joe		6.00	3.40
Baby Snuff			4.20
TROISIEME COURSE			
Silver Toy	44.20	20.00	12.00
Robins Pet		8.60	5.40
Appointee			2.60
QUATRIEME COURSE			
First Mate	10.80	4.40	2.80
Rodman Keenon		3.80	2.80
Attendant			2.60
CINQUIEME COURSE			
Scholarship	5.80	3.40	3.00
Brown Clown		3.20	3.40
Good Ground			3.20
SIXIEME COURSE			
Curds N. Whey	16.40	6.20	3.00
Tree Fly		5.60	3.80
Donna M. G.			2.40
SEPTIEME COURSE			
Lost and Found	28.50	10.20	5.40
Light Reign		3.20	2.60
Latent			5.00
HUITIEME COURSE			
Door-Yook	41.60	13.40	6.80
Quaker Brass		9.00	8.20
Vestibula			4.40

Gulfstream

PREMIERE COURSE			
Able	5.80	3.70	3.10
La Reinette		5.50	3.90
Royal Silver			9.30
DEUXIEME COURSE			
Bluesweep	14.60	6.40	4.60
Ship's Captain		4.20	3.40
Waverly			5.70
TROISIEME COURSE			
Iron Penny	5.60	2.60	2.30
Hibernian		2.30	2.10
Isolationist			2.40
QUATRIEME COURSE			
Sarge	9.20	3.50	2.80
Cyclorama		2.60	2.30
Sir Jinx			2.90
QUATRIEME COURSE			
Lady Gremlin	5.40	3.50	3.10
Spin Along		3.70	3.80
Which Ace			12.20
SIXIEME COURSE			
Shiny Penny	7.20	3.10	out
Nowadays		2.50	out
Restips			out
SEPTIEME COURSE			
Oirole Oar	6.90	4.70	3.30
Board Flight		6.50	4.60
Play Easy			4.30
HUITIEME COURSE			
Sungino	19.50	11.50	6.40
Ramsey		21.10	9.40
Lord Winn			5.70

Charlestown

PREMIERE COURSE			
Bill K	8.20	4.40	3.00
Juliette		7.20	4.50
Led Astray			7.60
DEUXIEME COURSE			
Chaltie	12.40	5.20	3.40
Gold Lag		8.40	4.20
Two Bucks			5.00
TROISIEME COURSE			
Gallant	4.00	2.60	2.40
Incentor		4.00	2.80
Chillie Tang			2.80
QUATRIEME COURSE			
Mr Grundy	22.20	7.60	3.80
Bugler		4.60	2.60
Chance Bras			2.60
CINQUIEME COURSE			
High Sir	12.60	5.60	3.80
Ginemel		17.00	8.00
Nita Jean			4.20
SIXIEME COURSE			
Attache	6.80	4.60	3.00
Anne Again		12.20	5.00
Tatu			3.60
SEPTIEME COURSE			
Tracelette	6.40	4.80	3.40
Willow Run		3.60	2.60
Cute Eye			3.20
HUITIEME COURSE			
Beanstalk	6.20	4.00	2.60
Specialist		4.00	2.80
Parquet			3.60

Victoire de Prince Regent

A Wherby, Yorkshire, le fameux "steeplechaser" Prince Regent, favori pour remporter l'épreuve Aintree Grand National l'an prochain, et considéré par plusieurs comme le meilleur de sa catégorie, a remporté le steeplechase Bradford. Ce pur sang appartenant à J. V. Rank en était à sa première course en Angleterre.

Record de recettes

Un record de recettes fut établi à Cleveland, lors d'une joute éliminatoire de la National Football League, quand les spectateurs témoins de la rencontre ont payé $164,542.80 pour voir les deux clubs à l'oeuvre... L'ancien record était de $146,204.15 établi l'an dernier, lors de la joute éliminatoire entre la Green Bay Packers et le New York Giants.

Avis Légal

Province de Québec,
District de Montréal.
No: 241148.

COUR SUPERIEURE

DAME CELESTINE LAFLAMME,
DEMANDERESSE
vs
PABLO FERNANDEZ,
DEFENDEUR.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause.
Montréal, le 14 décembre, 1945.
JOHN J. WASSERMAN,
Procureur de la demanderesse.

Les Fêtes approchent

La grande paix des Fêtes commence à tomber sur le palais de justice. Les comparutions se font plus rares, de nombreux procès sont ajournés à l'An neuf et plusieurs coupables obtiennent un ajournement de leur sentence afin de passer quelques jours fériés dans leur famille, avant de prendre la route cellulaire. Hier encore, le juge Amédée Monet disait à un prévenu, libre sous cautionnement :

—J'ajourne votre sentence à cause des Fêtes mais je vous dis à l'avance que je serai très sévère.

Il y a eu peu d'activité hier en Correctionnelle et les audiences étaient toutes terminées à midi. Devant le juge F. T. Enright, John Musial, 2295, des Manufactures, coupable sous sept accusations touchant l'affichage du prix du boeuf qu'il vendait, a écopé d'une amende de $250 et les frais.

Nathan Krantz, de la maison Benny's Meat Market, 5206, St-Laurent, payait une amende de $150 et les frais pour ne pas avoir, lui aussi affiché les prix de ses viandes, fruits et légumes.

Auguste Brossoit, 143, 3e avenue, Ville St-Pierre, était condamné à une amende de $100 pour achat d'un pneu sans autorisation.

Repos de quatre ans

Paul Pleau, 28 ans, 298, Bourget, coupable du vol de trois automobiles, était condamné à une peine de 4 ans, au bagne, par le juge Amédée Monet. Pleau est un récidiviste. Me René-T. Hébert, avocat du ministère public, avait souligné au tribunal que le voleur venait de sortir du pénitencier après y avoir séjourné pendant quatre ans.

Deux apaches punis

Le juge René Théberge a imposé, hier, une peine d'un an chacun, à Roger Forget, 20 ans, et Victor Lagacé, 21 ans, reconnus coupables d'avoir tenté de dévaliser un chauffeur de taxis, à Outremont, en novembre dernier.

* * *

Des pneus "crevés"

Une quinzaine de suspects passeront en Correctionnelle demain matin, jeudi, pour avoir trafiqué illégalement dans les pneus. La Gendarmerie royale canadienne aurait encore plusieurs plaintes à loger dans cette guerre au marché noir des pneus.

Présumé bigame

L'enquête judiciaire de Alfred Hollingwood Burton, accusé de bigamie devant le juge C.-E. Guérin, hier, a été ajournée au 20 décembre afin de permettre à Me George Broderick, avocat de la poursuite de faire identifier positivement l'inculpé à la barre par des personnes l'ayant connu lors de son premier mariage, le 1er août 1929 avec Agnès McGuire. La femme numéro Un est malade à l'hôpital protestant de Verdun, depuis le 7 novembre 1935, et Burton convolait une seconde fois en épousant Ethel Bertha Watts, le 16 juin 1945. Me Joseph Cohen, c.r., représente la défense.

Trois assommeurs

Joseph Doiron, 36 ans, 160 est, Dorchester, Joseph-Paul Chevrier, 22 ans, 982 boul. St-Laurent et Lucien Duhamel, 33 ans, de Terrebonne, passaient hier devant le juge Omer Legrand sous l'accusation d'avoir battu leur victime M. Odila Paquin, avant de lui voler $102. Le tribunal a refusé tout cautionnement. Me Marc-André Blain représentait le ministère public alors que Me Lucien Béliveau, c.r., occupait en défense. Enquête judiciaire le 21 décembre.

Vol de réticule

Gérard Complaisance, 25 ans, sans domicile connu, accusé du vol du réticule de Mlle Wilma Cameron et des $20 qu'il contenait a protesté de son innocence. Procès le 28 décembre. Tout cautionnement a été refusé après que Me Marc-André Blain eut souligné que Complaisance avait déjà été condamné pour évasion.

Avis Légal

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la St. George's Society of Montreal fera une demande au Parlement de la province de Québec au cours de sa prochaine session pour obtenir une loi amendant sa charte (23 Victoria, Chapitre 161) concernant l'usage de son capital, le placement de ses fonds et la valeur annuelle des immeubles qui peuvent être détenus par la corporation, et d'autres questions.

Montréal, le 7 décembre 1945.

MacDOUGALL, SCOTT, HUGESSEN & MACKLAIER, avocats du demandeur.

Avis Légal

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une ordonnance du séquestre

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de: —

DAME MARIE ANNE DAOUST, veuve de feu ALBERT VIAU, ALFRED BERUBE et ARMAND VIAU, tous trois de la Cité et du district de Montréal, en leur qualité d'exécuteurs testamentaires de la "LA SUCCESSION DE FEU ALBERT VIAU" en son vivant commerçant de la cité et du district de Montréal.

FAILLIE.

AVIS est par les présentes donné que LA SUCCESSION DE FEU ALBERT VIAU, de Montréal, a été déclaré en faillite le 11ième jour de décembre 1945, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27e jour de décembre 1945, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Chambre 31, Palais de Justice, Montréal.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que votre réclamation et procuration soient produites entre mes mains avant l'assemblée.

Toutes les personnes ayant des réclamations en cette affaire devront les produire entre les mains du gardien ou entre les mains du syndic qui sera nommé avant que la distribution des biens soit faite, car autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayant droit sans égard aux réclamations non produites.

ALBERT LAMARRE
Gardien.

Bureau de Albert Lamarre:—
10 est, rue St-Jacques,
Montréal (1), Qné.

Cartes professionnelles

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
Aimé Geoffrion, c.r.
J.-Alex Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion, LL.L.
Guillaume Geoffrion, LL.L.
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique : "Geoffrion"
Tél.: HArbour 6177 MONTREAL

Téléphone : HArbour 6123
BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS et PROCUREURS
Hon. F.-PHILIPPE BRAIS, C.L., C.R.
A.J. CAMPBELL - A.-J. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
Montréal

FAUTEUX & MATHIEU
AVOCATS et PROCUREURS
Gérald FAUTEUX, C.R.
Auguste MATHIEU, C.R.
Henri MASSON, LL.B.
Téléphone : PL. 8691 Montréal
Edifice Transportation
132 ouest, rue St-Jacques

LISEZ LES ANNONCES CLASSÉES dans LeCanada tous les jours.

25¢ les premières deux lignes (six mots par ligne) et 12¢ pour chaque ligne supplémentaire.

Téléphoner : HA. 5131
Demandez M. Douville

Taux plus bas pour les insertions consécutives de 3 ou 6 jours.

Cartes Professionnelles

Médecins

A. BRISEBOIS, M., gradué Paris, Londres. SPECIALITES : Maladies génito-urinaires, vénériennes, coeur, estomac, foie, endocriennes, impuissance, stérilité, peau, maladies femmes. b16 Sherbrooke est. FR 5252 9 a.m. à 8 p.m., près St-Hubert 169-26

Emplacement industriel à vendre

EMPLACEMENT INDUSTRIEL
UN DES MEILLEURS EMPLACEMENTS INDUSTRIELS DE LA VILLE DE MONTREAL. PLUS DE 300,000 PIEDS CARRES BORNES AU NORD PAR UNE VOIE FERREE, SITE IDEAL POUR USINE MODERNE. TEL.: AT. 8787.

Emplacements de manufacture à vendre

EMPLACEMENT de manufacture sur le boulevard Métropolitain, commode d'accès à la région ouvrière. Eau, égout, gaz et voie d'évitement disponible. Superficie 150,000 pieds. Prix et autres détails, Howell Real Estate. HA. 1134.

IL SERA de l'avantage de toute compagnie désirant construire dans le nord-est de la ville de visiter cet emplacement avec nous. Dimensions 600 x 350. Il se trouve adjacent à l'une des meilleures régions ouvrières de la ville et est offert à 10¢ le pied. Howell Real Estate. HA. 1134.

Prêts sur hypothèque

CRÉDIT FONCIER
FRANCO-CANADIEN
PRETS EN PREMIERE HYPOTHEQUE
TAUX COURANTS
5 RUE ST-JACQUES EST
MONTREAL
TEL. HA. 2226 180-24

Hypothèques et prêts

PREMIERES et SECONDES hypothèques, améliorations. Service rapide. Taux raisonnables. 525, avenue Champagneur, CR. 9094. 158-26

Achat de créances

APPORTEZ-NOUS vos créances, billets en souffrance, payons plus haut prix. Vous retournerez avec votre argent ! André Ares, 57 Ouest, St-Jacques. PLateau 9107 200-12m

Construction

Je construis des maisons neuves, ville ou campagne. Conditions: Paiements faciles S'adresser à M. Robert. Contracteur général FA. 1368 179-1m

Accessoires de réfrigération

REFRIGERATION
Pièces de rechange et accessoires pour Frigidaire, Kelvinator, Universal, etc.
A. C. REFRIGERATION CO., 837 ouest, rue Notre-Dame. PL. 6871. 169-i.n.o.

Machinerie

VENTE IMMEDIATE
PELLE KOCHRING ¾ DE VERGE, 4 GRUES ELECTRIQUES, MOTEURS ELECTRIQUES, CONCASSEURS DE PIERRE, POMPES ELECTRIQUES, TRANSFORMATEURS, LOT DE BOIS USAGE, ETC. MARTINEAU CUT STONE CO., LTD., MASSON ET 13ième AVE. ROSEMONT. CL. 7696. 218-5

CADEAUX DE NOËL

Pour la maison

STORES vénitiens faits sur mesure. Prompte livraison. Acier, aluminium ou bois blanc. Aucun frais d'installation. BEAUDOIN, YO. 0900, soir YO. 3942. 209-24

Tapissage - Peinturage

NOUS spécialisons avec la nouvelle peinture à l'huile lavable, une couche couvre-tout, papier, blanchissage, peinture, etc. Nous transformons votre maison entière en quelques heures. Aussi peinture au fusil pour manufacture, magasin, bureau, etc. DO. 1463 217-6

Brûleurs à l'huile

BRULEUR sans mèche tropical pour poêle et fournaise. Faites transformer votre fournaise à charbon en fournaise à l'huile. Aussi systèmes pour fournaises à air chaud et eau chaude, et fournaises à l'huile de luxe, genre cabinet ! Bélanger, agent autorisé, 5866 Louis-Hébert, CA. 9148. 176-12

Réparation Porcelaine — Verrerie

R. E. O'CONNOR
Réparateur spécialisé pour le cristal, la porcelaine et le verre. Répare aussi les verres et les vases ébréchés. Adapte vases et d'objets d'art pour lampes. Sculpture en miniature. 1499 ouest, rue Ste-Catherine, près Guy, FI. 3746. 285-12 mois

Pour célébrations

A LOUER POUR TOUTES OCCASIONS
Chaises pliantes, tables, vaisselle, bols à punch, verrerie, etc.
BENCH AND TABLE SERVICE
PL. 7032 203-24

Instruments de musique

PIANO automatique, banc, rouleaux, gramophone portatif, radio à batterie, Occasion. DU. 3140. 209-6

Pour le skieur

SKI! DU MEILLEUR NOYER! Confectionnés à la main par des spécialistes. Accessoires. Réparations. 736 ouest, rue Lagauchetière. LAncaster 8950. 201-6

FAITES-VOUS DU SKI CET HIVER? Assortiment de skis, chaussures et accessoires. Equipement pour le hockey. Wolfe Cycle, 5161 Wellington. YO. 0215

Pour tous

ARBRES de Noël en quantité, gros, détail. Bertrand Auto Parts, CA. 0084. 214-6

LA PHOTO MODELE, 1684 Est, Ste-Catherine. Offrez à vos parents et amis votre photo à l'occasion des Fêtes de Noël et jour de l'An. FA. 3609. 202-6

Femme demandée

TRADUCTRICE
UNE GRANDE INDUSTRIE DE CONSTRUCTION DE L'OUEST DE LA VILLE DEMANDE UNE TRADUCTRICE EXPERIMENTEE POUVANT TRADUIRE DE L'ANGLAIS AU FRANÇAIS ET DU FRANÇAIS A L'ANGLAIS ET POSSEDANT DE PLUS LA STENOGRAPHIE, BON SALAIRE AVEC CHANCE D'AVANCEMENT A LA PERSONNE SATISFAISANTE. ECRIRE OU SE PRESENTER EN PERSONNE A BUILDING PRODUCTS LTD., 240, RUE ST-PATRICE, VILLE LASALLE, DIVISION DES RELATIONS INDUSTRIELLES. 219-3

A Vendre - Divers

CEINTURE "FLECHEE", 8 pouces de largeur avec frange le 33 pcs. de chaque côté. FA. 3717. 219-3

Occasions d'affaires

ATTENTION ! Toute personne qui désire se partir un commerce quel qu'en soit le genre Si vous n'avez pas de capital venez voir Les Détaillants Unanimes Commerciaux, 4050 St-André, 9 à 5 heures p.m tous les jours, tél. : AM. 7788, exception dimanche. 190-12

Articles de ménage

A ACHETER, aubaine poêles neufs, usagés, Findlay, Gurney, McClary, 15.00 et plus, pièces de rechange. Mobiliers de chambre, cuisine, studio, lits, matelas, sommier, plus bas prix. H. Sauriol, 3497 Ontario est, FR. 7104. 202-i.n.o.

W. LACASSE "Maison Canadienne française", achète toutes sortes de meubles usagés au plus haut prix. S'adresser Tél.: FR. 3918 ou 3184 Ste-Catherine Est. i.n.o.

Automobiles demandées

Nous achetons bons autos usagés
CAMIONNEURS
Camions Ford neufs à la disposition des détenteurs de permis de la régie des véhicules-moteurs.
GENEREUX MOTOR CO. LTD
2144 RUE BLEURY LA. 6241 i.n.o.

Appelez un Spécialiste — Annuaire des services et des affaires

Tapissage- - Peinturage

ABSOLUMENT BAS PRIX. PEINTURE, DECORATION, TAPISSAGE, BLANCHISSAGE. OUVRAGE PREMIERE QUALITE GARANTIE. J. VINCENT, LA. 5007. 219-12

Plancher

Planchers sablés, finis sans poussière. LACHARITE RADIO SERVICE. 4555 Fabre, FR. 5073 185-26

Bois

ERABLE SEC. $15.00. Première qualité. Livraison rapide. J. R. BAILLIE. TA. 1010. 213-24

Annoncez dans "Le Canada"

RENDEZ UN VÉTÉRAN HEUREUX AUX FÊTES
—louez-lui cette chambre inoccupée

Contribution de la
BRASSERIE DAWES "BLACK HORSE"

N.-Y. reprenait son aplomb hier, mais nos marchés hésitaient encore

POTINS FINANCIERS

La bourse de N-Y clôturait plutôt assez soutenue hier, tandis que les bourses de Montréal et de Toronto paraissaient décidément irrégulières. Sur le marché du blé de Chicago, les cours étaient plutôt fermes, hier, tandis que les options du seigle se comportaient quelque peu à la hausse, hier à Winnipeg. Quant à notre marché des obligations, il était plutôt calme hier, tandis que les obligations, transigées hier sur le marché de N-Y, paraissaient décidément à la hausse. Sur la bourse de Londres, l'allure était erratique.

* * *

Wall Street avait repris quelque peu son aplomb hier et c'est d'autant plus logique que, la veille, ce marché avait été témoin du plus fort recul vu depuis au-delà de 2 ans. L'empressement des baissiers à se couvrir hier aida à la hate mobilière à s'affermi. La croyance à l'effet que les stocks américains sont maintenant en bien meilleure position technique qu'antérieurement, à la suite de l'ampleur du dernier mouvement correctif, paraissait susciter bien des achats hier. Il va sans dire que ces derniers avaient encore le caractère sélectif et, avec raison, vu qu'il importe de savoir distinguer les valeurs qui seront affectées par les grèves de janvier, de celles qui ne le seront pas. Reste, maintenant, à savoir si le mouvement ascendant qui a porté récemment maintes valeurs mobilières à des niveaux non encore vus depuis 15 ans à Wall Street s'accentuera ? Fort possible, si l'on tient comnte du fait que la majorité des observateurs du marché de N-Y sont optimistes, en ce qui concerne l'avenir éloigné ? C'en est assez pour inciter les détenteurs de valeurs canadiennes à ne pas désespérer de l'avenir, en dépit des hésitations actuelles sur les bourses de Montréal et de Toronto, hésitations qui pourraient être suivies par un ton plus ferme ce matin, d'autant plus que les titres de Hiram Walker, Seagrams, McIntyre et Dome étaient fort bien soutenus hier sur le marché américain.

* * *

Dame rumeur veut que les actions ordinaires de American News soient subdivisées sur la base de 2 pour 1.

* * *

Les détenteurs de titres de Dryden Paper Co, Ltd apprendront sans doute avec plaisir qu'il ressort des remarques effectuées hier par M. F.-A. Sabbaton, président, lors de l'assemblée annuelle de cette entreprise tenue hier, que la direction s'attend à des résultats plus favorables au cours de l'exercice actuel qui se terminera le 30 septembre 1946, en regard de ceux obtenus dans le précédent, par suite de la réduction des frais de production comme conséquence des améliorations apportées à l'usine, etc.

* * *

Le bruit court la rue que McColl Frontenac songerait à racheter ses obligations et ses actions de priorité. Comme les premières comportent un taux d'intérêt de 4 1-4% et les secondes, 6%, il y aurait d'importantes économies à réaliser de ce côté-là.

* * *

Les administrateurs de Gen. Am. Investors, ainsi que ceux de General Foods, Lehman Corporation et U.S. Hoffman Machinery Co doivent se réunir aujourd'hui pour considérer la question du dividende.

* * *

C'est ce midi que la Dominion Glass doit tenir son assemblée annuelle dans notre ville.

* * *

Nous apprenons que la Quebec Yellowknife a acquis récemment des concessions minières aux alentours de la propriété de Baie Cachée de l'Obalski Mining, à faible distance de son puits.

* * *

Les affaires s'améliorent dans bien des domaines. Ainsi, n'avons-nous pas vu hier Harding Carpets Ltd annoncé la hausse de son dividende semi-annuel de 10 à 15 cts par action, soit le premier changement depuis 1937.

* * *

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui ex-dividende tant par action ordinaire ou de priorité; Can. Nor. Power .15, Can. Nor. Power pfd. 1.75, Lamaque Mines .05, P. L. Robertson .50, P. L. Robertson pfd .62½, Teck Hughes .05, Thrift Stores pfd. 1¾%, Sto. Can. Power pfd. 1½%, Stedman Bros. .25, Can. Oils 8% pfd. 2%, Can. Oils 5% p fd. 1¼%, Fashion Craft pfd. 1.25, Grand & Toy .15, Mod. Containers .30, Mod. Containers pfd. 1.37½, Twin City Rapd. 72n. 1.75, Twin 5 prior pfd. .62½, Viau, Ltd. pfd. 1.25.

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent effectue une nouvelle finance obligataire

Le temps est aux nouvelles finances. Rien de plus vrai, puisque nous avons assisté au lancement de maintes nouvelles émissions depuis la fin de la campagne en faveur du 9ième emprunt de la Victoire et puisque nous assistons ce matin au lancement d'une émission de la Compagnie du Pouvoir du Bas St-Laurent par le Crédit Interprovincial Limitée et puisque la même firme lancera demain une émission de $300,000 de l'Hôtel-Dieu de St-Joseph de Campbellton, N. B.

Du 4% et du 4½% constituent des taux attrayants pour cette époque de taux monétaires avilis

En ce qui concerne l'émission de La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent, nous tenons à faire remarquer au monde des placeurs de fonds que le "Crédit Interprovincial Limitée" offre ce matin en souscription, à 100 et l'intérêt couru, $500,000 d'obligations de cette compagnie, sériées, hypothèque générale, dont une tranche, soit $210,000 d'obligations échéant du 1er décembre 1947 à 1952, comportent du 4%, et dont l'autre, soit $290,000, échéant du 1er décembre 1953 à 1960, comportent du 4½%, soit des taux fort intéressants pour cette époque d'avilissement des taux monétaires, tendance qui persistera encore fort longtemps, si l'on en juge par les déclarations effectuées récemment dans les cercles monétaires de Londres, Washington et Ottawa. Comme ces valeurs sont offertes en coupures de $500 et $1,000, et comme il y a pléthore de fonds entre les mains du public présentement, l'on peut s'attendre, vraisemblablement, à ce que cette émission soit souscrite rapidement, d'autant plus qu'elles comportent des garanties de tout premier ordre.

Caractère, apparemment intéressant, des garanties matérielles offertes par la présente émission

Nous venons de laisser entendre que les $500,000 d'obligations de la Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent comportent des garanties physiques intéressantes. En effet, puisqu'elles sont garanties par une hypothèque générale sur tous les biens meubles et immeubles de la compagnie, présents et futurs — on notera, toutefois, que les obligations offertes ne prennent rang qu'après les obligations de 1ère hypothèque de la compagnie, autorisées pour un montant ne devant pas, en aucun temps, excéder les $5,000,000 et dont $1,850,000 sont déjà émises, à des taux de 3½% et 3¾%. Nous croyons opportun, ici, d'attirer l'attention du public sur le fait que le Sun Trust Limitée agit comme fiduciaire dans l'une et l'autre de ces émissions.

D'après nos estimés, les immobilisations de la compagnie excéderaient le total des émissions en cours, y compris celle d'aujourd'hui, et l'actif global l'emporterait même par plus de $1,000,000 sur ces dernières, soit donc des garanties d'autant plus intéressantes que l'entreprise ne cesse de progresser. Ainsi, ne ressort-il pas d'un déclaration de l'hon. Jules Brillant, son président, qu'au cours de l'année qui s'achève, la compagnie a ajouté 74 milles de ligne à son réseau de distribution et que les fonds provenant de l'émission d'aujourd'hui serviront à rembourser le trésor de la compagnie de la valeur réelle capitalisable de propriétés additionnelles construites depuis le 1er mars 1945, ainsi qu'à payer le coût de la construction de nouvelles lignes de distribution, développement qui s'imposera de plus en plus, maintenant que la guerre est finie et que tout indiquerait un regain d'activités dans le territoire desservi par cette entreprise.

Le nombre des compteurs installés par cette entreprise a "doublé" au cours de la dernière décennie

Depuis son incorporation en 1922, en vertu des Lois de la Province de Québec, la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent a graduellement acquis des biens des entreprises similaires des alentours; ce qui lui a permis non seulement de réaliser d'importantes économies grâce à la consolidation de ces réseaux de distribution dans toute la région du Bas St-Laurent mais, encore, d'étendre ses activités un peu partout. Bien que possédant et exploitant une usine hydro-électrique de 9,600 c.v., sur la rivière Métis, la compagnie a commencé, en août de cette année, l'aménagement d'une nouvelle usine, susceptible de produire 6,000 c.v.; ce qui lui permettra, certes, d'être en mesure de répondre aux demandes accrues, actuelles et futures. Sait-on que son réseau de transmission compte présentement 190 milles de ligne d'alimentation et 390 milles de ligne de distribution? Incidemment, ce réseau couvre 130 milles sur la côte du St-Laurent, depuis la limite est de la ville de Rivière-du-Loup jusqu'au village de Ste-Félicité et, en direction sud-est, il couvre le territoire s'étendant de la chûte à Métis jusqu'à Matapédia, soit le comté de Matapédia et une portion appréciable du comté de Bonaventure. La compagnie dessert, en outre, les villages de Ste-Rose du Dégelé, Notre-Dame du Lac, Cabano et St-Louis du Ha Ha.

Le territoire desservi est donc généralement prospère, tant à cause de ses industries et de ses ressources qu'à cause du fait qu'il est visité par de nombreux touristes, et si l'on tient compte du fait que les compteurs en usage présentement sont au nombre de 10,463, soit le "double" de ceux en service en 1935, c'est de bon augure pour l'avenir, d'autant plus que notre population rurale reconnait de plus en plus les bienfaits de l'électricité, de ce produit appelé à jouer un rôle de plus en plus considérable dans l'économie du Bas St-Laurent, comme il en a joué dans bien d'autres régions de notre province, grâce à la clairvoyance de financiers et d'hommes d'affaires avertis comme les Aldred, les Powell, les Brillant, etc.

Marcel Clément

Offre d'actions de Giant Yellowknife

On offrira sous peu aux actionnaires de Ventures Ltd., et ceux de Frobisher Exploration Co., le droit de souscrire aux actions de Giant Yellowknife à $5.10 l'action, suivant certaines conditions et d'après certaines bases. On accepterait les commandes seulement en multiples de cinq.

Pasco Maritimes et ses activités

D'après un rapport de M. André Gourd, les travaux débuteront en janvier

Pasco Maritimes Gold Limited, incorporée en vertu des Lois Minières de la Province de Québec et enregistrée dans les Maritimes (Nouveau-Brunswick) et l'Ontario, fait savoir au public que les travaux de "géophysique" commenceront durant le cours de la seconde semaine de janvier 1946. C'est l'intention de la direction de poursuivre un vaste programme de sondage au diamant — incidemment, après paiement de tout compte à ce jour, il y aurait près de $40,000 dans le Trésor de la compagnie.

Ses propriétés comprennent dans trois groupes de concessions minières, représentant en tout 2,455 âcres et c'est dans le groupe No 1, au nord-est de Perron et de Cournor que les travaux ci-dessus débuteront tout d'abord. Ces divers groupes sont faciles d'accès, étant traversés par le C.N.R. ainsi que par une route carrossable.

Dans son dernier rapport M. J. H. Norrie, fils de M. J. P. Norrie, ingénieur bien connu décédé récemment, disait du groupe No 1 "que le coin nord-est de ce groupe se trouve aux environs du contact de granodiorite batholitique de Téblemont, et qu'il est de première importance d'en tracer les lignes, de même que celles de la bande de sédiments d'un quart de mille de large, localisée récemment à la frontière des propriétés Senim et Transcanada Investments, orientée dans la direction Nord-ouest-sud-ouest. Il importe, aussi, de tracer les lignes, dit-il encore, du massif de diorite repéré sur une propriété avoisinante et se dirigeant apparemment vers Pasco, ainsi que celles se rapportant à la zone de cisaillement renfermant des veinules de quartz ainsi que de l'or de faible teneur et retracé à la frontière Senim.

Selon le rapport de M. André Gourd, son directeur-gérant, le camp est terminé et on espère parachever avant Noël, 18,000 pieds de lignes de bois, aux fins d'aider aux travaux de géophysique. C'est l'intention d'effectuer un levé au magnétomètre le plus tôt possible.

Incidemment, sur 3,000,000 d'actions, figurant au capital-actions de l'entreprise, 950,000 sont immobilisées et 160,000 ont été vendues au public à 30 cts, rapportant au Trésor de la Compagnie .29 cts net, après paiement des commissions régulières aux courtiers, membres d'une bourse reconnue.

Le marché des grains

Par O'BRIEN & WILLIAMS

WINNIPEG

Seigle			
Mai	187½	183½	187½
Juillet	177	172¾	177
Décembre	182¾	178	178¾
CHICAGO			
Blé			
Mai	180½	180½	180½
Juillet	177½	177¼	177½
Septembre	174¾	174½	174½
Décembre	180½	180½	180½
Maïs			
Mai	118½	.....	.....
Juillet	118¾	.....	.....
Septembre	118¾	.....	.....
Décembre	118½	.....	.....
Avoine			
Mai	76¾	76½	76¾
Juillet	73⅝	73½	73¼
Septembre	70½	70¼	70¾
Décembre	78½	78¼	78¾
Seigle			
Mai	168¼	165¾	167¾
Juillet	144⅝	144⅜	144½
Septembre	140	139½	139⅝
Décembre	182⅜	178½	182¾

Dollar à la baisse

NEW-YORK, 18. — Le dollar canadien a baissé hier de 1/16 ct. à un escompte de 9¼ p.c. par rapport au dollar américain. La livre sterling cote $4.03½. La commission de contrôle du change à Ottawa maintient le cours du dollar à 9.09-9.51 p.c. d'escompte.

* * *

OTTAWA, 18. — La commission de contrôle du change conserve les taux suivants pour le dollar américain: 10 p.c. de prime à l'achat et 10½ p.c. d'escompte à la vente.

La livre sterling cote en monnaie canadienne $4.43 à l'achat et $4.45 à la vente.

92 femmes sur cent ont déclaré qu'elles préféraient les journaux de publicité aux autres, lors d'une enquête faite par l'université de Syracuse.

Bourse de MONTRÉAL

55 gains vs 74 reculs hier sur la place locale — Réveil des utilités et des papeteries — Mines, plus actives sur le Curb

La liste locale était encore irrégulière hier, mais plusieurs utilités publiques et autres valeurs paraissaient mieux soutenus, de sorte qu'en fermeture, la liste mobilière était franchement modérément à la hausse.

Sur 194 titres échangés, hier, 55 accusaient des gains, tandis que 74 enregistraient des reculs et que 63 demeurèrent inchangés.

44,800 actions industrielles furent échangées hier, en regard de 66,800 la veille. Quant à l'échange de titres miniers, il s'éleva hier à 92,900 actions, contre 76,400 la veille.

Les services publics ont manifesté le plus de fermeté. Bell Telephone a haussé de 1 point à 184 et B. C. Power "A" de 1¼ point à 28½, deux nouveaux sommets. Montreal Power a eu une certaine activité et a avancé de ½ à 22; Brazilian Traction a enregistré un gain analogue; Canada Steamship et Canadian Pacific ont progressé de ½ à 17¾ et 19 3-4 respectivement.

Les avances ont prédominé au compartiment des papeteries. Price a haussé de 1¼ point à 48¼; Dryden, Consolidated et International ont progressé d'une fraction. Bathurst, St. Lawrence Corp., Donnacona et M. & O. Paper, Brown et Abitibi privilégié ont cédé une petite fraction.

Les métaux usuels étaient peu actifs. Smelters et Noranda ont gagné une fraction mais Nickel a accusé un recul de 1 point à 41.

Parmi les titres divers, Asbestos a haussé de 1 point à 31½; B. A. Oil a touché un nouveau maximum à 26¼ mais McColl Frontenac a perdu ½ à 15. Industrial Alcohol a enregistré une baisse de 1 point à 17 et Distillers, un recul de 2½ points à 84. Dominion Steel "B" et Standard Chemical ont renforci.

A la section minière, Astoria a avancé de 9 cents à 0.84; Eldona et Sullivan ont monté de 5 cents. Central Cadillac, Goldora, Lingman Lake et Siscoe ont essuyé des pertes modérées.

Rendement des valeurs

Par L.-J. FORGET & CIE, 71 St-François-Xavier, Montréal.

	Div.	Prix	Rend.
Aluminum	8 00	120	6 15
Bathurst A	1 00	20	5 00
Asbestos	1 50	21½	7 00
Bell Telephone	8 00	182	4 40
B A Oil	1 00	23	4 66
B C Power A	1 60	26½	6 05
Bldg Prod	60	23	2 60
Brazil	2 00	27	7 40
C & D Sug	86	24	3 30
Can Steamship	1 00	18	5 56
Can Celan Dex	2 00	58	3 45
Dist Seagrams	2 00	88	2 50
Dom Textile	5 00	91	5 50
Ford A	1 00	29	3 38
Imperial Oil	50	15	3 35
Int Pete	1 00	22½	4 45
Lake of the Wood	1 20	21½	5 80
McL Paper	1 00	32	3 10
Int Nickel	1 60	41	3 92
Nat Brew	2 00	43	4 45
Ogilvie	1 60	20	8 00
Quebec Power	1 00	17	5 90
Shawinigan	3 00	21¼	4 15
Steel of Canada	3 00	79	3 80
Stocks privilégiés			
Agnew-Surpass	7 00	116	6 00
*Aluminium	6 00	130	4 60
Alum of Can	6 00	105	4 71
Bld Cort	7 00	150	4 66
Can Bronze	5 00	107	4 67
Can Nor Power	7 00	105	6 67
Can Cement	5 00	120	3 85
Can Steamship	2 50	46	5 43
Can Celanese	1 75	40	4 38
Can F Morse	6 00	120	4 60
Can Cottons	1 20	27	4 44
Can Ind	7 00	175	4 00
Com Alc	40	7	5 71
*Dist Seag	5 00	115	3 52
Dom Glass	7 00	165	4 25
Dom Textile	7 00	163	4 15
Gatineau Power	5 00	104	4 80
Gen Steel Wares	5 00	105	4 75
Goodyear	2 50	55	4 55
Howard Smith	6 00	111	5 41
Jamaica P S	7 00	110	6 36
Lake of the Wood	7 00	150	4 70
Massey Harris	1 25	27	5 55
McColl-Front	6 00	106	5 66
Mont Cottons	7 00	140	5 00
Nat Brew	1 75	44	4 00
Ogilvie	7 00	175	4 00
Ottawa L H & P	5 00	100	5 00
Penmans	6 00	150	4 00
Power Corp	6 00	105	5 71
Saguenay Power	5 50	106	5 19
Sher Williams	7 00	155	4 01
Steel of Canada	3 00	80	3 75
Steel of Can	3 00	78	3 85
So Can Power	6 00	112	5 35
Tuck Tob	7 00	165	4 24
West Grocers	7 00	150	4 60
Walker G	1 00	21¾	4 60
West Koot Power	7 00	150	4 67
Mines			
Braiorne	50	18½	4 32
Braiorne D Ex	1 20	18½	6 50
Con Smelt	2 50	82	3 05
Dome	1 20	30	4 00
Hollinger	1 40	56	2 50
Hudson Bay	2 00	39	5 15
Lake Shore	80	24	3 33
McIntyre	2 22	77	2 88
McIntyre Dex	3 30	77	4 15
Noranda	4 00	61	6 55

*—Payable en fonds américains

Le total du papier utilisé par les journaux canadiens chaque jour, pendant un an, formerait un ruban de 5 pieds de largeur sur une longueur de 1,000,000 de milles.

Production de blé élevée aux E.-U.

WASHINGTON, 19. (A.P.) — D'après le département de l'Agriculture des Etats-Unis, la production des récoltes en 1945 aux E.-U., est estimée comme suit: 1,123,143,000 de boisseaux de blé, et 3,018,410,000 de boisseaux de maïs, en regard de 1,072,177,000 et 3,263,310,000 respectivement l'an dernier.

Choisi président de Seiberling Rubber Co.

M. H. L. Brown, occupera ce poste important

TORONTO, 19. (P.C.) — On annonce que M. H. L. Brown a été élu président de Seiberling Rubber Co of Canada Ltd., en remplacement de M. R. J. Thomas, qui a démissionné pour devenir vice-président et trésorier de Seiberling Rubber Co., à Akron, Ohio.

Auparavant vice-président et directeur de la production de la compagnie canadienne, M. Brown demeurera gérant de la fabrique, tandis que M. Thomas gardera son poste de trésorier de la même compagnie. M. N. K. Bennett a été nommé trésorier adjoint de la compagnie canadienne. Il est au service de la comptabilité depuis 18 ans.

Bien connu dans les milieux des affaires et de la finance à Toronto, M. Thomas occupe actuellement le poste de trésorier de la "Rubber Association of Canada". Il est directeur de la compagnie canadienne depuis sa fondation en 1927.

M. Brown est entré au service de la compagnie en 1928. En 1939, il était président de la "Society of Automotive Engineers of Canada".

Beurre inchangé

Au Canadian Commodity Exchange hier, les acheteurs offraient de payer les oeufs A-gros 35 cents la douzaine, les A-moyens 33, les B 28 et le contrat de décembre 34. Le prix du beurre 92 points du Québec n'a pas changé à 36 cents, à l'offre aussi.

ARRIVAGES

Non compris par camion

	Oeufs caisses	Beurre boites	From. boites
Lundi	1,151	2	209
Année dern.	792	1,360	413

PRIX DU BEURRE

Commodity Exchange

Marché au comptant

Québec, 92 points ..... 36 of.
Id. frais.

Marché libre

Prix du gros du beurre vendu en petites quantités aux détaillants

No 1 pasteurisé	36½
En tinette	37
Pains de 1 lb	38

PRIX DES OEUFS

Marché au comptant

	§Gouv.	§Comm.
A-gros	x37	35 of.
A-moyens	x35	33 of.
A-poulettes	28	28 of.
B		28 of.
C		26 of.

	§Petites quant.	*Prix de détail
A-gros	41	45
A-moyens	42	42-43
A-poulettes	33-35	35

Marché à terme

Décembre ..... 34 of.

§—Prix de clôture au Can. Com. Exch., minimum de 50 caisses.
†—Service de renseignements sur les marchés.
§—Petites quantités vendues en cartons aux détaillants: oeufs libres, 2 cents de moins le douzaine.
*—Prix approximatif au consommateur.
x—Emballés pour exportation.

Curb de New-York

Cours fournis par A. M. KIDDER & CO.

Ventes		Haut	Bas	Clot
250	Alum Ltd	118¼	117¾	117¾
1900	Al of Am	61½	60½	61½
1000	Am Cent	20½	20	20½
900	Am Cyan	49½	48¾	49
2400	A G & E	44¾	43¾	44¾
1700	Am L&T	23	22¾	22¾
6600	Am Mara	5⅝	5½	5⅝
12500	Am Super	23	22¾	23
500	Bellanca	7¼	7	7¼
100	Brazilian	23¾	23¾	23¾
100	Breeze Co.	23¾	23¾	23¾
500	Brews Aero	5¼	5	5¼
1500	Brit Celan	7⅞	6¾	7⅞
1900	Can Mar	4½	4	4⅝
2400	Cities Ser	27⅝	26¾	27⅝
100	Club Alum	8	8	8
400	Col Air	38	37¾	38
1300	Col P&I Ws	7⅝	7¼	7⅝
79400	C&So W	5-16	1-16	5-16
1200	Creole Pete	34	33½	33¾
8000	El B&Sh	19¼	18¾	19
400	Fairchild	15½	15¾	15½
400	Ford of C A	28½	28	28½
1700	Ford Ltd	8¾	8	8⅝
1100	Glen Alden	22¾	22	22¾
1100	Hollinger	14¾	14	14¾
2100	Humble Oil	49¾	49¼	49¾
100	Imp Oil	13⅞	13¾	13⅞
1400	Int Petrol	20	19¾	20
2100	Lake Shore	21¾	20¾	21¾
100	MSP Avte	19½	19½	19½
600	MSP Byte	4¾	4	4¾
500	N Rub M	18¾	17¾	18¾
100	N J Zinc	70½	70½	70½
9100	Niag Hudds	8¼	8⅛	8¼
2600	N A L&P	8¾	8¼	8¾
5600	Pan A Air	13¾	13¾	13¾
4500	Pantepec	15¾	15¼	15¾
4400	Penroad	8¾	8¾	8¾
4100	Ravtha Mf	27	25¾	27
6000	S Reg Pet	10⅝	10⅝	10⅝
300	S O of Ky	25¾	25¼	25¾
600	Technicol	27¼	26¾	27¼
2400	Wright Har	15¾	15¼	15¾

Ventes totales: 220,000 actions.

Travaux poursuivis sur la Numaque M.

Propriété de l'Union Mining, prédécesseur de Read Authier

Le forage au diamant sur l'ancienne propriété Numaque de Union Mining Corp., a révélé de bonnes valeurs, sur de faibles largeurs.

Dans le trou No 9, localisé à 1830 pieds, à l'est de la frontière de Sigma, des sondages antérieurs ont révélé des valeurs de $7.33 sur 10 pouces et $88.12, sur 38 pouces.

Le but des travaux en cours actuellement, c'est d'obtenir les renseignements supplémentaires sur les découvertes d'or, revelées par les forages et on veut, aussi, connaitre les parties inexplorées de la propriété.

Prix stables sur nos deux marchés à bestiaux

Sur les deux marchés du bétail à Montréal, hier, les prix se sont maintenus. Les arrivages se composent comme suit: 68 bêtes à cornes, 4 moutons, 431 porcs et 64 veaux.

Les prix des taures ont varié entre $6 et $10.50, ceux des bonnes vaches, entre $9.50 et moins, des communes, entre $6.50 et $7.50, des animaux de boucherie et de conserve, entre $5 et $6.25, des bons taureaux, entre $8.70 et $9.50, des communs, entre $6.50 et plus.

Au compartiment des veaux de lait, les ventes se sont effectuées à $10-$15. Les veaux abreuvés et ceux d'herbe se vendirent, en lots mélangés, à $8-$9.25. Les moutons ont donné $3-8. Les porcs habillés (abattus) de la catégorie A ont fait $18.50-18.75 et les truies habillées, $17.25-17.50.

Moyenne des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 IN	10 RR.	10 UT.	10 Fgn
Ferm. hier	102.4	102.7	107.8	75.8
Ferm. ant.	103.3	102.7	107.9	75.9
Il y a 1 sem.	102.0	102.7	108.0	75.7
Haut 1945	103.7	103.5	108.5	76.7

Moyenne des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 IN.	15 R.R.	15 UT.	60 ST.
Ferm. hier	99.0	47.7	50.6	74.9
Ferm. ant.	98.8	46.9	50.2	74.4
Il y a 1 sem.	102.0	48.4	52.2	77.0
Haut 1945	102.0	48.9	52.5	77.1
Bas 1945	78.6	32.9	39.2	57.8

Moyenne de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20 Ind.	20 Or	10 Met.	15 Util
Ferm. hier	171.33	136.85	88.18	29.44
Ferm. ant.	171.21	137.38	87.76	29.70
Ch'ge net	+.12	—.53	+.42	—.26
Il y a 1 sem.	173.03	140.20	90.81	30.00
Haut 1945	173.20	142.56	89.81	31.25
Bas 1945	131.90	107.98	72.49	26.35

Cours des huiles

Cours fournis par Gulf Securities Corporation Ltd.

	Offre	Dem
Admiral	11	....
Alberta Pacific	19	20
Anaconda	....	7
Anglo Canadian	109	115
Calmont	....	45
Calgary & Edm.	190	210
Command	14	....
Coastal Oils	25	35
Commoll	25	....
Commonwealth	42	....
Dalhousie	35	42
Davies	15	15½
Foothills	125	145
Grease Creek	3	3½
Home Oil	375	390
Lethbridge	2	3
Madison	2½	....
McDougall Segur	8	10
Mercury Oil	7½	8
Mill City	....	11
Model Oil	22	24
Okalta	45	54
Phillips	....	....
Richfield	....	4½
Royal Can.	3½	4½
Royalité	19½	21
Southwest	25	....
Spooner	10	....
Sunset	....	8
Turner Valley	14	....
United	9	....
Vulcan	25	....

Profit élevé pour Davis Leather Co.

TORONTO, 19. (C.P.) — Davis Leather Co. a accusé un profit net de $271,924 après déduction de $202,000 pour le paiement des taxes sur le revenu et l'excédent des bénéfices. Les affaires de l'entreprise vont bien et tout semble vouloir s'améliorer du côté de l'exportation.

Ventes dans les magasins généraux

En hausse cette année, en regard de l'an dernier

Les ventes des magasins généraux ruraux en octobre cette année augmentent de 11 p.c. comparativement à octobre l'an dernier et de 9 p.c. au regard de septembre cette année. L'augmentation par rapport à octobre l'an dernier est un peu plus forte que le gain de 6 p.c. durant les dix premiers mois de cette année comparativement à la même période de l'an dernier; ce résultat est attribuable à l'existence d'un jour ouvrable de plus en octobre cette année. Les indices non ajustés des ventes (sur la base 100 en 1935-1939) se placent à 192.6 en octobre cette année, 173.2 en octobre l'an dernier et 176.5 en septembre cette année.

L'augmentation des ventes au regard d'octobre 1944 est générale dans tout le pays et, dans la plupart des cas, se rapproche de la moyenne pour tout le Canada. Les ventes augmentent de 8 p.c. dans le Québec et de 6 p.c. seulement dans le sud de la Saskatchewan, mais ailleurs la moyenne générale est maintenue. L'augmentation de 14 p.c. en Ontario est la seule qui excède notablement la moyenne pour tout le pays. L'augmentation de 17 p.c. des ventes dans le nord de l'Ontario, par suite de l'intensification de l'activité minière, contribue pour beaucoup aux résultats généraux en cette province.

Moyenne de la Bourse de Montréal

	10 Util.	20 Ind.	10 Pap.	15 Or
Ferm. hier	71.7	121.0	272.27	107.74
Ferm. ant.	71.1	121.4	272.53	108.25
Ch'ge net	+0.6	—0.4	+2.74	—0.51
Il y a 1 sem.	71.7	122.2	280.62	108.92
Haut 1945	71.9	122.5	285.61	111.91

Titres au comptoir

Cours fournis par KIPPEN & Co. INC.

Ab tibi nouveau	10	10¾
Id 1½% nouveau	16	16⅝
Banque d'Epargne	36¾	—
Banque Provinciale	12¾	13
Banque d'Econ de Qué.	25	—
Beauharnois L H & P	5½	6½
Can. Arena	22	—
Can. Fairb-Morse	32	34
Capital Trust	49	—
Commonw. Int. Corp.	3.79	4.13
Cooksville priv.	18	—
Cuban Can. Sugar	7½	—
Dupuis Frères priv.	1.02	—
Granby Elastic W. priv	47½	—
Granby Elastic W. ord.	6	—
Insurance Exch.	10	—
Interprov. Inv. "A"	21	—
Interp. Brick "B"	8	10
La Prévoyance	11½	13½
La Sauvegarde	13	—
Laprairie Brick priv.	40	—
Montreal Fina.-unités	15½	—
St. Lawrence Brick	16	—
Sun Life	5.00	5.20
Un. Steel priv.	26	27
C. Tower	4	4½
Wesaern Grain	1	1⅝
Id. priv.	—	39

Bourse de NEW-YORK

523 avances, en regard de 256 pertes hier à N.-Y. — U. S. Steel et Chrysler, à la hausse parmi les leaders

NEW-YORK, 19. (C.P.). — L'hésitation du début paraissait avoir fait place à un ton plus ferme sur le milieu du jour à Wall Street et comme cette tendance persistait durant le cours de l'après-midi, il y eut donc plus de gains que de pertes en fermeture.

En effet, sur 918 titres échangés hier, 523 accusaient des gains tandis que 256 enregistraient des reculs et que 139 demeurèrent inchangés.

La moyenne de 60 titres, compilée par la Presse Associée, accusait hier une hausse de .5 pt. Le total des échanges s'éleva à 1,350,000 actions, contre 1,090,000 la veille.

Les gains d'une fraction à plus de 1 point dominaient pendant la première partie de la séance mais ils furent rognés ici et là en clôture.

New York Central, Southern Railway, Great Northern, Northern Pacific, Eastern Air Lines, Boeing, Paramount Pictures, Warner Bros., Budd, U.S. Steel, Chrysler et Kennecott ont enregistré des gains.

Goodrich, Montgomery Ward, Allied Chemical, Penney, Texas Co., Anaconda, American Can, Santa Fe et Du Pont ont subi des reculs.

Marché des changes

Par le service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale, Edifice Transportation, Montréal

Cours des changes entre banques à New-York:

Angleterre: livre, câble	4.03
Suisse: franc	.2332
Suède: couronnes	.2385
Brésil: cruzeiro	.0514

Taux de la Commission du contrôle du change étranger:

	Achat	Vente
$ américain	10%	10½% pr.
£ sterling	4.43	4.45

CANADIAN CAR & FOUNDRY COMPANY, LIMITED

**ASSEMBLEE

BOURSE DE TORONTO

Industriels et métaux, plus soutenus hier

TORONTO, 19. (C.P.) — Les reculs étaient encore fort nombreux sur le marché minier de cette ville, mais, ils étaient moins accentués que durant le cours des séances précédentes. Sur 4 compartiments de valeurs, 2 furent à la hausse et 2 à la baisse. En effet, les industriels et les métaux clôturaient à la hausse tandis que les mines d'or et les pétroles paraissaient lavills. En fin de séance, les mines d'or paraissaient regagner quelque peu le terrain perdu au début.

Le total des transactions s'éleva à 1,142,000 actions, contre 1,363,000 la veille.

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
810	Abti	5½	....	....
945	Do priv	80½	79½	80½
1400	Acadia A	20¼	....	....
3000	Alger	41	40	....
30100	Aldermac	8½	8	....
110	Algoma	19	....	....
195	Alum	129	....	....
25	Alum priv	106	....	....
4100	Anglo Cdn	1.11	1.10	....
2000	Area	19	....	....
2500	Arjon	46	....	....
2000	Ansley	20	....	....
1000	Armistic	80	75	80
1000	Arntfield	48¾	....	....
500	Ashley	9	....	....
88900	Astoria	84	73	83½
1500	Atlas Tel	42	....	....
20400	Aubelle	54	50	53
61000	Aumaque	1.15	1.12	1.15
450	Aunor	4.25	4.15	4.25
3000	Athona	33	32	....
26600	Bagmac	52	45	50
1000	Bankfi	17¼	17	....
20	Bk Mtl	230	....	....
135	Argus	9¾	9½	....
6	Do war	1.75	....	....
1300	Base Met	17½	....	....
135	Bath B	6¼	....	....
10520	Bear	1.55	1.45	1.56
1657	Beattie	1.32	1.30	1.32
5600	Beauleau	58	56	....
182	Bell	183	....	....
100	Belleter	12	....	....
1400	Berens	1.35	....	....
1500	Bevcourt	75	....	....
3000	Bidgood	86	....	....
2600	Bobjo	19¼	19	19¼
6400	Bonetal	42	40	41
5500	Bonville	30	28	....
2000	Boycon	33	31	....
25	Bralorne	18	....	....
1375	Brazil	26½	25¾	26¼
835	B A Oil	26½	26	....
100	B C Pow B	4¼	....	....
3500	Brit Dom	37	33	37
200	Buff Ank	5.95	5.90	5.95
1000	Buff Cdn	38	37	....
1600	Bunk Hill	4½	....	....
8300	Buff Rl	45	....	....
500	Cal Edm	1.95	....	....
17550	Campbell Rl	2.40	2.10	2.40
25	Cda Bread	5¾	....	....
100	Cdn N Pow	11	....	....
105	Cda Pack A	35½	35	....
260	Do B	17¾	17½	....
275	Cda SS	18	....	....
675	C Bk Comm	18	17¾	18
700	Cdn Brew	22	21½	22
200	Cdn Car	16¾	16¾	....
240	Cdn Food	12¼	12	12¼
445	Do A	18¼	18	18½
1445	Alco A	17	16½	17
175	Do B	15	14½	15
800	Cdn Mal	1.16	1.15	....
170	Cdn Oil	13½	13	13½
200	Cariboo	2.90	....	....
1000	Cas Tret	1.80	1.75	....
200	Cent Pat	2.66	....	....
1700	Cent Por	30¼	30	....
1700	Chem Res	35½	35	....
400	Chesterv	1.77	....	....
22200	Cit Mal	29	27	28
4000	Co Will	4.35	4.15	....
3200	Coin L	68	....	....
58800	Colmac	1.25	1.18	1.25
100	Conagas	2.65	....	....
950	Conjaurum	1.89	1.85	1.89
485	Con Smelt	78	77	78
100	Conwest	1.15	....	....
1700	Cournor	55	54	....
2150	Croinor	1.45	1.40	....
1500	Crowshore	90	88	....
115	Davis B	13¾	13¾	13¾
100	Delnite	1.65	....	....
100	Dennison	8	....	....
405	Dom Found	32	31½	32
300	Dom Mag	8	7½	8
12700	Div Min	80	76	80
5300	Dickensn Rl	1.54	1.45	1.54
585	Dom Wool	13¾	13½	13¾
4500	Duvay	41	40	....
4000	Donalda	1.30	1.26	1.30
3900	Duquesne	1.45	1.42	1.45
3000	East Amp	37	....	....
2200	East Cr	10	....	....
700	East Mal	2.60	2.56	....
3600	East Sulliv	3.55	3.40	....
265	East Steel	48½	48	48¼
4100	Elder	1.28	1.25	1.28
20100	Eldona	1.40	1.27	1.38
150	Falcon	5.90	....	....
300	Fed Grain	5	4¾	5
5200	Fed Kirk	15½	14	15
425	Ford A	31	30½	31
6600	Frano	72	70	72
100	Frobish	4.75	....	....
460	Giant	7.95	8.60	7.85
2600	Gillies	18	....	....
8500	Glenora	15	13	....
5200	Gods L	54	52	54
2000	Goldale	25	....	....
4800	Gold Cr	70	68	....
500	Gold Eag	9½	....	....
600	Gold Hawk	89	....	....
5200	Gold Arrow	62	63	63
9700	Gold Gage	34	33	....
9400	Gold Man	1.95	1.80	1.95
1500	Goldora	33	32	....
500	Gr Bods	14	....	....
2600	Gunnar	43	....	....
550	Gypsum	14	13½	14
28000	Halcrow	14	12½	....
265	Hard Car	12¾	12½	12¾
2200	Hard Rock	92½	91	92½
3000	Harker	19	....	....
5100	Harrican	32	30	....
2700	Hasaga Mit	1.80	1.82	....
1000	Heath	60	....	....
19600	Hedley	2.10	1.93	2.06
16100	Heva	53	50	53
470	Hollinger	15½	....	....
720	Home	3.70	....	....
16700	Homer	27	25	27
5100	Hosco	56	55	....
1200	Howey	41	....	....
660	Hud Bay	38½	38	....
5000	Hugh Mal	22	....	....
1485	Imp Oil	15¾	15⅝	....
4000	Inspira	1.05	....	....
150	Int Metal A	31	....	....
18700	Indian Lake	68	64	68
221	Int Grain p	113½	112	113½
515	Int Nick	40¾	40	40¾
1350	Int Pete	22¾	22	22½
4700	Int Ur	1.54	1.45	....
5000	Jacknife	30	....	....
500	Ja Wal	33	....	....
4700	Jason	46	45	....
1765	Jellicoe	12	11¾	12
1114	J M Cons	7¾	....	....
900	Jol Que	65	....	....
8500	Kayrand	33	30	32
1030	Kerr Add	16	15¾	....
200	Kirk Hud	1.80	....	....
3600	Kirk L	2.08	2.03	....
2500	Kirk Tow	36	35	....
100	Labatt	24½	24¼	....
130	Labrador	6.80	....	....
700	L Dufault	1.05	....	....
3000	L Fortune	15	14	....
1115	L Shore	24	23½	23⅝
200	La Lux	6.05	....	....
1500	Lapa Cad	15	....	....
26200	Lapaska	48	40	48
1000	Lebel	5¼	....	....
1200	Leitch	1.47	1.44	1.47
2000	Lexin	23	....	....
4900	Lingman L	1.35	1.25	1.29
4900	Lil LL	290	275	182
2000	Louvicourt	....	138	133
3300	Lynx	....	31	30
2650	Macassa	450	445	450
3700	MacLeod	345	330	335
7800	Madsen	410	400	410
4350	Malartic	340	335	340
4000	Man & Ea	....	....	04½
200	Marcus	....	102	100
9100	Marion	....	67	35
275	Mass Harr	14½	14½	14½
115	Do P	28¾	28	28½
425	McColl	....	15¾	15⅝
210	McIntyre	....	....	75¾
900	McKenzie	158	157	....
1200	MacDonald	....	330	320
9900	Magnet	....	....	77
7200	McMar	....	....	33
4000	McWatt	....	24	23
4000	Mid Cong	....	....	14
156	Min Cpn	....	....	835
1700	Moneta	....	....	68
890	Mtl Pow	22	21½	22
7000	Mosher	32	30	32
275	Nat Stl	....	23½	23⅛
1900	Negus	157	153	157
2000	New Bidl	....	....	49
2500	Nec Calum	....	....	50
27300	Nib	30	28	29
200	Nipiss	....	....	385
435	Noranda	60	59½	60
700	Nordon	....	....	43
1000	Norgold	....	....	11
2550	Normetal	90	87	90
4000	Norseman	....	24½	24
2300	Northland	....	....	16½
800	Nor Can	....	116	112
6700	Nicholson	....	24	22
4060	O'Brien	....	360	350
500	O'Leary	....	....	32
25900	Omeac	25	22	21
3500	Orenada	....	54	52
13000	Omnitra	23	21	23
4000	Pacalta	08	07½	08
4500	Pac Req	23	22	23
250	Page Her	29¼	29	29¼
400	Pamour	220	216	220
1100	Pandora	....	....	36
5000	Parmaq	....	25	24½
6000	Parbec	....	20	19
1500	Part Mal	....	....	08
6863	Paymast	75	72	75
6000	Pen Rey	....	....	30½
200	Perron	....	143	142
1925	Pio Gr	....	440	420
500	Por Reef	....	....	54
175	Powell Riv	....	....	29
300	Powell	....	....	145
100	Pow Corp	....	13	12¾
480	Premier	....	246	245

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clôt.
1600	Preston	284	279	284
2000	Purdy	20	....	....
100	Que Gold	120	....	....
200	Queenston	93	....	....
2616	Quemont	14¾	14¼	14⅝
29050	Que Man	73	669	73
2000	Regcourt	33	32	....
3500	Rocre	15	14	15
400	Rochette	27	....	....
2000	Rouyn Mer.	54	51	....
100	Royal Bank	183½	....	....
100	Royalite	20	....	....
210	Russell	44	43¾	44
5250	Roxana	90	....	....
225	St Law cpn	35½	....	....
2800	San Ant	570	555	560
5000	Dand Riv	11	....	....
15500	Senator	144	138	144
1500	Shawkey	57	53	57
4987	Sherritt	80	79	80
565	Sigma	16	....	....
800	Simpson	102¾	102⅛	....
5600	pSiscoe	93	92	....
1000	Sladen	64	....	....
1000	So End Pete	8	....	....
190	Southam	19½	19	....
1000	Springer	132	130	....
11525	Steep Rok	290	278	290
500	Sturgeon	32	....	....
2700	Sud Cont	9	....	....
210	Sylvan	320	315	....
1900	Starratt	83	81	....
6100	Surf Inlet	52	48	....
1710	Teck Hu	510	505	....
540	Texas	125	....	....
500	Tom Lunc	54½	....	....
	Towag	30	....	....
156	Trad Fin p	110¾	110¾	....
1000	Trans Res	135	135	135
400	Tor Iron	12¼	12	....
1350	Un Gas	11½	11¾	11½
2100	Un Gold	38	37	38
185	Un Fuel A	41¼	41	....
200	Un Oil	11	....	....
975	Un Steel	7½	7	....
3000	Upp Cda	255	....	....
702	Ventur	12¾	12½	12⅝
5500	Vermilata	12	....	....
1000	Vicour	69	68	....
500	Vulcan	28	....	....
1220	Waite Am	410	....	....
200	Walker	108	105	108
600	Wasa L	140	138	....
2700	West Mal	45	42	45
2000	Westeel	26¼	26	....
265	Weston	26½	26	....
5500	Wilt Co	22	20	21¾
125	Wpg El	13¾	....	....
1480	Winona	32	31	....
145	Wrt Harg	520	....	....
500	Yel Rtx	37	....	....
2500	Ymir	26½	26	....
271	York	16	14½	16

Curb

370	Asbes	32	31½	31⅝
200	Bo Pulp	53½	52	....
300	Brown	5⅝	5½	5⅝
900	C W Ibr	290	280	2
625	Cons Pap	14¾	14	14½
500	Foothi L	135	....	....
350	T Pap.	46	45¾	46
4600	Osisko	130	125	130
825	Pend Ore	270	260	....
4000	Temisk	18½	16	....

Total des ventes 1,142,000

HORS-LISTE

G. E. LESLIE & Co.
360 St-Jacques Ouest

	Offre	Dem.
Abenakis	10	12
Albany River	40	44
Amber O. & M.	25	30
Amal. Kirk	18	20
Amal. Larder	2.00	2.20
Alta	—	30
Annamaque	6	8
Barber Larder nouveau	7	10
Benzac	—	23
Bourlamaque	15	18
Brock Gold	12	15
Cayuni	2.50	2.60
Cad Goldfield	20	35
Cheminis	35	—
Chibmac	6½	8
Cons. Chiboug.	33	36
Comet	—	18
Courmont	—	80
Dorbaska	6	9
De Santis	12	14
Dumico	10	13
Donrand	10	12
Electra	12	15
Goldvue	78	83
Fontana	19	21
Greenlee	18	20
Greot Bend	—	8
Glencona	12	14
Guillet	—	24
Harpers	7	9
Hoyle	23	26
Insco	55	60
Hugh Pam	16	19
Kenbay	59	62
Kamlac	27	30
Lassie R. L.	45	50
Lake Expanse	12	14
LaSalle	22	25
Lasidon	32	33
Lake Rowan	7	9
Lavalle	7	9
Lingside	25	27
Major	10	12
McCuaig	18	20
Martin Bird	13	15
Nereco	51	55
Natl. Malartic	39	41
New Augerita	21	23
New Malartic	8	10
Norbeau	1.00	1.10
Obalski	24	2..6
Opem. Copper	23	26
Obaska Lake	40	42
Orpit	11	13
Pam Canadian	—	13
Pascalis	40	45
Payore	13	16
Pershing Man.	60	—
	6	8
Privateer	66	70
Rand Mal.	14	16
Rainville	23	27
Renfort	12	14
Rugged R. L.	34	37
Seventh Mal.	—	98
Scott Chib.	8	10
Sovereign	25	27
Starlight	10	12
Wendell	25	27
Wingait	13	21
Young Dave	87	80

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours de fermeture
Dominion du Canada

%		Maturité	Offre	Dem.	Rend. appr.
1½	1	nov. 1946	100.60	100.85	.86
1½	1	mai 1946	100.35	100.60	.45
2	15	déc. 1946	100.80	101	1.03
4½	1	fév. 1946	100.50	....	....
2½	1	mars 1948	101.65	101.90	1.40
3	15	juin 50-51	105.65	105.90	1.55
3½	15	nov. 48-51	104.25	104.50	1.70
2½	1	juin 46-49	101.00	....	....
3	1	mars 52-54	104.875	105.25	2.25
3	1	juin 50-55	103.40	103.70	2.15
3½	1	fév. 48-52	105.70	105.95	1.83
4	15	oct. 47-52	104.40	104.65	1.45
4½	1	nov. 46-56	102.95	103.25	.93
3	1	mars 52-54	104.875	105.25	2.25
3	1	nov. 53-56	103.50	103.875	2.55
4½	1	nov. 47-57	105.30	105.65	1.56
3	1	mai 54-57	102.50	102.875	2.62
3	1	juin 53-58	102	102.375	2.65
4½	1	nov. 43-58	107.35	107.60	181
3	1	juin 57-60	101.50	101.875	2.81
3½	1	juin 56-66	103.75	104.125	2.82
3	perpétuel		98	98.375	3.04

Obligations provinciales

Alberta	3½	1964	.....	99.50	....
†Alberta	3½	1968	.....	107	....
Alberta	3½	1978	.....	106	....
Col. Brit	6	1947	102.50	104	2.72
Col. Brit.	3½	1953	101.75	.....	....
Col. Brit	4½	1953	123	.....	....
†Man'ba	4½	1956	123.75	.....	....
Mani'ba	4	1957	120	.....	....
Mani'ba	6	1947	103.50	105	2.17
N-Bruns	3½	1956	101.50	102	3.16
†N-Bruns	4½	1961	128.50	.....	....
N-Ecosse	4½	1960	129.25	.....	....
N-Ecosse	3½	1950	103	104.50	2.52
N.-Ecosse	3½	1956	101	102.50	2.97
Ontario	3	1950	101.75	102.75	1.95
Ontario	3½	1955	103.75	104.50	2.50
Ontario	4	1962	125	.....	....
I.-P.-E.	4	1954	103.00	105.00	3.06
Québec	3	1947	101.00	102.00	1.16
Québec	3½	1952	101½	102½	2.80
Québec	3½	1953	102½	103½	2.85
Québec	3½	1955	104½	105	2.85
Québec	4	1952	104½	105½	2.80
Québec	4½	1958	110½	112	3.10
Québec	4½	1963	117	118	3.12
Sask	5	1958	104½	106½	4.30
Sask.	4	1960	99	100½	3.42

†—Payable au Canada et à N.-Y.
z—Flat.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE
221 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern. vente	Année haut	Année bas
773	Algoma Steel	19	19¼	19	19½	21	14½
1456	Asb. Corp.	31½	....	....	....	31¾	20
60	Bathurst A	18	....	....	....	21¼	11¾
26	Bell Tel.	184	....	....	....	184	161
490	Brazilian	26	26¼	25¾	26¼	68	22½
165	B. C. Pow A	27½	28½	27½	28½	28½	21
125	Do. B.	4¼	4¼	4¼	4¼	4¾	2
160	Bldg. Prod.	23½	....	....	....	24	18½
50	Bulolo G. D.	20¾	....	....	....	24	17
275	C. Cement	14	....	....	....	15¾	5½
9	Do. Priv.	131	131	130	130	131	119¾
100	Can. N. Pow.	11½	....	....	....	12	7¼
150	C. Steams.	17½	17¾	17½	17¾	18¾	11½
25	Do. Priv.	47½	....	....	....	48	40
1795	C. Brew.	21½	....	....	....	24½	8⅜
235	Can. Car.	16½	....	....	....	17	10
75	Do. Priv.	34¼	....	....	....	35	28
51	Can. Cel.	57	....	....	....	59	46
375	C. Ind. Alc A	17	....	....	....	18½	6⅛
200	Do. B.	14½	15	14½	15	15⅞	6¼
5	C. Loc. New	38	....	....	....	40	15½
765	Can. Pac. Ry	19¼	19¾	19¼	19¾	20⅞	11⅜
150	Cockshutt Pl.	16½	....	....	....	18¾	12½
160	Con. Smelt	77½	78	77½	78	84	49
50	Cons. Glass	42	....	....	....	42	33
75	Crown-Cork	47	....	....	....	47½	38
145	Dist. Seagr	84½	85½	84	84	90	43¾
110	Dom. Bridge	39½	39¾	39½	39¾	41	29
75	D. Coal Priv	13½	....	....	....	16½	11¾
100	Dom. Stores	21¾	....	....	....	22½	14
790	D. St. Coal B	13¾	13¾	13¾	13½	15	7¼
525	Dom. Tar	22	....	....	....	22¾	12
180	D. Textile	89	90	89	90	98	72
600	Dryden	12½	13	12½	13	14¼	8¼
425	Electrolux	18	18	17¾	18	20¼	12½
25	Gatineau	15¼	....	....	....	15¾	10¾
275	G. St. Wares	19¾	....	....	....	21¼	15¼
5	G. S. Wa Pr	106½	....	....	....	107	101½
250	Gypsum	13½	13½	13½	13½	14¼	8¾
50	Ham. Brid.	9¾	....	....	....	10¾	6¾
200	H. Bay	38½	....	....	....	39¼	30½
600	Hollinger	15½	....	....	....	16¾	11
15	H. Smith	27¾	27¾	27½	27½	29	21
50	H. Sm Pr	112	....	....	....	112	110

CURB DE MONTRÉAL

Cours fournis par SAVARD & HART
276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	Année haut	Année bas
3850	Abit P Pa	5½	5¾	5½	5⅝	5⅞	2⅝
95	Abit P Pr	80	....	....	....	80	44
402	Bath P "B"	6	....	....	....	6	3
175	Brit Am O	26	26¼	26	26¼	26¾	23½
780	Brown C C	5⅝	5⅝	5½	5½	6¾	230
130	Brown C P	76½	....	....	76½	78	45
220	Can & Dom	24¾	24¾	24¼	24½	26½	22⅝
113	Can Ind	164	165	164	165	168	152½
225	Can Marconi	4⅝	....	....	45⅝	5⅛	2
1800	Can West	290	290	285	290	310	180
320	Cassidy's C	11	....	....	11	12	6¼
2200	Com Alcoh	6	....	....	6	6⅝	2⅜
2015	Co. Paper	14	14¾	14	14¼	15	8
200	Dom Wooll	13⅜	....	....	13⅜	14	7½
400	Donn Pap	16¼	16½	16¼	16½	17⅝	9¾
100	Fairch Air	4¾	....	....	4¾	4⅞	2
50	Fleet Air	5¾	....	....	5¾	7	3½
291	Ford Mot	30½	30½	30⅜	30⅝	32½	25
1055	Foreign Pr	85	....	....	85	200	30
301	Fraser Co's	47	47½	47	47½	49½	34⅜
100	Lowney	13½	....	....	13½	14¾	9
370	Maple Leaf	14	....	....	14	16½	12
360	Minn Ont	16¾	16¾	16½	16½	17	11¾
3012	Southmount	25	....	....	25	30	22
	MINES						
2000	Astoria	12	14	12	84	93	17
3500	Alderm Cop	8	8½	8	8½	19	9½
400	Arno Min	7¾	....	....	7¾	23	3

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	Année haut	Année bas
2100	BousoG M	15	....	....	15	27	6
2000	Brazil G D	9	9	8	8	31	7
9600	Béatrice	30	30	29	30	44	29
17500	Centr Cadill	30	31	29¾	30	54	4
4000	Cent Min	32	34	32	34	45	10
1000	Duquesne	145	....	....	145	230	23
200	Eldona	135	....	....	135	310	20
3000	Goldora	32	32	30	30	46	28
3500	Heva Cadill	50	52	50	52	64¼	20¼
12200	Joliet-Q. M	65	....	....	65	150	7¾
1100	Linxman	125	130	125	130	195	46
3400	McDon Min	320	330	320	325	355	155
8500	Nib Yellow	29	....	....	29	43	29
500	Norseman	24	....	....	24	30½	20
500	Omnitrans	22	....	....	22	28	22
1000	Pand Cadill	36	....	....	36	46	11
5000	Pitt	33	33	31	32	....	....
4000	Queb Yell	37	....	....	37	51	21
1500	Red Cr G	12	12	11¾	11¾	25	6
3500	Rochette	26	....	....	26	55	15
300	Sheep Cr	165	....	....	165	165	127
4050	Siscoe G M	95	95	93	94	100	60
421	Stad Co.	78	82	78	82	105	61
200	Stand G	37	....	....	37	100	40
1200	Sull Co.	270	275	270	275	380	150
	HUILES						
1000	East Cr Oil	10	....	....	10	21	9

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par A. M. KIDDER & COMPANY
288 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Stocks	Haut	Bas	Clot.
Air Reduction	54⅛	53¾	54
Allied Chem'l	188	185	185
Allis-Chalmers	53¾	52¾	....
Am. Can.	101	....	....
Am. Car & F	63½	62¾	....
Am. Loco	38⅝	36⅞	38⅛
Am. Power & Lt	11⅛	10⅝	11⅜
Am. P. L. 6 Pf	92	96½	..
Am. P. L. 5 Pf	88½	....	....
Am. Radiator	18⅜	17⅞	18⅛
Am. Rolling M.	28⅛	27⅝	28⅛
Am. Smelting	64	63¾	..
Am. Steel Fdry	40¼	38⅝	40⅜
Am. Sugar	54⅜	53¾	54⅝
Am. Tel & Tel.	189¾	187⅝	188¾
Am. Tobacco	89¼	....	....
Am. Tobacco "B"	90½	90	....
Am. Water W	21⅜	20⅝	21¼
Am. Woolen	30	....	....
Am. Woolen Pfd			
Anaconda	44¼	42⅝	44
Armour Ill	13¾	12⅞	13¼
Atchison S. F.	106¼	105½	106
Aviation Corp.	2⅜	..	..
Baldwin CT	33⅜	32⅝	33⅝
Balt. & Ohio	26	24⅞	25⅝
Bendix Avia'n	93	92¾	93
Boeing Air	32½	31½	32
Borden's Co	43⅝	..	..
Borg. Warner	50	49¼	..
Briggs Mfg	48	47½	48
Bucyrus Erie	18⅝	..	..
Budd Mfg Co.	21¼	19¾	21¼
Burroughs Ad.	19¾	18⅞	19¼

Conférencier

M. Marcel Tirol, professeur de littérature canadienne à l'université Queen's, de Kingston, Ontario, qui sera le conférencier, ce soir, à l'Institut Démocratique et jeudi midi au déjeuner hebdomadaire du Cercle Universitaire.

Certaines provinces réclament des subsides accrus, dit Ilsley

OTTAWA, 18, (Du correspondant parlementaire du **Canada**).— L'hon. J. L. Ilsley, ministre des Finances, a révélé cet après-midi, aux Communes, peu de temps avant que celles-ci ne terminent les travaux de l'importante session qui s'est close officiellement ce soir, vers 6 heures que les provinces s'attendent que le gouvernement fédéral fera des dépenses plus élevées et leur consentira de plus généreux subsides pour les satisfaire, à la suite des propositions qu'il leur a faites en août dernier, dans le but de fonder enfin sur une base solide les relations financières fédérales-provinciales. M. Ilsley a même précisé que, pour contenter les administrations provinciales, il lui faudra d'accepter d'accroître de $200,000,000, à $300,000,000, la somme que le gouvernement d'Ottawa dépense annuellement à des fins d'administration civile.

Et, à ce sujet, le ministre des Finances a fait remarquer que sa tâche de grand argentier est bien malaisée. Il a pris note du fait que les neuf-dixièmes des discours qui se prononcent en Chambre sont faits par des gens qui supplient, sur tous les tons, le gouvernement de dépenser davantage. "Si le gouvernement fait de grosses dépenses, a-t-il ajouté, ce n'est pas lui qu'il faut blâmer, ce ne sont pas ses ministres, qui sont tous des administrateurs économes. C'est parce que le Parlement et le public exigent ces dépenses". Et M. Ilsley a ensuite fait cet aveu qui le rend encore plus sympathique: "A certains moments, j'ai l'impression d'avoir le monde entier contre moi lorsque j'essaie de comprimer les dépenses".

Le ministre a encore déclaré au sujet des accords fédéraux-provinciaux: "Je veux un accord avec les provinces mais je ne pourrai certainement accepter un arrangement qui rendra intenable notre position budgétaire."

Il avait, avant cela, mentionné que certaines provinces veulent qu'Ottawa porte de $12 à $17 par année et par habitant le subside annuel qu'il leur offre en échange d'une plus grande liberté qu'elles lui accorderaient dans le domaine fiscal.

M. Ilsley, qui défendait ses crédits contre l'expert financier de l'opposition conservatrice progressiste, M. J. M. MacDonnell, de Muskoka-Ontario, a aussi annoncé que le gouvernement avait déjà aboli plusieurs des subsides qu'il accordait à certaines industries au cours de la guerre, dans le but d'empê-

(Suite page cinq)

Et maintenant, la Mère Noël

Les quelque 50 militaires Montréalais descendus, lundi soir, en gare Bonaventure, d'un train-hôpital du Canadien National, ont eu l'heureuse surprise d'être accueillis à leur arrivée dans la métropole par la Mère Noël. On la voit ici distribuant des cadeaux de Noël au lieutenant D. E. Williamson, de 6, Park Place, Westmount, et à l'infirmière Anne Poison, 4278, ouest rue Sherbrooke, Westmount. A droite: M. R. Stevens de la Légion Canadienne. (Photo Canadien National)

Montréal se montre plus humain que le gouvernement provincial

Considérant que les quatre fédérations d'oeuvres de charité de la métropole ont besoin de subsides et qu'elles ne peuvent attendre plus longtemps une décision du gouvernement provincial quant à une nouvelle classification proposée pour prendre soin de ce que l'on désigne communément comme étant des cas d'assistance de longue durée, M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de la ville de Montréal, a obtenu, que le comité exécutif recommande au conseil municipal que la somme de $200,000 soit mise à la disposition de ces quatre fédérations pour être distribuée selon la base précédemment établie.

Une assemblée spéciale du conseil municipal sera même convoquée dans le plus bref délai possible pour solliciter l'autorisation de faire ces déboursés.

C'est là ce que révèle une lettre que M. Asselin vient de faire tenir à M. A. Stewart McNichols, président de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises.

"Ainsi que je vous l'ai dit samedi dernier, j'ai recommandé, il y a quelque temps, au comité exécutif de faire la remise aux quatre fédérations d'oeuvres de charité du montant de $200,000, en dépit du fait que le montant n'est pas inclus dans notre budget de l'exercice 1945-1946," écrit M.Asselin.

"J'ai fait cette recommandation parce que je sais que les associations ont besoin de ces subsides, et qu'elles ne peuvent attendre plus longtemps une décision du gouvernement provincial quant à une nouvelle classification proposée pour prendre soin de ce que nous désignons communément comme étant des cas d'assistance de longue durée.

"Lors de cette recommandation, les membres du comité exécutif avaient exprimé le désir qu'une nouvelle tentative fut faite auprès des autorités provinciales en vue d'obtenir l'aide nécessaire afin de permettre à la ville de continuer à verser cette subvention.

"Des membres du comité exécutif ainsi que le directeur adjoint des services, M. Lapointe, et M. H. Dansereau, le directeur du service du Bien-être social, s'étant rendus à Québec au cours de la semaine dernière, ont rencontré l'hon. J.-H.-A. Paquette, le ministre de la Santé, et le Dr Grégoire, son sous-ministre.

"Le Dr Paquette n'a pas laissé beaucoup d'espoir à la délégation et lui a plutôt fait entendre que le gouvernement n'a pas l'intention de créer cette nouvelle classification d'indigents.

"Le rapport des membres du comité exécutif à ce sujet a été présenté ce matin au cours d'une assemblée spéciale, et, en face de ce refus, ledit comité a décidé de recommander au conseil de Montréal que la somme de $200,000 soit mise à la disposition des quatre fédérations d'oeuvres de charité, pour être distribuée selon la base précédemment établie.

"Comme ce montant n'est pas dis-

(Suite page cinq)

Maire suppléant

M. Gérard Cool, échevin de la ville de Verdun, qui a été nommé hier soir maire suppléant de cette municipalité pour les mois de janvier, février et mars prochains.

L'affaire Laflamme

Les tribunaux doivent protéger le peuple contre le despotisme

RIMOUSKI, Qué., 18. (Dépêche spéciale au "CANADA") — "Le jour où la politique empêchera les justiciables de la province de Québec d'obtenir la protection des tribunaux contre les abus de pouvoir et le despotisme de l'exécutif, ce jour-là, nous serons mûrs pour l'esclavage", a déclaré Me Fernand Choquette, c.r., député de Montmagny et bâtonnier du Barreau de Québec, en terminant sa plaidoirie devant l'hon. juge Jules Poisson de la Cour des magistrats de Montréal à l'enquête préliminaire qui s'est continuée hier dans la cause de M. Willie Laflamme, ancien cantonnier en chef de la voirie dans le comté de Gaspé-Nord.

Dans cette affaire, on le sait, M. Laflamme est accusé d'avoir autorisé des paiements prétendus irréguliers de $600 dans un comté où il a été cantonnier en chef durant 5 ans et où il avait un budget de $200,000 à administrer.

La défense a fait une preuve de la bonne réputation de M. Laflamme et un curé a apporté en faveur de l'ancien cantonnier en chef le témoignage suivant: "Si M. Laflamme a fait xécuter certains petits travaux, c'était simplement pour faire la charité, pour venir en aide à certaines fabriques pauvres et non pas à son profit personnel".

Me Choquette a déclaré que la preuve démontrait qu'il n'y avait eu aucune fraude dans cette affaire et il a réclamé l'acquittement honorable de M. Laflamme.

L'enquête préliminaire avait commencé le mois dernier à Ste-Anne-des-Monts. La population avait manifesté au cours de l'audience en faveur de M. Laflamme et les substituts du procureur général demandèrent que l'enquête fût continuée à Rimouski.

La suite de l'enquête a donné lieu à de nombreux incidents, hier.

Me Noel Dorion, c.r., avocat de la Couronne, venu spécialement de Québec pour cette affaire, a parlé dans sa plaidoirie de réforme des moeurs politiques et électorales et Me Fernand Choquette lui a de-

(Suite page deux)

Nouveau vote des grévistes de Windsor

WINDSOR, Ont., 19, (C.P.) —Des centaines d'employés en grève ont aujourd'hui voté pour déterminer s'ils acceptent ou rejettent un plan patronné par le gouvernement fédéral pour mettre fin à une grève de sécurité d'union qui dure depuis 98 jours à l'usine de la Ford Motor Company. La votation continuera demain.

Environ 8,500 membres du local 200 des United Automobile Workers of America (C.I.O.) peuvent voter sur cette question et les autorités ont prédit un vote plus considérable que celui qui eut lieu le 29 novembre, alors que le projet fut rejeté par un pourcentage de 52 à 48.

Les voteurs devaient répondre oui ou non à la question: "Préconisez-vous le plan du gouvernement comme mesure de cessation de la grève?"

La grève, la plus longue et la plus grave depuis quatre ans que la compagnie et le local 200 ont signé une entente collective, pivote autour de l'atelier d'union et la déduction syndicale.

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

Dans le jour

HArbour 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES :

Nouvelles, renseignements	HA. 5131
Directeur de l'Information	HA. 3461
Sport	HA. 5134
Annonces, Ateliers	HA. 1432
Administration, Finance	HA. 3507
Circulation et expédition	HA. 5134
Rédacteur en chef	HA. 8454

Choses de France

Elizabeth de Gaulle épousera en janvier, Alain de Boussieu

Par Maurice Desjardins

PARIS, 18 (C.P.) — Le commandant Alain de Boussieu, véritable résistant, n'a pas su résister au charme d'Elizabeth, fille du général de Gaulle... Le roman d'amour numéro-un de la France trouvera son heureux dénouement le 3 janvier 1946... La nouvelle des fiançailles d'Elizabeth de Gaulle a pris

Elizabeth de Gaulle

la place d'honneur dans tous les journaux parisiens... Le commandant a fait sa demande au dancing du Savoy Hotel, à Londres, voilà trois semaines... L'heureux mortel est jeune, de haute taille, a les yeux bleus et les cheveux châtains... Fait prisonnier par les Allemands en 1940, il s'évada par la Russie et parvint à gagner l'Angleterre, où il fut l'un des premiers à offrir ses services au général de Gaulle... Très bientôt, il fut admis dans l'entourage immédiat du général, parmi ses collaborateurs les plus intimes à Carlton Gardens... Le commandant, qui est chevalier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Croix de Guerre avec 6 palmes, a fait toute la campagne d'Afrique du Nord et a débarqué en Normandie, parmi les premiers Français... Quant à la future mariée, âgée de 21 ans, elle vient de vivre quatre années en Angleterre, où elle a acquis, avec honneur, le diplôme du collège Margaret-Hall, à Oxford.. Elle est grande, aux cheveux châtains et ses yeux sont bruns... Pour ses robes, elle préfère le bleu...

A la Légion d'Honneur

Puisque nous en sommes à parler de résistants, la liste des membres du nouveau conseil de l'ordre de la Légion d'Honneur, récemment nommés par de Gaulle pour remplacer les membres choisis par Pétain, ne comprend que des résistants 100 pour cent... Le grand chancelier, c'est le général Bloch, (Dassault dans la Resistance), qui fut gouverneur militaire de Paris pendant la lutte pour la libération de la capitale... Ayant installé clandestinement son poste de commandement aux Invalides, il put offrir au général Koenig entrant dans Paris un état-major dont les services fonctionnaient déjà... Le conseil compte parmi ses membres le général Doyen, qui commanda l'armée des Alpes durant les derniers mois de la guerre... Et le général Cochet, que je rencontrai plusieurs fois à Londres... Et l'amiral Thierry d'Argenlieu, ancien supérieur des Carmes et aujourd'hui gouverneur-général de l'Indochine... Puis M. Reste, gouverneur des colonies, M. Roujon-Masgras, président de section au conseil d'Etat, M. Roussy, de l'Institut, M. François Mauriac, L. Le Coq de Kerland, avocat, M. Léon Jouhaux, de la C.G.T., M. Emile Borel, ancien ministre de la Marine et M. de Barral, secrétaire-général des anciens combattants.., Si vous aspirez à la Légion d'Honneur, votre cas sera étudié par les personnalités que je viens de nommer...

M. de Gaulle

Quelle est la vie privée du citoyen de Gaulle?... Dans sa villa de Neuilly, no 4, route de l'Entrainement, au Bois de Boulogne, le président se lève à 7 heures... Il revêt une longue robe de chambre, cadeau d'une grande maison britannique, passe dans le salon et disparaît dans la salle de bain... Pendant ce temps, la fidèle Augustine prépare en hâte le petit

(Suite page deux)

Les crimes de guerre

Meyer nie avoir ordonné à ses hommes de tuer les prisonniers

AURICH, Allemagne, 18. (C.P.-Câble) — Témoignant dans sa propre défense, le major-général Kurt Meyer, ancien commandant allemand, à son procès pour crimes de guerre, a nié aujourd'hui qu'il ait ordonné à ses hommes de ne pas faire de prisonniers.

Flanqué de deux gardes, Meyer a témoigné après que la poursuite eut terminé sa preuve sur cinq des six chefs d'accusation.

Le lt-col. M. W. Andrew, de Startford, Ont., avocat de la défense, a interrogé l'ancien général des S.S., âgé de 33 ans, au sujet de ses discours aux membres de la 15e compagnie S.S. de reconnaissance lors de leur entraînement à Beveloo, Belgique, en 1943.

"Avez-vous dit, à Beveloo, que votre unité ne prendrait pas de prisonniers ?", a demandé le col. Andew.

"Je n'ai pas fait de telle déclaration," a répliqué Meyer, crachant littéralement les mots.

Le col. Andrew l'a ensuite interrogé au sujet d'une parade régimentaire à Beveloo.

"Avez-vous dit alors à vos hommes que votre unité ne prendrait pas de prisonniers ?"

"Non", a répondu Meyer.

Meyer est accusé d'être responsable directement ou indirectement de l'exécution de 48 prisonniers de guerre canadiens au cours des premiers quinze jours de combat dans la région de Caen après l'invasion alliée de la France, le 6 juin 1944.

Le maj.-gén. Harry-W. Foster, de Picton, Ont., et Halifax, président de la cour militaire canadienne, était très attentif lorsque Meyer a témoigné. Au temps où les supposées atrocités ont eu lieu, le gén. Foster commandait la 7e brigade d'infanterie à Bretteville, aux confins de la région régimentaire de Meyer.

(Suite page deux)

Une proposition assez étonnante de M. Bracken

OTTAWA, 18, (D.N.C.) — Le fait le plus intéressant de la discussion des crédits du président de la Chambre, l'hon. Gaspard Fauteux, libéral de Montréal-Ste-Marie, a, sans conteste, été la proposition qu'a faite M. John Bracken, leader du parti conservateur progressiste, pour que l'on décide de porter de $7,000 à $10,000, par année le traitement de l'Orateur. C'est au moins là une preuve que par son impartialité, M. Fauteux a su, au cours de la session qui s'est terminée aujourd'hui, satisfaire même les plus difficiles.

Au cours du bref débat qui a précédé l'adoption unanime de ces crédits, M. Rodney Adamson, conservateur de York-Ouest, a aussi suggéré que l'on adopte à la Chambre des Communes du Canada une règle qui est déjà en vigueur à la Chambre des Communes anglaises et qui limite les débats à tant de temps. Tous les députés présents ont reconnu que ce serait là une mesure vraiment appréciable et M. Fauteux a donné à entendre qu'il étudierait cela de fort près avec les ministres du cabinet. M. Adam son a demandé en outre que l'on amende les règlements de la Chambre de telle sorte que l'on ne gardera pas, pour les dernières séances d'une session, des travaux aussi importants que ceux que l'on a gardés pour la fin de la session expirante. M. Fauteux et l'hon. Ian Mackenzie, leader de la Chambre, ont tous deux promis qu'un comité parlementaire serait institué dès le débat de la prochaine session pour reviser les règlements. M. Mackenzie a souhaité à ce futur comité plus de chance qu'au comité du même genre dont il avait fait partie en 1944, et qui avait recommandé que l'on limite les débats. Cette recommandation, on a pu s'en rendre compte, par la discussion des accords de Bretton Woods, n'a eu aucun effet.

Une distribution équitable pour le papier-journal

OTTAWA, 18 (C.P.) — Donnant de nouveaux détails sur la déclaration à l'effet que le gouvernement lèverait les ordonnances rationnant le papier-journal au Canada le 31 décembre, les autorités de la Commission des prix ont déclaré ce soir qu'après cette date, les éditeurs pourraient acheter tout le papier-journal qu'ils désireront — le problème résidant dans l'obtention de ce papier.

La levée des ordonnances de la Commission mettra fin au système de quotité sous lequel les éditeurs canadiens, au cours de la guerre, ne pouvaient obtenir qu'un certain pourcentage de la quantité employée durant la période de base du 15 septembre au 11 octobre 1941.

Le porte-parole de la Commission a fait remarquer, toutefois, que quoiqu'il n'existe aucune ordonnance défendant aux manufacturiers de papier-journal de faire fonctionner leurs usines à leur capacité, ceux-ci sont gênés par la pénurie de matières premières, comme la pulpe, et par le manque de main-d'oeuvre. La pénurie de matériaux dérive du manque de main d'oeuvre dans les forêts

Afin que tous les éditeurs soient assurés d'au moins la quantité de papier-journal qu'ils recevaient sous le système de quotité, la Commission en a appelé aux directives de distribution équitable des manufacturiers; ceux-ci devront répartir également leur marchandise entre les clients qu'ils servaient au cours de la période de base.

Le système de distribution équitable demeurera en vigueur jusqu'à ce que de plus grandes quantités de papier-journal deviennent disponibles.

Aucun signe avant-coureur de grandes épidémies, en Europe

OTTAWA, 18, (C.P.) — Il n'existe aucun signe avant-coureur en Europe que le monde assistera à une répétition de la grande épidémie d'influenza qui a sévi dans plusieurs pays à l'issue de la première guerre mondiale ou qu'il sera victime d'une autre sorte d'épidémie, a déclaré aujourd'hui au cours d'une entrevue le maj.-gén. Brock Chisholm, sous-ministre de la Santé et du Bien-être.

Le général Chisholm a déclaré que le gouvernement canadien était en relations continuelles avec les services de santé de l'Europe afin de se tenir au courant de tout développement qui pourrait survenir. C'est là une mesure préventive contre la possibilité de l'éclosion d'une épidémie au Canada. Une telle épidémie pourrait être transplantée d'Europe ou d'ailleurs ici par des navires venant de ces endroits. Bien que la diphtérie ait fait des progrès en Europe au cours des dernières années, rien n'est encore venu indiquer que cette maladie ou d'autres aient atteint les proportions d'une épidémie qui pourrait menacer les autres pays de l'univers.

Le Dr G.-S.-W. Cameron, directeur des Services publics de santé, a déclaré que si l'influenza se propageait d'une façon sournoise, elle ravagerait tous les pays et pourrait atteindre le Canada.

En même temps, ce médecin affirmait qu'il n'y avait aucune raison de s'alarmer en Amérique du Nord. Les conditions de santé au Canada sont normales pour la saison.

On procède à des expériences pour créer un vaccin antiinfluenza. Les divers vaccins découverts n'ont cependant pas dépassé la phase expérimentale.

Les statistiques démontrent qu'on a enregistré 39 cas d'influenza pendant la semaine du 24 novembre et 45 cas la semaine suivante.

Surplus de $1,139 prévu pour la ville d'Outremont en '46

Selon les prévisions budgétaires que les membres du conseil municipal d'Outremont siégeant en séance spécial viennent d'approuver, cette municipalité terminera son prochain exercice financier avec un surplus de $1,139.73.

Incidemment, les revenus estimés se chiffrent par $1,096,028.47, et les dépenses estimées par $1,094,888.74.

Par ailleurs, le conseil d'Outremont prévoit un surplus de $5,621.64 pour l'année se terminant le trente et un décembre prochain, alors que le surplus estimé lors de l'élaboration du budget ne s'établissait qu'à $2,165.69. Les revenus prévus sont de $1,092,969.34, alors que les dépenses se chiffrent par $1,087,340.70.

L'étude des prévisions budgétaires pour 1946 révèle, notamment, que la contribution que la ville d'Outremont sera appelée à verser à la Commission métropolitaine est réduite de $15,000 à $11,000 par suite de la réorganisation financière effectuée au sein de ce dernier organisme.

Les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 1946 ont été adoptées par suite d'une résolution présentée par l'échevin Vidricaire, membre du comité des finances, appuyé par l'échevin Maynard.

Beau-frère du premier ministre King décédé

BARRIES, Ont., 18. (C.P.). — M. H.-M. Lay, 79 ans, beau-frère du premier ministre Mackenzie King, est mort aujourd'hui à sa demeure dans cette ville, à 50 milles de Toronto.

Né à Londres, Angleterre, M. Lay était venu au Canada en 1890. Il servit pendant 40 ans comme gérant des succursales de la Banque Canadienne de Commerce à London, à Erin, au Yukon et à Walkerton. Il se fixa à Barrie en 1919 et se retira d'affaires il y a 15 ans.

Il laisse une veuve, Jeeney King Lay; deux filles, Mme Gordon Dunlop, d'Ottawa, et Rosabel; trois fils, le capitaine H.-Nelson Lay, de la marine royale canadienne, demeurant à Ottawa, John-L. Lay, demeurant à Mexico, et le chef d'escadrille Harry-M. Lay, de London, Ontario. Un de ses frères demeure en Australie, et un autre de ses frères et une soeur vivent encore en Angleterre.

Le premier ministre King assistera au service funèbre qui aura lieu ici jeudi après-midi. L'enterrement aura lieu au Union Cimetery de Barrie.

Pourquoi je crois au Père Noël

par **BING CROSBY**

Vedette de "ROAD TO UTOPIA"

Un film Paramount

"Je suis si habitué à jouer le rôle du Père Noël pour mes quatre fistons, que je ne croyais pas en l'existence véritable du bon vieux. Mais l'an dernier j'ai trouvé dans mon bas un paquet de Lames Personna et, depuis ce jour, je sais bien qu'il y a un Père Noël!

"Ces lames merveilleuses donnent un rasage épatant. J'ai idée que j'en recevrai encore cette année—et c'est pourquoi je compte sur le retour du Père Noël aux Fêtes prochaines!" Offrez vous aussi des Personna comme cadeaux.

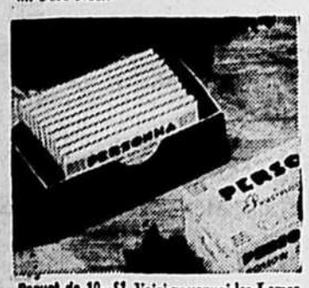

Paquet de 10—$1. Voici pourquoi les Lames Personna rasent mieux: elles sont faites d'*acier de première qualité*... ont un *meil leur* tranchant parce que *concaves*... sont *éprouvées au diamant* pour la dureté... durent *plus longtemps* parce qu'elles résistent à la rouille.

Boite-cadeau de luxe—50 lames, $5. De quoi se raser avec confort et agrément durant une année entière. Avec ces 50 excellentes Lames Personna, un homme obtiendra des rasages *plus ras, plus lisses*, à l'effet *plus durable* que jamais auparavant!

PERSONNA

Personna Blade Co. of Canada Limited 6263 est, rue Notre-Dame, Montréal

Lames de Précision

IL N'Y A OISEAU DE BON NID QUI N'AIT SON ARBRE A L'

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN

4184, St-Denis — Montréal

MENUISERIE GENERALE BOIS DE CONSTRUCTION

Portes, fenêtres, divisions de bureau, moulures
Planche murale, "masonite", etc.

Benoit & Mathieu

1215, rue St-Timothée Tél.: PL. 4851

Ouverts de 9 h. à 5 h. 30, samedi compris

DUPUIS

Au sous-sol d'économies

PARKAS POUR ÉTRENNES

à un homme, un jeune homme, un garçon

Paletots ¾ "PARKA"

Pour hommes et jeunes gens, tailles: 34 à 46. — Cravenette de coton en beige, brun. Le capuchon est boutonné à l'encolure et peut s'enlever . . . il est bordé de fourrure. Devant du Parka à fermeture éclair. Doublure en finette doeskine. — CHACUN **12.95**

EN TOILE "SHARKSKIN" Paletots ¾ "PARKA"

en épaisse toile rayonne pour hommes, jeunes gens

15.95

(34 à 46). — Toile rayonne Sharkskin beige, brun, vert, bleu aviation . . . entièrement doublée de finette épaisse. Longueur ¾. Capuchon amovible bordé de fourrure. Devant à fermeture éclair — 4 poches.

Paletots "PARKA" doublés de mouton

pour hommes, poitrine: 34 à 46

C'est si chaud, si confortable que vous en voudrez un vous-même, en plus d'en choisir pour ETRENNES. Tissu GABARDINE de coton doublée de mouton. Choix de brun, marine, vert. Devant droit à chainette éclair. Capuchon amovible, poignets en tricot de laine. **17.50**

PANTALONS DE SKI

pour hommes (29 à 42)

Pantalons de ski en épaisse frise de laine marine ou brune avec les chevilles en tricot extensible. CHACUN **3.98**

Autres PANTALONS

pour le ski (29 à 38)

Pantalons de ski pour hommes. Gabardine rayonne brune ou bleue . . . Modèle tuyau avec courroie sous le pied. Coupe ample **6.75**

DUPUIS — au sous-sol d'économies

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér.-gén.